



Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste

BELGIQUE - BELGIË
P.P.
4020 LIÈGE 2
BC 1896

N° d'agrément P201066
Bureau de dépôt: 4020 Liège 2
Bimestriel, nov. / déc. 2007
N° 75 - 3,00 €

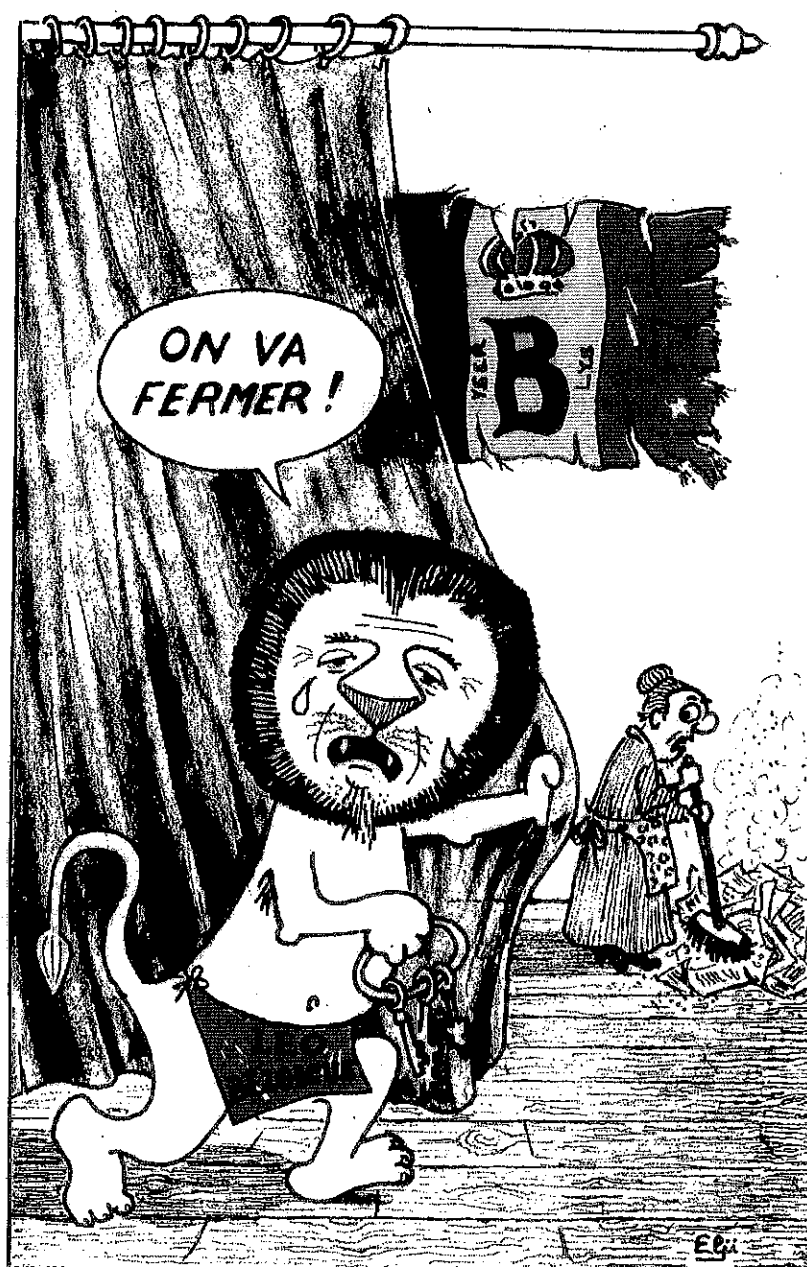
ASBL - © N° dépôt : 0088398 - Exp. : 49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège

PÉRIODIQUE D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION, FONDÉ EN 1994

Sommaire

- Le grand impensé
/ J. Rogissart, p. 2
- Cessons d'être l'amant larmoyant...
/ R. Collignon, p. 4
- Brevet en anglais . p. 5
- La fin d'un mythe / A. Patris, p. 6
- Internationaliser la question belge
/ B. Coune, p. 7
- Belgique requiem (R. Swennen), p. 8
- Belgique stop ou encore ?
/ J.-S. Jamart, p. 9
- C. Thayse, (extr. / blogue) p. 11
- Billet sur la Francophonie
/ P. Bertrand, p. 13
- Éradication du cours d'allemand
/ P. Mélot, p. 14
- Les jeux, p. 16
- De Gaulle et la Wallonie
/ R. Ferrier, p. 17
- 14e édition du *Bon Usage*
/ J. Rogissart, p. 20
- Crépuscule du *Soir* ?
/ A. Laurant, p. 21
- On nous écrit, p. 22
- Échos de Flandre / J.-P. Roos, p. 23
- Échos de France
/ C. Opassich, p. 25
- De France encore / J. Liénard, p. 26
- Épinglé dans la presse
/ J. Liénard, M. De Middelée
et A. Laurant, p. 28
- Encart La Nouvelle Wallonie Libre
/ J. Rogissart, pp. 1-4

Les articles n'engagent que leurs auteurs



Le grand impensé

Jacques Rogissart

La crise gouvernementale a fait faire au séparatisme un bond dans les esprits, comme jamais depuis l'Affaire royale. Malgré les efforts des principaux médias francophones, la réaction belge-caine ne se manifeste avec un peu de vigueur qu'à Bruxelles (qui s'en étonnera ?) Et là encore, il n'y a ni raz-de-marée, ni lame de fond. La Wallonie, elle, est dans l'attente, pas soulevée comme en 1950 ou en 1960, mais dégrisée ; pas vraiment contente, mais de plus en plus consciente et confiante en ses forces qui croissent. La conviction que l'avenir ne sera plus partagé avec la Flandre sous la coupole d'un État commun affleure dans le discours de quelques fieffés suppôts de l'ordre actuel. M. Philippe Moureaux s'y résigne sans ambages. Pour ne pas prendre l'habit d'un apostat, M. Di Rupo arrose de ses larmes le pronostic funèbre qu'il énonce pour le royaume, mais enfin il l'énonce. Avec des tortillements de plume et de tréolos, Mme Milquet et M. Maingain évoquent clairement l'hypothèse de la "scission". Même la sotte Mme Arena la met au programme de sa commission des sages, ce qui ne l'empêche pas de prôner du même souffle l'apprentissage du néerlandais.

Gardons les yeux ouverts. Ces gens-là sont des processionnaires d'Echter-nach. Ils sont capables d'annuler par des pas en arrière une partie de ceux qu'ils font en avant. Ils réclameront, quand il y aura lieu, leur salaire d'ouvriers de la onzième heure, mais ils ont en eux la tentation de se compter le prix du champ qu'ils pourraient encore vendre pour conserver un royaume qui n'est certes pas celui des cieux, mais où ils ont de grasses commodités.

Ceci dit, reconnaissons-leur le mérite d'avoir tenu tête, plus longtemps que nous n'osions le prévoir, aux exigences que le Parlement flamand a mises en forme en 1999. Mais ils se battent dans les tranchées d'un statu quo impossible à maintenir, avec le résultat, bien contraire à leurs vœux, qu'ils ont fortifié l'indépendantisme nordiste et

dopé la lucidité wallonne. Ils ont cru trop longtemps que la sécession était impossible (ou pas rentable, ce qui est la même chose pour eux). À présent qu'elle émerge dans leur réflexion, ils s'avisent que rien n'est prêt pour lui donner corps. Alors, par intermittences, ils en refoulent encore l'idée. Si je craignais de les comparer à Chateaubriand, je leur refilerais cette confession de l'Enchanteur : *«J'appellerai beaucoup de songes à mon secours pour me défendre contre cette horde de vérités qui s'engendrent dans les vieux jours»*. Malheureusement, les songes n'ont que trop bercé la Wallonie et Bruxelles ; ce qu'il leur faut impérieusement, et cela ne date pas d'hier, c'est de la vérité, de la ténacité et de la fermeté. Je n'ose plus écrire qu'on en est loin — la crise a changé beaucoup de choses en mieux. Mais y sommes-nous ? Les prochaines semaines nous l'apprendront.

Le fait est que trop de nos compatriotes (je ne parle plus ici des politiques) considèrent la sécession comme un cauchemar. Erreur dangereuse, car s'il faut rester belges, on doit se résoudre à vivre en minorité de plus en plus lésée et méprisée dans un État que domine une Flandre conquérante. Bruxelles subirait inexorablement le sort de sa périphérie et de Fouron, livré en pâture par nos politiciens insouciantes et dont ils essayent désespérément aujourd'hui d'alléger les chaînes. Si cet immense désastre pour la Francophonie était consommé, la Wallonie ne serait pas épargnée dans le petit pré carré de son autonomie. Le nord lui tient en réserve des revendications qui seront à l'ordre du jour sitôt le précédent épuisé à sa satisfaction. Territoriales d'abord : elle lorgne sur Aubel et ses environs, ses nervis se promènent à Waterloo, elle encourage la Communauté germanophone à se séparer de nous, elle n'a pas renoncé à Comines qu'elle encerclerait complètement si cette commune n'était adossée à la France ; plus généralement, elle deviendrait plus sour-

cilleuse sur l'observation — et le développement — des facilités linguistiques dans d'autres municipalités wallonnes. Mais à court terme, les plus graves conséquences seraient économiques. Depuis un demi-siècle, la Flandre s'est servie de l'État belge pour amplifier les tendances du marché qui ont dévasté notre industrie et favorisé la sienne (combien naïfs sont ceux qui attribuent à la seule loi de l'offre et de la demande le basculement géographique de la richesse du royaume !) Par un retour, encore timide, au volontarisme, la Wallonie se redresse peu à peu. Mais sa marâtre veille jalousement à ce qu'elle n'occupe pas les meilleurs créneaux : le blocage des crédits fédéraux destinés au secteur aérospatial en est un exemple à la fois éclairant et récent (1).

Non seulement le séparatisme est possible, mais il est la clé de tous nos problèmes. Les Flamands auront eu au moins le mérite de nous enseigner que le contentieux communautaire est lié au reste et que la vieille distinction belge-caine entre les vraies et les fausses questions, n'est qu'un égarement de la pensée. Au moment où elle accède à un début de clairvoyance, notre classe politique aurait intérêt à méditer cet aphorisme de Platon : "Combien de choses ne sont jugées possibles qu'après qu'elles ont été faites ou découvertes".

Quand sonnera la bonne heure au cartel de l'histoire ? Le poids des peurs et des habitudes nous entraînent à nouveau vers une solution belge à la crise en cours. Si l'on peut parler d'une solution ! Un bricolage institutionnel que balayera sous peu une prochaine bourrasque. Le radicalisme soufflera tempête sur la Flandre et il n'aime ni attendre ni transiger. S'écarter un peu trop de son programme coûterait cher au formateur. Tôt ou tard, il faudra trancher le nœud gordien. Dans les trois Régions, les principaux partis ont beau émettre des professions de foi belgitudesques, ils ne parlent pas de la même Belgique, dont l'image est si >>>

différente, quand elle n'est pas déchirée, de part et d'autre de la frontière linguistique qu'elle se fond dans l'irréalité.

Par quoi la remplacer ? Les formations francophones se rabattent sur le concept d'un État Wallo-bruxellois, mais on s'aperçoit, un peu tard, que le projet a été trop peu creusé pour être plus qu'une déclamation rituelle. Il a ceci de bien qu'il repose sur la nécessité de lier les deux Régions de la Communauté française par des institutions exprimant non seulement leur commune identité, mais aussi la complémentarité de leurs intérêts matériels. Cependant, chacun sait déjà que l'amalgame psychologique aura du mal à prendre et qu'il manquera, en somme, l'âme d'une nation qui pourrait seule pérenniser l'ouvrage. À peu près au clair sur cette béance, il est des partocrates qui, voulant tirer une nouvelle mouture du vieux sac, nous assènent qu'il s'agira d'une nouvelle Belgique avec sans doute pour reine, ne riez pas, le nom circule, Mme Astrid, la plus intelligente, effectivement, de la nichée d'Albert II. Si cette bouffée d'indigne nostalgie royalo-bel-

gicaine se matérialise, les mêmes ferments d'usure mineront la construction et les mêmes causes produiront les mêmes effets.



Il y a pourtant une autre formule salvatrice, éveilleuse celle-là de toutes les puissances d'une authentique conscience nationale et de la révolution mentale d'un ordre républicain, avantageuse de surcroît en termes de grandeur et de solidarité économique et sociale : c'est la réunion à la France. Oh, elle n'est à l'agenda ni des négociateurs de "l'orange bleue", ni des tacticiens de l'hypothétique "jamaïcaine". C'est le grand impensé de notre parti-

cratie. Mais elle est tapie dans leur refoulé, immanente, prête à jaillir en toutes occasions où ils remueront les décombres de l'État belge foudroyé et où ils prendront la mesure des tâches à accomplir. Je suis frappé par le silence que rencontrent les voix courageuses d'un Robert Collignon et d'un Paul-Henry Gendebien quand ils la présentent, dans l'appareil parfait de sa simplicité, là où ils sont invités à débattre avec leurs pairs. Chacun de nous peut d'ailleurs constater qu'il est facile d'acculer le belge dans son ultime retranchement sentimental, où la rationalité ne peut le suivre, mais lui retire la ressource d'invoquer notre intérêt.

La longue parenthèse ouverte par la catastrophe de 1814-1815 est-elle en train de se fermer ? Pas tout de suite — il reste hélas ! des fautes à commettre. Mais le passé croule et la nuit s'achève. Le brouillard s'attardera-t-il dans le jour qui vient ? Patience et courage : lui aussi finira par tomber.

(1) On voudra bien se reporter à mon éditorial de *La Nouvelle Wallonie libre* pour le survol de quelques objections belgicaines à la sécession.

«Penser l'après-Belgique»

C'est donc clair pour Luc Rosenzweig (*Le Soir*, 13.09) : la Belgique agonise et il est urgent de réfléchir à sa succession. Beaucoup de Français ne voient, dans le conflit belge, qu'un épisode plutôt folklorique, alors qu'«(il) constitue un défi politique et diplomatique majeur pour la France et l'Europe». L'ancien correspondant du *Monde* à Bruxelles ne croit plus qu'un prochain «compromis baroque» puisse régler la question en profondeur, «car le mouvement de la Flandre vers son accession au statut d'État-nation est devenu irrépressible (et) les Flamands ne comprennent pas qu'on leur refuse de déterminer librement leur destin» lorsqu'ils voient que les Slovénes, Slovaques et autres Croates y ont eu droit. Pour l'instant, les francophones bruxellois et wallons ne veulent jouer que la carte fédérale, mais «une telle situation ne saurait durer». Quant au futur statut de Bruxelles, il ne pourra laisser indifférentes ni la France ni l'Europe.

«Dans l'hypothèse où l'autonomisation de la Flandre devient une réalité, les Français ne peuvent pas rester insensibles au sort de populations avec lesquelles elle partage langue, culture et souvenirs historiques. Dans leur grande majorité, les Belges francophones ne sont pas "rattachistes", c'est-à-dire partisans d'une intégration de la Wallonie, et de Bruxelles dans la République française. Mais ils sont bien conscients que la situation économique dégradée d'une région autrefois prospère ne permettrait pas à une entité francophone

dépendante de conserver à ses citoyens le même niveau de vie.

La France, en tout état de cause, doit se préparer à toute éventualité. Elle devra, tout d'abord établir des rapports serrés avec une Flandre indépendante : celle-ci commence dans la banlieue de Lille (Rijssel en néerlandais). La nouvelle Flandre devra aussi renoncer à toute prétention sur les cantons français jadis néerlandophones de la région de Dunkerque. Cela ne devra pas être trop difficile : les liens économiques et les coopérations interrégionales ont pavé le chemin.

Vis-à-vis des francophones, la France officielle devra se garder de deux écueils : l'arrogance et l'insensibilité. L'arrogance consisterait à leur dicter leur destin, dans un sens comme dans un autre, annexion ou abandon. L'insensibilité serait la poursuite de l'aveuglement officiel actuel : il n'y a pas, il ne saurait y avoir de "question belge". Un signal de disponibilité à envisager les solutions possibles à la crise belge devrait être lancé sans trop tarder, avec les représentants qualifiés des Wallons et des Bruxellois. Il aurait comme premier effet de mettre les francophones en meilleure posture dans leurs négociations avec les Flamands, en leur démontrant qu'il y a une alternative, et qu'il n'est pas obligatoire de passer sous leurs fourches caudines. Pour le reste, l'Histoire pourrait, une fois de plus, nous montrer qu'elle ne déteste pas l'inattendu».

Merci, Luc, pour votre belle franchise.

J. L.

Cessons d'être l'amant larmoyant de Brel (*)

Robert Collignon

ancien ministre-président du gouvernement wallon, ancien bourgmestre (PS) d'Amay

«Si demain 50% des Flamands veulent l'indépendance, je pense que les francophones n'ont pas à s'y opposer».

Il m'est arrivé, comme à beaucoup d'autres, à maintes reprises de qualifier la Belgique de pays surréaliste. Plus que jamais, j'en éprouve aujourd'hui le sentiment, mêlé de l'impression des ambiances de fin d'époque, de celles où se mouvaient les personnages de *La Montagne Magique* de Thomas Mann.

Le *Bye, bye Belgium* de Philippe Dutilleul (ndlr : le «documentaire-fiction» de la RTBF annonçant, le 13 décembre dernier, que la Flandre avait proclamé son indépendance) est rejoint par la réalité et on croit avoir déjà vu la scène où les drapeaux flamands sont brandis devant le palais royal. Et pendant ce temps, les francophones se bercent de curieuses illusions, semblables en ça aux héros de Mann qui considéraient le destin qui allait implacablement être le leur comme un scénario irréel et lointain.

Quelle imprévoyance, quelle erreur de perspective que d'imaginer que la formation d'un gouvernement serait l'affaire de programmes à réaliser alors que rien ne se fera sans que la plupart des exigences flamandes ne soient prises en compte. Comment pourrait-il en être autrement quand il y va de la crédibilité des politiques flamands qui ont été élus, certains triomphalement, sur leur promesse de réformes institutionnelles accordant davantage de compétences à la Flandre ?

Et c'est donc bien le peuple flamand qui réclame son autonomie, n'en déplaît à ceux qui s'entêtent à ne vouloir voir dans les avancées séparatistes que manœuvres politiciennes. Les mêmes, qui sans doute, se refusent à accepter l'idée que le divorce est consommé, incrédules qu'ils sont devant l'épilogue de la Belgique. Ils n'ont pas vu ou ne veulent pas voir que nous vivions déjà dans deux pays différents, n'ayant plus de partis nationaux et informés par des médias ne relatant plus la même actualité.

Les élections de juin se sont déroulées sur des thèmes contradictoires et même opposés, celui d'une profonde réforme de l'État au Nord, le Sud se prononçant pour le "non", aussi unanime qu'irresponsable — le Parti socialiste, moteur des réformes en 80, 88 et 91, s'empressant d'oublier qu'il a été l'initiateur du fédéralisme et même le chantre de l'autonomie de la Wallonie et rejoignant le Belgicanisme des autres. Dans ce contexte, c'est toujours en français que l'on se risque à d'étranges conjectures : exiger des compensations en échange de la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde (BHV), voire l'élargissement du carcan bruxellois. Alors que la Flandre entend imposer le principe de la territorialité et faire ainsi définitivement un sort au régime des facilités.

Depuis, les partis francophones imaginent des solutions qui permettraient d'éviter les crises.

— Comme l'organisation d'élections simultanées, ce qui

constituerait un reniement du système fédéral. Il est vrai que l'attitude des hommes et femmes politiques courant toutes les élections sans convictions régionales — le gouvernement wallon ne compte d'ailleurs qu'un député wallon, qui n'a d'ailleurs jamais siégé en tant que tel — relève de l'incohérence.

— Comme la création d'une circonscription unique, laquelle ne serait qu'un leurre (si c'est pour garantir une représentation de chaque communauté, autant garder le système présent).

— Ou encore l'idée récurrente de fusion de la Communauté française et la Région wallonne, ce qui aurait pour effet d'accréditer la thèse flamande d'une région bruxelloise sans réelle autonomie et renouvellerait le concept de district européen.

Au rang des conjectures, il y a aussi l'Europe et d'aucuns en sont encore à croire à une Belgique laboratoire du règlement des conflits communautaires. N'ont-ils pas vu que les frontières se déplacent dans une Europe où les partis indépendantistes anéantissent les États-Nations ? N'ont-ils pas compris que, dans ce processus, c'est plus l'affirmation identitaire que l'intérêt économique qui est déterminant ?

Certains pragmatiques invitent à former au plus vite un gouvernement et à "encommissionner" l'institutionnel.

En flamand, cela se traduira de la manière suivante : une majorité simple suffit pour régler BHV et peu nous importe qu'un gouvernement en affaires courantes ne puisse sanctionner la décision prise.

N'hésitons pas à aller plus loin, si demain 50 % des Flamands veulent l'indépendance de la Flandre et la fin de l'État belge, je pense qu'au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, les francophones n'ont pas à s'y opposer. La procédure en divorce a été récemment simplifiée et désormais, celui qui veut quitter la vie commune peut le faire avec moins de frais. J'invite, dès lors, les francophones et particulièrement les Wallons à cesser de stagner dans la dramaturgie.

On ne retient pas quelqu'un qui veut s'en aller. Cessons d'être l'amant larmoyant de Brel, prêt à devenir l'ombre du chien de l'infidèle. Nous devons constater l'échec, faut-il s'en réjouir ou s'en désoler ?

Ni l'un, ni l'autre : on ne se réjouit pas d'un échec, mais les Wallons comme les Bruxellois doivent l'assumer avec fierté et dignité. Les Wallons ont connu, dans leur histoire, différents tourments ; ils les ont surmontés vaillamment. Paraphrasant Jean-Paul II, je leur dis : «*Wallons, n'ayez pas peur*»

(*) Article paru dans *Le Soir* (07.09.07) et reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Les brevets *only in English* ?

Grand émoi non seulement chez les défenseurs du français regroupés dans un comité présidé par le grand linguiste Claude Hagège, mais encore à la Compagnie nationale des Conseils en Propriété industrielle (CNCPI) et aux Conseils des Barreaux qui ont tous protesté en vain contre la signature du "Protocole de Londres" par la France. Cette opposition n'a pas empêché l'Assemblée nationale de le ratifier le 26 septembre, suivie par le Sénat, le 10 octobre.

Rappelons que le dépôt d'un brevet d'invention doit, pour avoir valeur juridique en France, être rédigé en français. Or, ledit "protocole" laisse le choix de la langue de dépôt du brevet et supprime l'obligation de le traduire en

français. Le protocole de Londres, s'il est ratifié par les 32 pays membres de l'Office européen des brevets (Munich), aura pour conséquence de rendre opposables, dans les ordres juridiques français, espagnol, italien, etc., des documents rédigés en anglais. Cette dernière langue sera, à n'en pas douter, choisie dans l'écrasante majorité des cas.

Jusqu'à présent, nul n'était sensé ignorer la loi ; demain, nul ne sera sensé ignorer la loi... et l'anglais !

À ce propos, l'écrivain Claude Duneton a fait remarquer au *Figaro* : « La langue est la clef secrète qui ouvre tous les consentements. Faire déchoir l'idiome national de son privilège est un acte de gravité civique insondable — brader la patrie, en somme. Car la langue est la véritable patrie des peuples, cela se voit tous les jours de la semaine. »

Alors, "un crime" commis par une majorité de députés ? Non, comme le disait Talleyrand dans d'autres circonstances, "pire qu'un crime, c'est une faute". Pauvre Francité !

Du *Canard enchaîné* (10.10) :

« **"Christine the guard"** — *Stupeur et émoi chez les hauts fonctionnaires de Bercy. Les notes qu'ils adressent à Christine Lagarde, la ministre de l'Économie et de l'Emploi, leur reviennent annotées... en anglais. D'où le surnom de la grande argentièrre française "Christine the guard"*. »

« Elle a attrapé cette mauvaise habitude lorsqu'elle était avocate d'affaires dans un cabinet américain », l'ex-cuse (presque) un pont du Trésor. Comment dit-on "déficit" en rosbif ? Et "rigueur" ? ».

Le 10 septembre, le Parlement flamand rejetait la proposition de discussion de l'indépendance de la Flandre, proposition défendue par Filip Dewinter, leader du *Vlaams Belang*.



Tous les autres partis, même séparatistes, font... *blok* contre lui, moins par belgicisme que par rejet du parti d'extrême droite, lequel engrange un beau succès de publicité dans le royaume et à l'étranger.

Le dimanche 1er octobre à l'émission *Zevende Dag* (VRT), Bert Anciaux (*Spirit* en cartel avec le SP) assène : ceux qui arborent un drapeau belge sont contre la Flandre et les Flamands.

L'offensive belge bat son plein. Plein ? C'est façon de parler puisque, le 22 septembre, une manifestation de Belges-malgré-tout fait un bide (200 participants à tout casser selon la police, 400 selon les organisateurs). Au même moment, la campagne du drapeau "national" est lancée ; elle ne sera pas vraiment une réussite, sauf dans les quartiers bourgeois de la capitale. La presse bien-pensante se délecte aussi du "succès" de pétitions initiées par l'un(e) ou l'autre citoyen(ne) qui se voient déjà en sauveurs de la "Patrie des Arts et de la Pensée"... puisque même des intellectuels flamands les honorent de leur signature.



Le 26 septembre, un quotidien francophone vient à la rescousse avec un pi-

toyable appel au secours : « *Aidez-nous à sauver la Belgique* »... par la diffusion d'autocollants. Chaque citoyen est donc invité au "sauvetage" selon ses moyens. Saluons donc l'initiative de notre ami Onésime Binamé, photographié ici en pleine action.

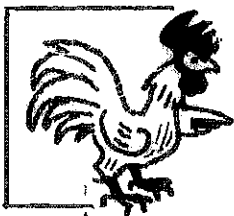
« Les francophones doivent faire preuve de lucidité et réfléchir à la question d'un destin commun entre Wallons et Bruxellois, car il arrivera un moment, même si on ne le souhaite pas, où la Flandre voudra voler de ses propres ailes ». (*Le Soir Magazine*, 26.09).



Ah, M. Di Rupo, qu'en termes prudents ces choses-là sont dites !

« Les Belges forment une nation en creux, a expliqué un chercheur de l'ULB au *Figaro* (17.09), les Belges ne sont ni allemands, ni français, ni néerlandais. La Belgique est un État qui essaie de se construire sans nation : c'est un art difficile. »

Un art maximaliste sans doute.



L'interminable crise institutionnelle force à s'interroger sur l'utilité d'un royaume voulu comme une sanction contre la France après la défaite de Napoléon à Waterloo.

Sanction naturellement saugrenue à l'ère de l'Union européenne dont la France est, avec l'Allemagne, un des piliers majeurs.

Nous étions Français depuis la Révolution, nous passons alors sous l'autorité des Pays-Bas. L'insurrection de 1830 débouche sur la création d'un royaume où les francophones étaient déjà minoritaires. Royaume bancal au secours duquel volera l'historien Henri Pirenne, encensé pendant plus d'un demi-siècle par les responsables ultra-conformistes de l'enseignement.

Enquête (1) a été menée par une équipe de jeunes chercheurs de l'Institut Destrée qui ont conclu, c'était en 1989, que la communautarisation n'avait pas encore eu d'effet bénéfique pour la Wallonie. Point de vue confirmé, en 1998, par le directeur Philippe Destatte, en réponse à une question du défunt quotidien anversois *Le Matin* : on a créé une commission pour dégager des orientations nouvelles. Après deux ans de travail, des propositions ont été faites pour que l'on cesse d'escamoter les divergences de positions entre Wallons et Flamands lors de la montée du nazisme ou des grèves de 1960. Le rapport est sorti en 1994 et envoyé dans tous les établissements scolaires ; les professeurs ont réagi et souhaité les mises au point nécessaires. Plusieurs ministres se sont succédé, parmi eux Di Rupo, Onkelinx, Mahoux (2), mais rien n'a été fait. Sans doute faudrait-il rappeler au personnel politique wallon la lettre envoyée en 1912 au Roi par le Hennuyer Jules Destrée, où il disait :

«Je suis confus de mon ignorance personnelle quand je m'interroge sur mon passé wallon... Nous les avons laissés écrire et enseigner l'histoire de Belgique sans nous douter des conséquences que les traditions historiques pour-

La fin d'un mythe : la nation belge

raient avoir dans le temps présent... Aujourd'hui, nous commençons à apercevoir l'étendue du mal. Nous ignorons tout de notre passé wallon».

Ce qui reste vrai aujourd'hui. Les révisions de la Constitution n'ont accordé aux Wallons que des satisfactions en trompe-l'œil. Namur est à présent capitale de région interprovinciale dont l'Exécutif est installé dans une belle demeure bourgeoise, face à une Assemblée domiciliée dans un ancien hospice dont il est séparé par la Meuse.

La Communauté française, elle, feint d'ignorer l'existence de la Wallonie et la volonté de celle-ci d'exploiter ses atouts à la lisière Nord-Est de la France.

Qu'en est-il, après un quart de siècle de fédéralisme, des projets d'aménagement du territoire avec les régions françaises voisines au sein de l'Union européenne ? Néant sur toute la ligne. La Flandre s'affirme de plus en plus en tant que nation et n'hésitera pas à remodeler l'État à sa guise si la Wallonie s'en tient à la Communauté française dans sa forme actuelle. Cette dernière doit cesser d'être une entrave à la quête d'identité des Wallons. Elle passe par l'adoption, à son tour, d'une structure qui tienne compte de la diversité de ses composantes.

Les Wallons sont, je me répète, des Français hors les murs. Si l'on veut le maintien du royaume, la Communauté devra profondément évoluer. La France n'est pas pour nous l'étranger et l'on peut être assuré que la Flandre resserrera ses liens *via* le Bénélux avec les Pays-Bas.

L'heure étant venue de quitter la scène journalistique, j'espère que le fantôme de la nationalité belge ne hantera plus longtemps les cerveaux tant du Sud que du Nord.

André Patris

(1) Flandre et Wallonie à l'école. Étude comparative des efforts entrepris pour enseigner les réalités régionales.

(2) N.d.l.r. : tous belgicains du parti socialiste.

Le vendredi 12 octobre à Sedan, a eu lieu la première rencontre transfrontalière réunissant une délégation de la Région wallonne emmenée par le ministre Jean-Claude Marcourt et des représentants de la Région Champagne-Ardenne. Son objectif : définir des stratégies nouvelles en matière d'agroressources. La complémentarité des régions frontalières a été soulignée tant sur les plans économique et financier que politique (comm. agence Belga).



À la mi-octobre, voici qu'apparaît, sur les panneaux mobiles et les colonnes Morris, une "pub" belgecaine pur jus : un petit bonhomme librement inspiré de l'*Uncle Sam* de 1917 nous dit :

«I want you for Belgium»

Tout cet étalage doit coûter cher, très cher. Qui donc paie ce *brainwashing*, pardon, ce bourrage de crâne ? Cherchez à qui profite le "crime". À la Belgique résiduelle ?

Internationaliser la question belge et divorcer à l'amiable d'avec les Flamands

Tel est le conseil que Paul-Henry Gendebien, président du RWF, donne aux représentants politiques belges francophones dans deux entretiens, l'un accordé à Claude Demelenne, du *Journal du Mardi* (04.09), et l'autre à Isabelle Philippon, du *Vif-L'Express* (13.09). Dans une carte blanche publiée dans *Le Soir* (23.08) et dans un éditorial à *Trait d'union* (25.06), l'organe de contact du RWF, P.-H. Gendebien constate, en effet, qu'«en juin 2007, plus que jamais, la Flandre a voté "flamand", la Wallonie et Bruxelles ont voté "belge"»; en conséquence, il annonce «un choc brutal entre un État flamand qui s'affirme et un État belge qui s'efface».

Le fédéralisme belge est donc un «échec», et la partition, inévitable. Ou bien les francophones cèdent à la pression flamande et acceptent la confédéralisation, c'est-à-dire la fin de la Belgique, ou bien ils n'y cèdent pas et s'exposent à des «représailles explosives» qui la précipiteront. Tel est le dilemme auquel les Wallons et les Bruxellois sont confrontés, sachant que «tout nouveau "compromis à la belge", provisoire par définition, ne serait que la somme des mécontentements respectifs».

Dès lors, P.-H. Gendebien regrette l'aveuglement poujadiste du «marche-blanchisme tricolore» et exhorte les Belges francophones à «ouvrir les yeux» et à «devenir les acteurs de leur propre histoire». «La seule négociation utile, juge-t-il, est celle du divorce à l'amiable», mais un tiers arbitre, l'Europe, est nécessaire à la résolution du contentieux entre francophones et Flamands, ne serait-ce que pour «organiser et contrôler le référendum dans les communes contestées de la périphérie bruxelloise». Il importe donc de faire prendre

conscience aux chancelleries européennes «de l'ampleur de la crise belge» et «du rôle qu'elles ont à jouer dans son dénouement». Et ce d'autant plus que, seuls face aux Flamands, «les francophones sont trop faibles pour obtenir un statut correct». L'internationalisation de la question belge, écrit Claude Demelenne, pourrait se révéler le «talon d'Achille» du nationalisme flamand.

Quid de l'avenir de la «communauté de destin entre la Wallonie et Bruxelles», qu'il y a lieu de réaffirmer (400.000 Bruxellois sont des «Wallons de l'extérieur» et Bruxelles est un levier précieux pour le développement économique de la Wallonie) ? P.-H. Gendebien rejette la thèse de la «petite Belgique», ou «Wallo-Bru», «intoxication supplémentaire destinée à rassurer le peuple à bon compte». Pas plus qu'il n'existe de nation belge, il n'existe ni n'existera de nation «petite belge», qui résulterait de deux non-nationalités, la wallonne et la bruxelloise, minées par des «sentiments d'appartenance sous-régionalistes». Aux yeux du président du RWF, note Isabelle Philippon, «la France représente la seule planche de salut pour les francophones».

Enfin, aux jobards qui verraient en Yves Leterme un nouveau Wilfried Martens, P.-H. Gendebien rappelle cette évidence : Yves Leterme n'est pas un homme libre ; la NVA de Geert Bourgeois et de Bart De Wever ne surveille-t-elle pas le CD&V, prête à former, s'il échoue, un grand parti nationaliste flamand, égal du *Vlaams Belang* et du CD&V, avec la *Lijst De-decker* ? Moins libre, Yves Leterme est aussi plus tort : il bénéficie de «l'appui massif d'un patronat flamand rallié à la cause de l'émancipation».

Boris Coune

Scission programmée

Mehmet Koksai, journaliste au *Courrier International*

Chronique "Humeur allochtone"

Plusieurs rumeurs venant de Washington annoncent la naissance d'un futur État sur le continent européen. Si tout se passe comme prévu, un Parlement régional déclarera unilatéralement son indépendance par rapport à la mère patrie provoquant le divorce définitif longtemps discuté. Après des années passées à trouver un compromis impossible, la Région sécessionniste insiste qu'elle n'a plus rien en commun :

ni la langue, ni la culture et encore moins un destin commun qu'elle voudrait gérer de concert. Avant même la déclaration d'indépendance, plusieurs États membres de l'UE, comme l'Espagne, la Roumanie, Chypre ou encore l'Italie, ont déjà fortement critiqué cette perspective indépendantiste au motif que cela pourrait créer un précédent dangereux pour les différents mouvements autonomistes et donc une instabilité politique durable dans la région.

La presse internationale a déjà tranché en titrant pendant plusieurs mois sur l'irrésistible scission du pays. Avec ses quelque 2 millions d'habitants répartis sur moins de 11.000 km², le Kosovo, cette province *de jure* serbe sous protection de l'ONU, s'apprête donc à déclarer son indépendance.

Toute ressemblance avec des situations existantes, ayant existé ou futures ne pourrait être que fortuite...
(TBX n°237, 20.09.07)

Lundi 8 octobre 2007 — Éléments de traduction flamand-français découvert dans le *Lexique officiel à l'usage des partis francophones traditionnels et des médias subsidés de la Communauté française* (éd. L. Michel et fils à Jodoigne) :

Belgie barst ! : Vive la Belgique !

Wallen bulten ! : Bienvenue chez nous !

Fransse ratten... : Très chers amis Wallons...

Roi uw matten ! : Faites comme chez vous !

Vu comme ça, on comprend mieux...

(extrait du Blogue de Claude Thyse).

Belgique requiem — suite et fin

Première de couverture : «La fin annoncée de la Belgique. Des témoignages accablants» de La Libre Match (23-29.08.07). André Gillain s'entretient avec Me René Swennen, avocat aux barreaux de Liège et de Paris et écrivain, à propos de son livre *Belgique requiem* (1) ... et de ce qui reste de l'État fédéral. En voici l'essentiel :

A. G. — Comment décririez-vous la Belgique à quelqu'un qui ne la connaît pas ?

R. S. — Je dirais que la Belgique est un État artificiel, construit après la bataille de Waterloo et fondé au départ sur une unité de langue : le français. Jusqu'à la guerre 14-18, un véritable sentiment d'unité pouvait faire illusion. Puis, les Flamands ont voulu que leur culture et leur langue soient reconnues, ce qui est compréhensible. Et cela a donné l'État sans cohérence qui nous connaissons aujourd'hui (...)

A. G. — Pour vous, un processus est en route. Il mène inéluctablement à la fin du pays ?

R. S. — Absolument (...) La Wallonie et la Flandre ressemblent à deux pays étrangers ; presque plus rien ne les unit, si ce n'est des divergences d'intérêts. Le véritable débat s'est déplacé vers le terrain économique.

A. G. — Comment imaginez-vous la fin de la Belgique ?

R. S. — Le mouvement ne peut venir que de Flandre. En Wallonie et à Bruxelles, je constate une grande indifférence doublée d'une incompréhension. Les francophones ne témoignent pas d'une réelle conscience politique. En Flandre, on veut atteindre des objectifs précis, ceux d'une nation au sens plein, c'est-à-dire des éléments qui soient visibles en Europe et dans le monde.

Ils ont le sentiment que la Belgique les freine. Pour un Flamand, sans la Belgique, la Flandre serait l'une des nations les plus riches d'Europe.

A. G. — Que veulent alors les partis flamands ?

R. S. — Ils veulent une réforme permettant de passer du régime fédéral actuel au confédéralisme (ndlr : deux États souverains liés par un traité d'alliance toujours renégociable). Or, on ne peut y parvenir en maintenant le *statu quo* de Bruxelles (...) d'où le blocage...

A. G. — Le nom de "Belgoslavie" commence à fleurir sur internet... Personnellement, vous êtes partisan du rattachement à la France. Cette thèse peut-elle vraiment être prise au sérieux ?

R. S. — Bien sûr ! En raison de la grande similitude entre la Wallonie et la France. Mais le rattachement ne devrait pas avoir lieu sous forme d'une départementalisation, mais bien comme l'ajout d'une Région. (...) L'entité seulement constituée de la Wallonie et de Bruxelles ne serait pas viable (...) Il devrait revenir aux Bruxellois de se prononcer sur ce qu'ils veulent vraiment. Je vois fort bien la capitale devenir une ville-État, comme Monaco. Il y va de l'intérêt de Bruxelles.

A. G. — Les Flamands aussi revendiquent Bruxelles...

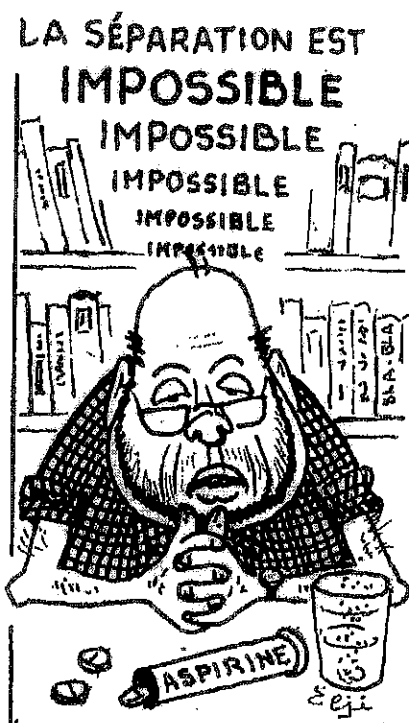
R. S. — Certes, mais ils ne peuvent tout avoir : la sécurité sociale, etc., etc. !

Notons que l'interview nous renvoie également au livre de Jacques Neyrinck, professeur de l'École polytechnique de Lausanne, *Le siège de Bruxelles* (paru en 1996) où il imagine la dislocation de la Belgique en 2007. Belle et troublante fiction-réalité au vu de l'évolution de la crise en cours !

Marc De Mideleer

La série des experts

La Belgique risque-t-elle de sombrer dans le gouffre de l'histoire ? Non, répondent les uns, parce que notre petit royaume est «une singularité» irremplaçable, voire «un laboratoire de paix» où se concoctent des lendemains qui chantent. D'autres échafaudent de mirifiques projets politiques. Outre une Belgique réduite à Wallonie-Bruxelles (ou «Belgique résiduelle» pour les médisants), on a vu successivement proposer l'amalgame Wallonie-Bruxelles-Luxembourg-Communauté germanophone ; une confédération réunissant neuf «principautés» provinciales ; une confédération à trois (nouveau mystère de la Trinité : 3 États souverains perpétuant la Belgique !) ; l'établissement d'un Centre dominant, c'est-à-dire un Grand Bruxelles qui avalerait les deux Brabant, replâtrage de l'ancien duché ; enfin le retour à la situation électorale d'avant 1914 par la création d'une



«circonscription électorale fédérale». La presse bruxelloise est toute bruisante de ces suggestions, analyses pointues et avis autorisés pondus par de distingués universitaires (souvent fort discrets jusque-là). Leurs réflexions vont, sauf exception (*), dans le même sens : habiller Mme Belgique de nouveaux oripeaux ! Car apprenez, bonnes gens, que la séparation est IM-POS-SIBLE. Et pour le prouver, chacun convoque, selon sa spécialité, le droit, l'histoire, l'économie, la fiscalité, la monarchie ou l'Europe... avec rappel obligé du célèbre «bon sens belge», remède magique comme on sait.

Allez, les gars, encore un effort ! L'imagination est sans limites et sans conséquences néfastes pour la carrière, sauf si vous vous risquez... à parler de la France. Alors là...

J. L.

(*) Voir résumé des articles de MM. Hermans et Dermagne, p. 29.



Colloque du 3 octobre 2007

« Belgique : stop ou encore ? »

Jean-Sébastien Jamart

Le 3 octobre 2007 a eu lieu aux Facultés de Namur un débat organisé par le Rassemblement Wallonie France de Namur sur le thème « Belgique : Stop ou encore ? Quel avenir pour la Wallonie ? ». Les 5 partis démocratiques wallons étaient représentés : Claude Eerdeken, député-bourgmestre d'Andenne (PS) ; Paul-Henry Gendebien, ancien député de Namur, président du RWF ; Georges Gilkinet, député fédéral de Namur (Écolo) ; Maxime Prévot, député fédéral et échevin de Namur (CDH) ; Jean-Marie Severin, député régional wallon et président du CPAS d'Eghezée (MR) :

La seule acceptation de débattre sur un tel sujet par les quatre partis traditionnels démontre qu'une grande partie du chemin a été faite cet été dans l'esprit des hommes politiques : la Belgique, ce sera peut-être bientôt du passé, à nous d'organiser la suite entre partis wallons, sans exclure la réunion possible de la Wallonie à la France.

Par contre, les journalistes invités ne se sont pas déplacés, sauf un journaliste de la RTBF qui était présent à une partie du débat « à titre personnel », sans vouloir interviewer les organisateurs et débatteurs, sans prendre de notes, sans enregistrer et sans photographier... Chacun a visiblement sa conception du journalisme et du devoir d'informer, même dans un service public payé par les contribuables wallons !

« Plutôt la France de Sarkozy que la Flandre de Leterme » Claude Eerdeken

D'entrée de jeu, Claude Eerdeken déclare que son point de vue est personnel. Au fil du temps, il constate une radicalisation flamande et, pour certains partis flamands, une véritable haine des Wallons. Et de rappeler les circonstances qui l'ont poussé le 10 juillet 1996 à déclarer en séance plénière du Parlement : « Mesdames et

Messieurs les Flamands, si vous continuez ainsi, ne soyez pas surpris que la France soit un jour aux portes de Bruxelles ». C'était la première fois qu'un député francophone déclarait au Parlement belge que la Belgique allait peut-être disparaître et qu'alors, la France prendrait le relais au « sud du pays ».

11 ans plus tard, les partis francophones négocient depuis quatre mois pour former un gouvernement. Pour C. Eerdeken, accepter la scission de Bruxelles-Hal-Vilvorde serait une véritable humiliation. De même, il n'est pas question d'accepter une scission en matière de chômage, de pension, d'allocations familiales, d'impôt sur les sociétés. « Jamais je n'apporterai ma voix à une réforme de l'Etat présentée par quelque parti que ce soit qui puisse, ne serait-ce que d'un iota, léser les intérêts wallons et francophones. J'en prends l'engagement. A l'âge que j'ai, personne ne m'en fera jamais changer d'avis ». Et d'enchaîner : « Les Flamands sont fous d'exiger ce qu'ils exigent, parce que les Bruxellois ont tout à gagner de la fin du pays. Si Bruxelles devient une structure indépendante avec ses ressources fiscales propres liées aux gens qui y travaillent, Bruxelles n'a plus la moindre difficulté financière. » Quant aux Wallons, ils réaliseront vite qu'une solidarité efficace ne marchera que dans le cadre d'une grande population, donc avec la France. Ils devront prendre position par référendum. Pour Bruxelles, le député PS est convaincu que l'option de la réunion à la France ne sera pas retenue par la population.

M. Eerdeken précise qu'il reste belge « pour l'instant », qu'il ne souhaite pas la disparition du pays, mais qu'il ne mettra pas le drapeau belge à sa fenêtre ni le drapeau français, et qu'il donne un sur-sis à ce pays pour se ressaisir. Mais que si les francophones doivent capituler, il faut entrer en résistance non violente face à un acte qui conduirait les Wallons à la soumission. Et de conclure : « J'aime mon pays, mais

à tout prendre, personnellement, je préfère la France de Sarkozy à la Flandre de Leterme ».

Il fallait avoir le courage de le dire. Surtout pour un député du Parti socialiste devenu le parti monarchiste et belgicain que l'on sait depuis qu'il est sous la férule d'Ello Di Rupo. Bravo ! Monsieur Eerdeken !

« Il faut une nécessaire phase d'unionisme » Paul-Henry Gendebien

Le président du RWF souligne l'importance de cette soirée qui inaugure une ère nouvelle dans la vie politique wallonne. Nous allons vers une nécessaire phase d'unionisme, c'est-à-dire de dépassement temporaire des différences idéologiques, politiques, tactiques ou autres, pour viser pour un temps, l'essentiel, c'est-à-dire l'avenir de notre peuple.

L'orateur constate que la Flandre est une Nation qu'elle n'a cessé de transformer en État. C'est donc l'échec du fédéralisme belge qui n'a pas réussi à pacifier et stabiliser la situation. Cela est dû à la Flandre qui considère chaque réforme de l'État comme une étape. Le fédéralisme pour la Flandre n'est qu'une étape avant l'indépendance. L'État fédéral belge est donc cliniquement mort. La question est de savoir à quel moment le décès sera déclaré. Il faut prévenir le peuple wallon de ce qui se prépare et dénoncer l'entreprise de tromperie généralisée organisée pour soutenir la Belgique finissante. Le moment est vraiment venu de discuter, entre Wallons, de l'avenir que nous voulons. Ce qui est en cause pour les Wallons, c'est une question de dignité et d'honneur. Il est temps pour les partis wallons de sortir de l'impréparation et d'envisager toutes les hypothèses et surtout celle de la fin de la Belgique. Le RWF est prêt à contribuer à cette réflexion de manière constructive, sans attendre 2009, dès aujourd'hui. >>>

« Les Écolos ne sont pas des Belgicains nostalgiques »
Georges Gilkinet

Le nouveau député fédéral Écolo G. Gilkinet a rappelé que son parti avait exigé pour participer à un gouvernement belge le départ de la NVA de Bart De Wever de la table de négociations, puisqu'elle veut la fin de la Belgique. «*Nous ne sommes pas des Belgicains nostalgiques*», mais les discussions institutionnelles ne sont pas moins importantes que les avancées environnementales et sociales.

Il rappelle qu'Écolo a constitué un groupe commun avec les Verts flamands *Groen* / au Parlement fédéral au nom des enjeux politiques qui sont les leurs. En quelque sorte, "l'union fait la force" entre eux. Sur le plan institutionnel, Écolo prône une meilleure coopération entre les niveaux de pouvoir, une élection simultanée du Parlement fédéral et des parlements régionaux. Et même qu'il n'écartera pas la proposition de Brigitte Grouwels : un bilinguisme généralisé pour le Brabant.

Nous ne pouvons que regretter qu'Écolo, jadis parti ultra-régionaliste, ait fait un virage à 180° et prône presque le retour à la Belgique de papa, via la concomitance des élections fédérales et régionales. Mais pourquoi ce parti devenu si belgicain a-t-il donc mis son siège de parti à Namur, capitale de la Wallonie ? Et demain, verra-t-on ses militants wallons coller à Ottignies-Louvain-la-Neuve des affiches «*Meer Brigitte, minder Frans*» ? Décidément, Écolo a tout faux...

« Les Francophones ne doivent pas être les cocus »
Maxime Prévot

Bien qu'il ne soit pas nostalgique de la Belgique de papa, M. Prévot considère que le fédéralisme belge est le moins mauvais des systèmes. Ce fédéralisme doit être un fédéralisme de coopération plutôt que de confrontation, alors que ces derniers mois, il en convient, cela tourne au vinaigre. Il reconnaît qu'il n'existe pas de Nation belge, et pense sans rire que l'État Belgique a permis de grandes choses comme la construc-

tion européenne (sic). Cela dit, c'est aux Wallons de se retrousser les manches et de ne compter que sur eux-mêmes, pour pouvoir mieux travailler dans le cadre du fédéralisme belge, comme en matière de santé où Rudy Demotte, un Wallon, a redressé la barre, supprimant ainsi les revendications flamandes dans ce secteur.

Entre « le sursis » qu' Eerdekenens donne à la Belgique et « la corde » que lui offre Gendebien, il y a de la marge : valoriser les atouts qui sont les nôtres, renforcer les liens avec Bruxelles qui est le premier poumon économique de la Wallonie. Pourtant, il y a une crise. Actuellement, ce n'est pas sa durée qui est le vrai problème, mais bien son climat et le dédain des partis flamands pour les intérêts des Wallons. M. Prévot constate que les opinions publiques sont très différentes entre le Nord et le Sud, et surtout que les hommes politiques des deux Régions ne se connaissent plus.

Pourtant, pour le CDH, le choix est clair : oui à un fédéralisme de coopération, non à un fédéralisme de confrontation. Les francophones doivent être fermes et ne doivent pas être «*les cocus*» dans cette négociation. Et de prédire que 2009 sera encore plus dur, car la Flandre aura épongé sa dette publique fin 2008 (1) et des sondages disent que 46 % des Flamands veulent la séparation et que, pour 65 %, il est probable qu'à terme la Belgique disparaisse. À chaque élection fédérale, la Flandre veut plus. M. Prévot met en garde : une Wallonie indépendante, ce sera 30% de pouvoir d'achat en moins pour les Wallons. Il faut calmer le jeu, surtout sur BHV, d'autant plus que, d'après lui, cette scission n'interpelle nullement les électeurs Wallons... En cas de séparation, M. Prévot préfère un État wallon indépendant à un État Wallobrux, mais repousse l'idée du rattachement à la France.

Eh bien ! on souhaite à Maxime Prévot bien du plaisir dans cette mini-Belgique : avec 30 % de pouvoir d'achat en moins, les Wallons ne risqueront plus de voter pour ceux qui sont partisans de ce mini-État, incapable d'assurer à ses citoyens un niveau de vie décent !

« Simplifier en priorité l'imbroglie institutionnel francophone »
Jean-Marie Severin

Pour J.-M. Severin, tout va bien, on va finir pas s'entendre; Il croit en la Belgique, car, d'habitude, on y trouve des solutions. Mais il reconnaît que dans 10 ans ou 15 ans, la situation sera peut-être différente.

Par ailleurs, comme le 27 septembre 2002 alors qu'il était ministre, il plaide pour une simplification de l'imbroglie communautaire/régionale trop compliquée entre francophones, en rassemblant les institutions de Bruxelles, de la Wallonie et de la Communauté française.

Cela peut d'ailleurs se faire sans l'autorisation des Flamands. Pour lui, avant de songer à un rapprochement avec la France, il faut réunir nos forces et, si les Wallons et Bruxellois prennent l'habitude de travailler ensemble et que le divorce belge a lieu, nous serons bien préparés. Notons que l'orateur a pris l'engagement que jamais le MR n'acceptera une réforme de l'État qui permettrait une diminution de l'impôt des sociétés en Flandre uniquement. Dont acte.

Il envisage aussi d'autres possibilités en cas de séparation : éventuellement un rapprochement avec le Luxembourg ... Et de rappeler «*le problème*» de la France avec ses Corses... Mais sa priorité reste la collaboration entre Bruxellois et Wallons. Et il reproche aux «*rattachistes*» de marcher pour les Flamands extrémistes en développant aujourd'hui ces thèses préalablement à la scission de la Belgique...

C'est bien le problème, Monsieur Severin, à force de ne pas vouloir se préparer, on en vient à envisager l'idée la plus saugrenue et grotesque qui soit : le rattachement de la Wallonie au Luxembourg ... Sûr que le Luxembourg est demandeur !

Heureusement que Monsieur Severin a insisté pour que tout cela se décide par référendum. Pourvu que ce ne soit pas lui qui pose la question !

(1) Ndlr : Au fou ! la dette est belge et pas seulement flamande !

Extraits du blogue-note de Claude Thayse, <http://www.claude-thayse.net/> (avec son aimable autorisation).

Lundi 24 septembre 2007 Le divorce des opinions publiques se confirme.

Le sondage réalisé par iVox pour le compte des journaux *Het Nieuwsblad op zondag* et *Vers l'Avenir* et abondamment commenté dans la presse ne met l'accent que sur le rejet de Leterme au profit de Verhofstadt au poste de premier ministre potentiel. Soit dit en passant, voilà un sondage qui doit faire plaisir aux Flamands et leur rappeler le traitement fait aux résultats du referendum sur le retour du roi, admirateur du Chancelier Hitler, qu'ils avaient plébiscité en 1950... Il montre bien la division des opinions publiques. Si Leterme ne devient pas premier ministre, ça en fera un magnifique nouveau martyr de la cause flamande ! Evidemment, ces résultats traduisent encore un souci croissant devant une crise politique qui dure : plus de 77% des personnes interrogées craignent ainsi qu'elle aura des conséquences fâcheuses pour l'économie.

Les chiffres moins commentés confirment les résultats d'un précédent sondage réalisé fin août : 39,1% des Flamands se montrent favorables à l'indépendance de la Flandre, pour 12,7 de Francophones (Mais quels « Francophones » ?) se disent prêts à renoncer à la Belgique. À la condition que je proposais dans ce billet précédent ou par conviction. Ce qui serait nouveau.

Enfin, une évidence, un sondage n'est qu'un cliché, un instantané de l'état d'esprit d'une population à un moment donné. Celui auquel la question est posée. Un test. Pas une élection. Ne l'oublions pas.

Vendredi 28 septembre 2007 Le double jeu d'Olivier Maingain

Frustration de ne pas avoir été invité aux discussions par "l'explorateur" ou plutôt preuves que celles-ci patinent méchamment ? Le vice-président bruxellois (*) du MR s'est fendu hier de propos bien dans l'air du temps. « *Que personne ne s'y trompe, la Flandre s'est constituée en nation, et aujourd'hui elle a la prétention de s'ériger en État, dans la Belgique si elle en tire encore avantage, hors d'elle si ses intérêts le lui dictent. Les francophones auraient tort de croire qu'ils arrêteront la marche en avant de la Flandre nationaliste en payant toujours un prix plus élevé pour maintenir un semblant d'unité* ». « *Face à l'État, flamand qui se construit, les francophones ne peuvent plus se contenter de raisonner en termes de Communauté ou de Région. Wallons et Bruxellois peuvent envisager de garder l'État belge sans la Flandre, en veillant au lien territorial entre Bruxelles et la Wallonie* ». Voilà le message principal de cette sortie ultra-médiatisée et qui pourtant n'apporte rien de nouveau. Sauf que Maingain, se parant comme d'habitude de son rôle de "défenseur de la cause frankeupheune" aura bien mérité de la "patrie résiduelle belgo-wallo-bruxelloise" qu'on nous prépare. Sachant l'effet de ses propos en Flandre, il montre par là que quel que soit le résultat des négociations (en fait, je pense qu'il s'en tape !) : élargissement de Bruxelles à certaines

communes de la périphérie ou maintien définitif de ces communes en Flandre, pour les politiciens élus comme lui sur le message "il faut sauver Willy, la Belgique unie", leur choix est fait. Et il est temps de préparer la population et donc les esprits à la phase suivante : l'État, « Belgique-résidu ». Contre la France. Il n'y a pas de surprise, finalement.

(*) Avez-vous remarqué qu'il ne prononce jamais (ou alors j'ai été distrait...) le mot "Wallon" ? C'est également lui aussi est l'auteur de l'expression assez méprisante : « *République des bords de Meuse*... » pour qualifier la Wallonie.

Dimanche 7 octobre 2007 Un gouvernement bientôt ? Possible... mais après ?

C'est passé inaperçu (sauf pour *Trends-Tendance* du 20/09), mais, le 20 septembre dernier, les directeurs généraux de l'administration flamande se sont réunis pour discuter d'un nouveau rapport à l'attention du gouvernement flamand. Rapport qui complète, précise et corrige les 95 revendications de réforme de l'État.

Ce rapport est rendu nécessaire dans l'immédiat, parce qu'on le sait, l'article 35 de la Constitution n'a pas été déclaré révisable. Pourtant, celui-ci stipule que les compétences résiduelles sont allouées aux Communautés et Régions alors que le pouvoir fédéral est responsable de tous les sujets qui lui sont spécifiés. Embêtant parce qu'il serait logique qu'il devienne d'application le plus rapidement possible dans l'objectif d'obtenir les compétences plus homogènes, une plus grande autonomie fiscale ou encore une division des compétences fédérales comme la Sécurité sociale, le Droit social ou la Justice...

Bref, les Flamands travaillent sur un texte apportant des précisions sur les changements législatifs nécessaires à un approfondissement de la régionalisation. C'est de bonne guerre. Les Flamands préparent l'avenir. Et si on analyse plus en profondeur certains thèmes, on peut se dire que, par exemple, les habitants francophones de Flandre (communes à facilités, Fourons, et autres...) auront bientôt des raisons supplémentaires de s'inquiéter. On sait, et les partis qui se disent défenseurs de ses habitants francophones en font grand cas, que la pression internationale pousse à la ratification de la « Convention cadre pour la protection des minorités ». Les directeurs généraux de l'administration flamande en sont à formuler une « définition juridique étanche de la minorité nationale qui ne présente aucun danger pour les principes de territorialité et la législation linguistique ». Pas mal, non ?

Il en va ainsi pour d'autres domaines, comme la régionalisation complète du Commerce extérieur, les soins de Santé, l'autonomie fiscale, les représentations au sein des conseils des ministres européens, les organismes scientifiques restés fédéraux, etc... Organisés, prévoyants et fidèles à la feuille de route historique du Mouvement flamand, ces exigences bien ficelées vont continuer à donner des cheveux gris à ceux >>>

qui en face se contentent de faire comme si c'était le fait d'une «minorité d'extrémiste et que comme nous sommes tous belges, le bon sens prévaudra» et qu'il faut continuer à n'être demandeur de rien.

Les Flamands auront ainsi bientôt "tout" ce dont ils ont besoin et, en face, "bêtement belges tous seuls", les partis francophones traditionnels n'auront "rien". Comme ils l'auront voulu et annoncé... pour notre plus grand malheur. Sur Kanaal Z en NL (07/10), un débat auquel participaient le professeur Vermeersch de l'université de Gent ainsi qu'une éminence du *Volksbeweging* a également permis de préciser la notion de "minorités" dans le sens décrit ci-dessus le jour où lorsque la Flandre ratifiera la convention sur la protection des minorités.

* * *

Lundi 8 octobre 2007

Pour certains politiciens, le mépris est un état naturel.

Invité ce matin de l'émission « Matin première », le commissaire européen Louis Michel de fort méchant humeur étalait sa mauvaise foi face à Jean Quatremer du journal *Libération*. Son aveuglement volontaire, délibéré et persévérant est consternant. Il est inquiétant aussi, car cet aveuglement semble la ligne de conduite de notre classe politique. Mais ce

n'est pas nouveau, comme beaucoup de ses pareils, Louis Michel subordonne l'intérêt général à son intérêt partisan immédiat. Et tant pis pour la Wallonie et les Wallons. À preuve, cet extrait du *Figaro* du... 28.10.1996 ! Il répondait à la question suivante :

— «Quelle est votre attitude en face de cette idée folle du rattachisme dont tout le monde parle aujourd'hui dans la communauté wallonne ?»

Et sa réponse : « *Je n'ose plus dire que le rattachisme soit une idée folle. Si l'espace francophone ne devient pas une réalité, si le séparatisme est inéluctable, alors les Wallons diront : je préfère être Français plutôt que Wallon. Moi, personnellement, si je dois choisir entre être Wallon dans un socialiste ou être Français, je préfère devenir Français* ». Ou comment dire qu'entre deux maux, il faut choisir le moindre... Il poursuit en précisant : «*Entre un État wallon replié sur lui-même et la France, je choisis la France, car la Wallonie c'est un cul-de-sac économique, social, culturel.*»

L'interview se termine ainsi :

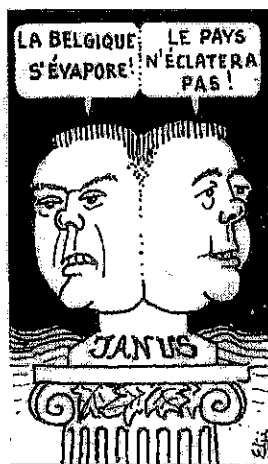
Question : «Croyez-vous que la France accepterait de récupérer ainsi les francophones belges ?»

Réponse : «*Nous avons des contacts avec Paris et je suis sûr que Paris ne ferait pas longtemps la fine bouche.*»

Il n'y a donc pas qu'avec les journalistes français que le Jodoignois se montre méprisant... Le pire, c'est que quand on écoute ses fils, ça semble bien être plus qu'atavique. Héritaire !

«Si mon parti devient incontournable après les élections de 2003, les Wallons devront accepter la scission. S'ils refusent, il n'y aura pas de gouvernement. Et cela peut durer quelques semaines. Ou quelques mois. Cela n'a aucune importance, nous les contraindrons à se mettre à genoux».

De qui est cette mâle déclaration ? Ne cherchez plus : ces propos flamboyants étaient de Karel De Gucht, alors président du VLD, lorsqu'il répondait aux questions du *P-Magazine* en novembre 2002.



Depuis, cinq ans ont passé. Entretemps, afin de devenir le ministre des Affaires étrangères de Sa Majesté Albert II, notre homme a prestement, toute honte bue, enfilé une belle veste tricolore pour déclarer, à la fin de septembre, que «*le pays n'éclatera pas*», et, peu après, que ce sera au tour des Flamands (de la NVA) de «*se mettre à plat ventre*».

Décidément, le butor aime humilier. Allez, Excellence, sans rancune et bon appétit, la soupe belge sent encore si bon !

TIENS, VOILÀ DU BIDON...



L'historien et homme politique Hervé Hasquin, outré par la campagne d'affichage de signes de belgitude, répond

au *Soir* (28.09) : «*On essaie, côté francophone, de nous montrer qu'il y a encore des Belges et l'on nous montre et remontre LE Flamand qui se dit encore Belge. Intellectuellement, ça me scandalise. (...) Au sud du pays, on entretient le mythe que ce qui est en train de se passer dans ce pays, c'est de la seule faute des hommes politiques. Si les francophones comprenaient le flamand et prenaient le temps d'aller voir en Flandre ce qui se passe, ils verraient que les choses sont bien plus avancées*

qu'on ne le dit, en termes d'éloignement. Mais non, on vit dans le leurre et la duperie (...)

Les sondages se multiplient, «*mais jamais aucun média n'a osé poser la question aux citoyens du nord ou du sud : qu'est-ce que vous entendez par "être belge" ?* Alors qu'on aurait des résultats très différents ! Cela relève de l'escroquerie intellectuelle. On vit dans un grand bluff».

Merci, M. Hasquin, pour votre franc-parler. C'est si rare !

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

Louisiane

Pierre Bertrand, sénateur honoraire

En Amérique du Nord, le français c'est le Québec avec ses 7 millions d'habitants dont 83 % de francophones. À l'autre extrémité, la Louisiane compte 4 millions d'âmes dont 250.000 francophones — 300.000 affirment les plus optimistes. Il semble nécessaire de mieux connaître l'histoire torturée du français dont la survie, dans cet État américain, relève d'un miracle encore plus surprenant qu'au Québec.

L'étincelle se produit dès 1605 grâce à la fondation par des Français de la Cadie, ultérieurement dénommée Acadie. Ils occuperont progressivement le site actuel de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, des îles de la Madeleine, du Prince-Édouard et de l'État américain du Maine.

Dans le même temps, à 2.000 km au Sud, René Robert Cavelier de La Salle explore en 1682 la Louisiane, dédiée à Louis XIV, où s'établit la première colonie française en 1699.

En 1713 déjà, l'Acadie française est cédée à la Grande-Bretagne par le Traité d'Utrecht : il s'ensuit son anglicisation forcée. Les Acadiens réfractaires sont déportés en Louisiane par les Anglais en 1755 : "le Grand Dérangement". Quittant leur pays où ils ne peuvent plus parler leur langue, le mouvement s'amplifie dès 1765 par l'émigration de nombreux Acadiens rejoignant les leurs, à Québec ou à la Nouvelle-Orléans.

La France, premier colonisateur de la Louisiane, la récupère et la reperd plusieurs fois : elle la cède en partie à l'Espagne et à la Grande-Bretagne, la recouvre jusqu'à ce que Bonaparte la vende en 1803 aux États-Unis, qui en feront un État de l'Union en 1812.

Un siècle plus tard, diverses lois américaines banniront la langue française de la Louisiane et décréteront en 1921 l'anglais seule langue autorisée.

Dans ce désordre, le français persécuté a éclaté, formant des groupes sociaux distincts entraînant la diversité des parlers. Le français originaire des colons blancs a quasiment disparu. Depuis le XVIII^e siècle, un créole louisianais est né, principalement issu du français mélangé de vocabulaire africain, espagnol, indien et anglais. Particulièrement victime de l'esclavage, cette population créole en voie d'extinction s'est cantonnée dans le Sud. C'est le cadien ("cajun" américain) qui survivra, trouvant ses origines dans le français poitevin et berrichon parlé dans les provinces maritimes du Canada, importé de France. Le cadien empruntera de-ci de-là des mots indiens, africains, anglais, espagnols et créoles louisianais. La réhabilitation progressive de l'enseignement du français, consolidée depuis 1960, influencera le cadien traditionnel, en le francisant encore davantage.

La politique gouvernementale linguistique de la Louisiane, s'appuyant sur l'autonomie culturelle résultant du système fédéral, est fortement inspirée depuis cinquante ans, par le *CODOFIL* (*Council for the development of French in Louisiana*). Le français est sauvé grâce à l'enseignement public et privé qui touche 21.000 apprenants dans le primaire, 40.000 dans le secondaire et 400 dans le supérieur.

L'Alliance française de La Nouvelle-Orléans et de Lafayette offre des sessions semestrielles de cours de français à 500 adultes.

Le *CODOFIL* accorde des bourses permettant aux étudiants de poursuivre leurs études en France, en Suisse, au Québec ou en Belgique. Les enseignants francophones y sont recrutés par contrat temporaire.

Sur place, des conférences, des festivals, des programmes de radio et de télévision en français sont généralisés.

L'Université d'État de Louisiane à Baton Rouge comprend un département d'études françaises et francophones, intégrant un centre de recherche et de formation des enseignants de français.

Depuis 2006, une revue électronique "Mondes francophones" vise tous les domaines d'expression de notre langue : deux prix annuels de 500 dollars récompensent les meilleurs articles publiés. La semaine de la Francophonie illustre l'importance recouvrée du français. Les associations francophones sont si nombreuses qu'il a fallu en instituer la coordination. Les chanteurs cadiens ont acquis, comme leurs confrères québécois, une renommée internationale.

Un lien très solidaire unit la Louisiane et le Québec : il s'est activement manifesté lors du cyclone Katrina, en août 2005, dont les lourds dégâts sont toujours en instance de réparation, soulignant les carences des administrations locale et fédérale, jusqu'au président des États-Unis.

Rappelons que l'appartenance officielle de la Louisiane à l'Organisation internationale de la Francophonie est incompatible avec son statut d'État fédéral, qui ne lui permet pas de prétendre à une reconnaissance internationale. Mais cette incompétence juridique ne l'empêche pas de participer fraternellement aux Sommets de la Francophonie, à titre privé.

Cet îlot francophone et francophile, tellement minuscule, ne s'est pas fondu dans l'énorme masse de 285 millions d'Américains. Il s'est donné les moyens de survivre : son exemple force l'admiration.

Source : État de la Francophonie dans le monde, 2006-2007. Rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Arena et Demotte unis pour l'éradication du cours d'allemand

Pierre Mélot

En lisant ce titre — une affirmation forte et, aux yeux de certains, inexacte voire choquante à l'égard des deux ministres —, le lecteur est en droit de se demander sur quoi repose cette accusation. Qu'il veuille bien poursuivre sa lecture un moment s'il veut prendre connaissance de nos inquiétantes observations.

Souvenons-nous. Il n'y a pas bien longtemps (janvier 2007); Mme Arena, ministre-présidente de la Communauté française chargée de l'Enseignement et ministre wallonne de la Formation, a pris une décision tristement restrictive à l'égard des jeunes Wallons lauréats d'une bourse de perfectionnement linguistique octroyée dans le cadre du volet Langues du Plan Marshall. Constatant, sans doute avec dépit, leur manque d'intérêt pour les séjours de longue durée en Flandre ou aux Pays-Bas et le succès remporté par des langues plus répandues, elle n'a rien trouvé de mieux que d'édicter une règle nouvelle, plus contraignante, frappant les candidats à l'immersion linguistique dans les seuls pays non néerlandophones.

Cette règle partielle searticule en deux points. Le bâton d'abord : **dorénavant, les séjours subventionnés par la Région wallonne pour un pays non néerlandophone seront conditionnés par la maîtrise préalable du... néerlandais** ! (ou de l'allemand, pour faire bonne figure). La carotte ensuite : **en cas de réussite du test obligatoire de néerlandais organisé par le FOREM, le taux de la bourse passera de 50 à 100%**. Le beau règlement que voilà ! Pour être tordu, c'est tordu. On ne sait s'il faut en rire ou en pleurer... Il paraît que la Belgique est le pays du surréalisme, soit. Mais il y a des limites ! Qu'on imagine la perplexité, le désarroi de l'adolescent découvrant que pour pouvoir bénéficier d'une bourse lui permettant d'aller se perfectionner à l'étranger en anglais ou en espagnol, il faut d'abord passer par le filtre étroit du néerlandais !

Ne tournons pas autour du pot. Aux plans intellectuel et éducatif, la mesure prise par la ministre — pourtant responsable de l'Enseignement — nous paraît relever de l'incohérence la plus criante. Même si comparaison n'est pas raison, c'est un peu comme si l'aspirant toubib s'entendait déclarer : «Tu veux devenir médecin ? D'accord. Mais apprends d'abord la dentisterie...»

Au plan politique par contre, pas la moindre incohérence chez Mme Arena : on est belgicain jusqu'au bout des ongles ! Et il faut le montrer. À l'électeur. À la Flandre. À Élio. Peu importe si on trompe le citoyen wallon en incrustant dans son esprit l'idée, fausse, que le néerlandais est LA langue de l'avenir... puisque, pense-t-elle, la Belgique va durer. LA langue qu'il faut apprendre, quoi qu'il en coûte en efforts mentaux et en refoulement de son désintérêt pour un outil linguistique qui ne mène à peu près nulle part. Un passe-par-tout qui ne marche que sur une seule serrure !

L'autre compère naviguant dans les mêmes eaux troubles de la belgitude profonde vient de prendre les rênes de la Région wallonne. Nous voilà bien livrés ! Au moment même où sa collègue Arena sort son idée de «*Commission Wallonie-Bruxelles 2009*» censée aboutir à un projet francophone unique pour les deux régions (dans le cadre belge, entendons-nous bien), Rudy Demotte s'oppose à tout débat institutionnel sur ce sujet au Parlement wallon. Justification de son refus : «*Je ne rêve pas à un vaste forum qui serait la négation de notre attachement à l'État fédéral.*» Voilà qui est dit, personne n'est surpris. Catapulté à la tête du Gouvernement wallon après un solide écolage belgicain au Gouvernement fédéral, cet unitariste convaincu se sentirait déshonoré s'il tenait un discours tourné résolument vers l'affranchissement de la Wallonie... L'air du large lui fait peur !

Et l'allemand dans tout ça ? Eh bien dans tout ça, c'est-à-dire dans le marais belge, l'allemand n'est pas très bien loti — c'est le moins qu'on puisse dire. Et dans le cadre institutionnel qui régit actuellement la Belgique, ce n'est pas près de changer. Voici pourquoi.

Où et quand le citoyen wallon apprend-il une ou plusieurs langues étrangères ? Le parcours polyglotte du Wallon démarre en 5^e année primaire et se poursuit en 6^e année. Langues proposées : l'anglais, l'allemand, le néerlandais. Une restriction d'importance : quels que soient les choix opérés par les parents pour leurs enfants, seules deux langues étrangères peuvent être enseignées dans une même école, et jamais trois. Résultat : vu l'attrait exercé par l'anglais d'une part, et compte tenu de l'existence d'une communauté néerlandoflamandophone à l'intérieur de nos modestes frontières d'autre part, il est clair que, dans l'immense majorité des écoles, c'est l'allemand qui est le laissé-pour-compte.

Dans l'enseignement secondaire, il faut distinguer : 1. l'enseignement général, où la majorité des élèves suivent deux cours de langue, rarement trois ; 2. l'enseignement technique, où, le plus souvent, les élèves apprennent une langue étrangère, parfois deux ; 3. l'enseignement professionnel, où la plupart des élèves n'ont pas de cours de langue. Pour les mêmes raisons que dans l'enseignement primaire (et bien que, en principe, trois langues différentes puissent être, ici, enseignées dans une même école), c'est encore une fois l'allemand — monde et Belgique obligent — qui restera sur la touche.

Dans l'enseignement supérieur, le cours de langue étrangère n'est quasiment plus au programme sauf, bien entendu, dans les sections linguistiques des universités et des écoles normales. Il arrive aussi qu'un cours d'anglais soit maintenu dans certaines facultés ou orientations.

Enfin, quelque 110 écoles primaires et secondaires wallonnes dispensent un enseignement selon la méthode immersive, c'est-à-dire entre 25 et 75 % des cours donnés dans une >>>

autre langue que le français (par ordre d'importance de fréquentation : néerlandais, anglais, allemand).

N'oublions pas, pour être complet, l'enseignement de promotion sociale (encore appelé parfois "cours du soir") qui offre une large palette de cours de langue dispensés principalement aux adultes.

Le tableau que nous venons de dresser est donc sombre à l'égard du cours d'allemand. Il ne le sera pas moins si la Wallonie, restant craintivement repliée sur elle-même et sur Bruxelles au plan institutionnel, forme dans un avenir plus ou moins proche ce qu'il est convenu d'appeler la "Belgique résiduelle".

Pourquoi les choix linguistiques décrits ci-dessus ne varieront-ils pas aussi longtemps que la Wallonie fera partie de l'État belge ? Comprenons bien ceci : apprendre une langue étrangère — nous le savons par expérience — est une tâche répétitive et exigeante, exaltante sans doute mais lassante parfois et toujours de longue haleine. Or la vie est courte... De ces constatations, nos concitoyens tirent spontanément deux conclusions, pour eux-mêmes comme pour leurs enfants : 1. Un ordre de priorité doit être établi entre les trois langues proposées en fonction de divers critères axés principalement sur la rentabilité (importance numérique, économique, politique, culturelle de la langue choisie) ; 2. S'il leur reste du temps, de l'énergie, de la motivation, ils en-

tameront l'étude d'une deuxième langue (moins répandue, moins importante, etc.). Quant à l'apprentissage d'une troisième langue, seule une minorité s'y consacrera.

Conséquence : dans la Belgique fédérale actuelle comme dans une éventuelle Belgique résiduelle (où l'influence flamande continuerait à peser d'un poids certain), il est humainement et mathématiquement impossible de voir l'allemand remonter à la deuxième position dans l'ordre de priorité des langues étrangères apprises à l'école.

Conclusion :

La Wallonie doit **IMPÉRATIVEMENT** sortir du cadre belge si elle veut se réorienter vers l'apprentissage et la pratique de la langue allemande. Cette condition est indispensable à la pénétration de cet énorme ensemble industriel, commercial et culturel par nos concitoyens et nos entreprises. Grâce à l'allemand, venant s'ajouter à l'anglais manié par le plus grand nombre, le citoyen wallon, francophone de naissance ou d'adoption, se trouvera en position de force pour entrer en communication avec un nombre considérable de peuples qui comptent sur la planète.

Et si Arena et Demotte s'obstinent à s'accrocher à la Belgique déclinante — scellant ainsi, même s'ils ne veulent pas le reconnaître, l'éradication du cours d'allemand — laissons-les à leurs chimères et volons vers des cieux plus porteurs !

Rappel utile sur notre position linguistique en Europe

Aux portes de la Wallonie — et même en son sein — commence, à l'est, la plus peuplée des communautés linguistiques d'Europe. Près de 100 millions de personnes — soit un Européen sur cinq — parlent, pensent et consomment en allemand principalement en Allemagne, en Autriche et en Suisse. Relèvent également du bloc germanophone des populations plus discrètes en nombre, quoique non négligeables, vivant en province de Liège, au grand-duché de Luxembourg et dans la principauté du Liechtenstein. Vient s'y ajouter des minorités protégées établies de longue date dans le Nord de l'Italie et d'autres communautés dispersées dans les républiques tchèque et slovaque et dans les pays slaves et scandinaves.

Plutôt que de nous désoler sur le triste sort — pour ne pas dire le mépris imbécile — que la Wallonie, dans le cadre étroitement belge, réserve au cours d'allemand dans ses établissements scolaires, réfléchissons ensemble aux moyens de remédier à ce qu'il faut bien appeler une grossière erreur d'appréciation, une faute. Pour nous éclairer, écoutons M. Klaus Wowereit, maire de Berlin et nouveau plénipotentiaire chargé des Affaires culturelles dans le cadre du Traité sur la coopération franco-allemande. S'adressant aux parents français par le canal du journal *Le Figaro* du 24 janvier dernier, cette éminente personnalité de la République fédérale d'Allemagne énonce quelques vérités dignes d'intérêt sur les rapports entre son pays et la France. Mais surtout, il tend la main aux Françaises et aux Français désireux de doter leurs enfants du meilleur bagage possible.

« (...) Savez-vous, chers Parents, que l'Allemagne, premier

exportateur mondial, est le premier partenaire économique de la France ? Et avez-vous bien pesé la quantité d'emplois qui se cachent sous ces termes ? Les échanges commerciaux entre la France et l'Allemagne emploient, directement ou indirectement, 700.000 Français. 2.700 entreprises allemandes sont implantées en France et 1.400 françaises le sont en Allemagne. Chaque année, près de 160.000 postes à pourvoir en France requièrent la maîtrise de l'allemand (...) Rien qu'en Allemagne, 2.000 villes vous attendent, jumelées avec des villes françaises. Vos enfants pourront, comme 200.000 jeunes chaque année, participer aux nombreux programmes d'échange mis en place par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (échanges scolaires, ateliers musicaux, etc.). À l'issue de leur scolarité secondaire, vos enfants pourront prendre une longueur d'avance en passant l'« AbiBac ». C'est un baccalauréat « double », reconnu en France et en Allemagne. Un précieux sésame qui leur permettra de poursuivre des études en France comme en Allemagne. Chaque année, 6.500 jeunes Français partent étudier outre-Rhin. Leurs « doubles diplômes » sont très recherchés par les employeurs (...) Et surtout, faites passer le mot : l'allemand est un atout que les autres envieront à vos enfants. »

À l'évidence, le monde germanophone ne manque pas d'attraits. Son marché est énorme, ses ressources humaines et technologiques impressionnantes, sa position d'intermédiaire avec les pays de l'Europe de l'Est capitale. Or les Wallons, ses voisins directs, en sont pratiquement exclus ! À qui la faute ? Le seul, le vrai, le grand responsable de cette exclusion — crions-le sur toutes les longueurs d'onde — se nomme : **L'État belge !** Qu'attendons-nous pour prendre place dans le concert franco-allemand ?

Pierre Mélot

Francophonie, vaste programme

Petit jeu pour mieux nous connaître

Rappelez-vous. Cinq termes nouveaux de la gastronomie étaient soumis à votre curiosité dans le n° 74 de *Wallonie-France*. Exceptionnellement, les solutions ne vous étaient pas données, et nous invitons à aller les découvrir dans le petit recueil facile à lire intitulé *La langue dans les assiettes*, sous-titré «*Quelques recettes pour créer des mots nouveaux dans l'alimentation*».

Édité par la Communauté française, ce recueil — rappelons-le — peut s'obtenir, pour 1,5 euro, en téléphonant au numéro 02-413.32.74 ou en tapant sur

votre clavier secretariat.lngfr@cfwb.be (et non secretariat.1ngfr@cfwb.be comme indiqué par erreur).

Si vous n'avez pas trouvé les définitions ou que vous n'avez pas encore commandé le recueil en question (dépêchez-vous car il est très instructif !), nous vous les donnons ici :

alcopop (n.m.) : boisson ressemblant à de la limonade mais ayant une teneur en alcool comparable à celle de la bière.

coupe-goutte (n.m.) : dispositif destiné

à empêcher les gouttes de couler le long d'une bouteille.

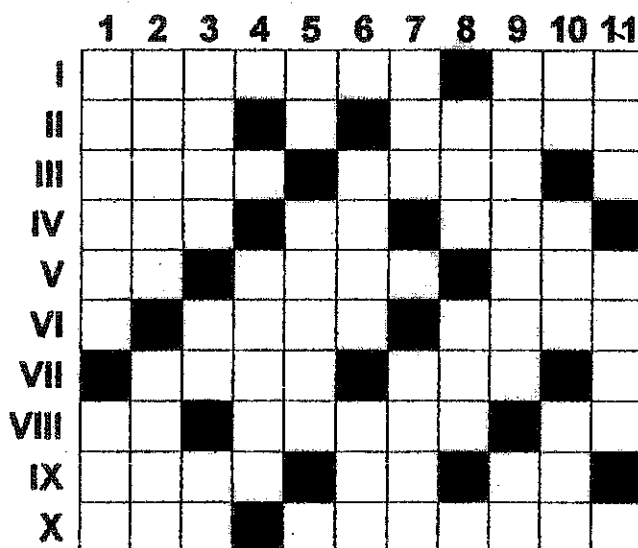
foccacia (n.f.) : pain italien à l'huile d'olive, de forme plate et rectangulaire.

légume juvénile (loc.m.) : légume n'ayant pas encore atteint le stade de maturité (à ne pas confondre avec le mini-légume).

nem (n.m.) : beignet vietnamien à base de porc et de nouilles.

Assez pour aujourd'hui. Amusez-vous à replacer ces mots dans la conversation lors du prochain repas en famille !

Mots croisés / N°75 – Onomatopées



HORizontalement : I. Éternuement — Bruit de morse. II. Sommeil — Fait le Raminagrobis. III. Grogement — Grosse bise. IV. Cri de Haddock chez Hergé — Commence à boire avec ou — Chien fuyant, la queue entre les pattes. V. Cri d'extraterrestre — Explosion — Bruit au réveil. VI. Appétit — Cri du Hippie. VII. Bruit de chute de roi — A son bruit au claquement. VIII. Appel bref — Grande explosion lointaine — Début de crainte ou de froid. IX. Sifflement — Éclat de rire de la Castafiore (Hergé) — Syllabe de scat. X. Accroche d'approche — Complet désintéressement.

VERTICALEMENT : 1. Étranglement — Attire discrètement l'attention. 2. Sonnerie — Serpent. 3. Mâchoires en action — Bruit d'instruments divers — Appel discret ou signe de patron. 4. Chocs — 5. Marque le surprise — Extrait de tremblement. 6. Porte qui claque — Appel lointain. 7. Soupir de plaisir — Bruit de chute ou d'explosion. 8. Coup de fouet — Émet un doute. 9. Mitrailleuse — Prolongé, fait fi. 10. Appelle une vache — Long cri de peur — Giflé. 11. Sirène de bateau — Grogement sourd.

Un exemple de coopération

Santé : la mutualité socialiste belge (FMSS) et la Mutuelle des Étudiants Français (LMDE) se sont unies pour offrir aux étudiants des deux pays une meilleure protection santé en évitant les

soucis administratifs. Elles ont, en effet, mis en place ce mercredi un partenariat considéré comme une première européenne.

Dans un premier temps, la collaboration s'adresse aux étudiants français étudiant à Liège et à Mons, où la popula-

tion étudiante française est la plus importante (50 % du total de la Communauté française), et aux étudiants belges qui font leurs études à Lille ou dans la région parisienne.

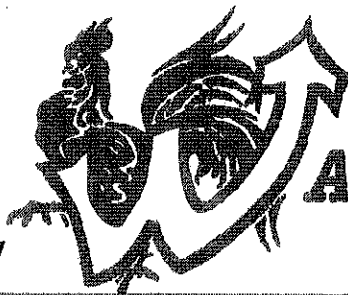
(Extrait du *Soir*, 06.09.07)

Rectificatif et précisions

Dans le dossier intitulé *La SNCB rebaptise à tout va* paru dans le n° 74 (sept. / oct. 2007) de *Wallonie-France*, p. 13, il y a lieu de lire "(commune de Ferrières, province de Liège)" et non "(commune de Ferrières, province de Luxembourg)".

D'autre part, l'année de naissance de Charlemagne le plus communément admise est 742, bien que certains historiens et chercheurs avancent plusieurs autres dates allant de 736 à 749.

Enfin, plusieurs étymologies sont proposées pour le nom de la commune de Herstal, dont "écurie de l'armée" ou "écurie du seigneur".



ÉDITORIAL

AH, QUE LA CRISE EST JOLIE !

Bienheureuse crise ! Quelle que soit son issue, elle aura dévasté les certitudes des belgicains, donné le coup de grâce aux illusions fédéralistes et montré en pleine lumière à l'étranger combien l'État belge est artificiel. Naturellement, il faut compter avec la résistance de l'ordre établi. Il déploie sur les ondes et dans la presse une manœuvre d'intoxication analogue à celle qui suivit la mort de Baudouin I^{er}. Le crétinisme ou la respectable nostalgie font exhiber à quelques milliers de fenêtres les couleurs du royaume. Inspirée par le vieil unitarisme syndical, jamais en arrière d'un mauvais coup contre les travailleurs wallons, une pétition circule en faveur d'une chimérique solidarité des Régions, ornées de signatures glanées parmi des personnages en vue que le régime a comblés de ses bienfaits. Mais la Flandre ne cesse de se durcir et les masses profondes restent insensibles aux stimuli de la propagande. Gardons-nous d'observer la contre-offensive belgicaine avec désinvolture ; elle nous oblige plus que jamais à beaucoup agir et à expliquer. Mais qu'elle ne vous angoisse pas : sa virulence même prouve que ce qui reste de l'unité belge est atteint dans ses œuvres vives.

Comment se comportent les partis francophones ? Ils ont compris un certain nombre de choses importantes, surtout en ce qui concerne les enjeux bruxellois, cruciaux pour la Wallonie et toute la Francophonie. Ils ont compris aussi que la Flandre ne bluffe pas et que, selon une méthode bien germanique, sa stratégie mène à l'indépendance par dévoilements successifs. Aussi ne refusent-ils plus de réfléchir aux conséquences de la séparation. Nous le leur conseillons depuis longtemps en leur remontrant qu'un bon chantage aurait une chance (faible assurément) de les aider à sauvegarder un petit peu de leur chère *België*. Mais cette audace s'accompagne de tant de frissons qu'elle n'intimide guère leurs interlocuteurs nordistes. Malgré tout, la vérité se fait jour dans certains crânes, précédée du mot "lucidité" martelé dans les déclarations de leur propriétaire. M. Di Rupo lui-même prédit l'inéluctable, quoique sa "tristesse indicible" lui ait soutiré sa signature de la pétition syndicale pour la "solidarité". M. Philippe Moureaux, que j'ai entendu un jour confesser en privé — gage de sa sincérité — sa foi belgicaine, ne s'embarrasse même plus de fioritures sentimentales : il annonce le confédéralisme pour tout de suite et la rupture des derniers liens pour bientôt. À présent qu'il a pris sa retraite politique, M. Hervé Hasquin retrouve les accents qu'il n'aurait jamais dû perdre quand il convoitait le gouvernement du Hainaut. Et puis, nous en connaissons pas mal, il y a tous ceux qui se taisent en public, mais qui, entre deux portes, ne font nul mystère de leur conviction d'une fin proche du fédéralisme.

Le courageux Robert Collignon n'est donc plus isolé dans ses prises de position séparatistes. Seulement lui a réfléchi

en profondeur à la question des choses à venir. C'est toute la différence avec nos actuels dirigeants de parti et c'est grave. Il n'est que trop clair, en effet, que n'ayant pas prévu, ils n'ont pas préparé ce qui va suivre. On voit bien qu'ils veulent, dans l'hypothèse de ce qu'ils appellent encore "le pire", un État wallo-bruxellois, mais ils n'en sont même pas au stade des épures. Ne parlons même pas des choses de l'économie. Les soi-disant experts qu'ils avaient commis à l'étude des scénarii du possible les ont, comme le professeur Robert Deschamps, confortés dans une pensée prisonnière des concepts belgicains au lieu de les aider à voir plus loin. Ne parlons pas non plus de nos futures relations avec la France ; ils acceptent sans broncher l'envoi d'un Flamand comme ambassadeur à Paris. Ni d'ailleurs d'une quelconque stratégie internationale qui sera bien nécessaire pour sauver Bruxelles des griffes du lion de Flandre.

Dans leurs pourparlers d'ailleurs, ils carroient dans les vieilles ornières. "Je négocie contre le séparatisme", a dit M. Reynders qui est pourtant un des plus intelligents d'entre eux. Se rend-il bien compte que négocier contre le séparatisme, et non pour la Wallonie et pour Bruxelles, c'est consentir d'avance à payer la survie de l'État fédéral — pour peu d'années — par des concessions équivalentes à une écrasante défaite historique ? À la fête de la Communauté française, Mme Arena, qui préside, s'est adressée en suppliante à son collègue flamand, papelard et rigolard, pour qu'il veuille bien accepter de maintenir la coopération des instances fédérées. Nous n'avons pas d'estime pour l'opportunisme alimentaire de M. Maingain, mais quand il est critiqué pour avoir réclamé à haute voix l'élargissement de la Région bruxelloise en cas de sécession de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde, ce qui est la position commune des formations francophones, il y a de l'abus. Comme si les Flamands, eux, se privaient de nous provoquer !

À l'heure où j'écris ces lignes, la crise entre dans son cinquième mois et le contentieux n'a pas enregistré le moindre début d'apurement. Il suffirait pourtant qu'une personnalité politique d'importance exprime qu'il est temps de conclure autrement qu'en essayant de ravalier la façade du passé pour que se rompe le charme funeste qui nous fige dans les humiliations de la passivité. J'entends parfois dire que le silence là-dessus importe peu, que le mouvement dialectique des faits nous porte vers le dénouement auquel nous aspirons, à l'insu ou même contre la volonté des acteurs politiques. Sans doute, mais nous avons grand besoin d'une manifestation de dignité — cela nous a tant manqué depuis près d'un demi-siècle ! — pour accueillir la survenance d'un meilleur avenir.

Entre-temps, les billevesées décervelantes de l'establishment belgicain continuent de heurter nos tympans. >>>

Écoutez vrombir les sombres augures économiques qu'il est d'usage de servir aux peuples qui se libèrent. Les Flamands n'investiraient plus chez nous ; croit-on qu'ils le fassent pas amour de la Belgique ? Le gouverneur de la Banque nationale dresse des épouvantails autour de la vacance prolongée du pouvoir ; n'est-ce pas une raison pour s'éloigner un peu plus de cette coquille vide ? La dette publique secréterait, par une étrange alchimie, un ferment d'unionisme : faut-il rappeler que le droit international et une jurisprudence énoncent des règles simples pour le partage entre États successeurs ? Le précédent tchéco-slovaque ne serait pas applicable au royaume : certes, aucun cas de scission nationalitaire n'est identique aux autres, mais est-il sensé de ne rien retenir d'un événement aussi exemplaire et aussi récent ? L'Europe pâtirait de la fin de notre État multinational : ce décès serait évidemment de mauvais augure pour l'Europe du tout-à-l'argent et du tout marchand, mais il induirait une réconciliation de son esprit avec le phénomène des nationalités, conservatoires de la démocratie par les peuples et pour eux, qui finirait par la jeter à bas si elle s'obstine à les contrarier.

Le débit des formules conjuratoires atteste que les vieux conditionnements du Système fonctionnent encore dans la

gestion de la crise par les formations francophones. Le pouvoir belge reste leur objectif suprême et elles usent pour y arriver de toutes les vieilles ficelles de leur vie antérieure. Elles s'exhortent à la fermeté devant l'ultimatum flamand, mais combien doit-on craindre que le mollissement de l'une entraîne la défection des autres. Exclu de la course à "l'orange bleue", le PS sert le coq, comme disent les bonnes gens de chez nous, mais à bien tendre l'oreille, vus les discours de sa direction, on y perçoit surtout sa nostalgie de ce qui fut et sa peur de ce qui doit venir. Mais il s'est passé quelque chose de fondamental ces derniers mois et plus personne n'ose dire qu'il n'est demandeur de rien ; il va falloir demander beaucoup pour ne pas céder démesurément. Il y a une quinzaine d'années, un homme a su négocier au mieux de nos intérêts l'avènement d'un fédéralisme qui apparaissait alors comme aussi révolutionnaire qu'aujourd'hui l'indépendance. Les socialistes et aussi les autres auront-ils la sagesse de prendre conseil auprès de Guy Spitaels ? Aujourd'hui encore, il leur ferait saisir le fil d'Ariane qui les mènerait hors du labyrinthe, sans qu'il en coûte à l'amour-propre et à l'autorité de leurs caciques. Mais ont-ils dès maintenant des yeux pour voir la torche qui s'allume dans l'obscurité ?

Jacques Rogissart

LA SITUATION POLITIQUE AU JOUR LE JOUR

■ **APRÈS REYNERS**, Dehaene. Après Dehaene, Leterme (qui renonce à sa mission le 23 août). Après Leterme, Van Rompuy... Dur été pour le régime belge. L'alliance des familles libérale et sociale-chrétienne ("l'orange bleue") qui paraissait la plus praticable après les élections du 10 juin se heurte à l'obstacle communautaire. M. Van Rompuy essaie d'y rallier Écolo, mais ce parti lui oppose un non déguisé en formulant une condition inacceptable par le CD&V : écarter la NVA du jeu. Le 10 septembre, on en est à trois mois de crise... et nulle part.

Nulle part et les lézardes apparues dans le soi-disant front des partis francophones se sont encore élargies. Le MR accepte de plus en plus clairement de négocier avec les Flamands («contre le séparatisme», dit son président). Le CDH, lui, se barricade quelque temps dans le refus. Le PS ne se manifeste plus, attendant une occasion de tirer les marrons du feu. Qui craquera le premier sous la pression nordiste ? Ou qui, le premier, osera dire enfin qu'il y a un avenir après la Belgique ? Il est manifeste, en tout cas, que le bon public sait que l'on est à un rendez-vous crucial, que les uns en rient ou que les autres en pleurent... D'ailleurs, la presse internationale, moins "soft" que la nôtre, dit crûment les choses.

■ **10 SEPTEMBRE** — Le PS se manifeste, non pour avancer une idée forte pour notre avenir, mais pour rappeler que "l'orange bleue" n'est pas la seule formule envisageable. Si son râtelier était bien garni, il ne montrerait pas trop les crocs. Dans le même registre de nialserie, il souligne que la prolongation de la crise effarouche les investisseurs étrangers. À se demander où est la guerre, où sont les attentats !

■ **11 SEPTEMBRE** — M. Reyners confie à la RTBF son "envie" de devenir Premier ministre. Bel exemple de l'encroûtement belge des dirigeants francophones. On en aura d'autres, par exemple, quand ils apprendront le surlendemain que les jeunes de la NVA ont brûlé le drapeau noir-jaune-rouge pour célébrer la fête "nationale" du 21 juillet.

Leur indignation est aussi comique que leur surprise.

■ **12 SEPTEMBRE** — M. Leterme leur donne un nouvel accès de bile. Interviewé par un tout jeune garçon à une émission pour enfants de la VRT, il propose d'amener les francophones à une réforme de l'État en donnant de l'argent à leur enseignement. Outrage à leur vertu : ils ne sont pas à vendre (eux qui se sont si souvent vendus) ! Il déclare aussi trouver le *Vlaamse Leeuw* plus beau que la Brabançonne — Incivique ! Ah, ce n'est pas comme M. Rudy Demotte qui, lui, place l'hymne belge au dessus du Chant des Wallons !

M. Leterme aura beau recadrer ses propos le lendemain, rappelant qu'il parlait à des enfants, il apparaît de plus en plus imbuvable aux partis du sud qui, par contre, n'ont que du bien à dire de M. Van Rompuy.

■ **14 SEPTEMBRE** — Interviewé par *La Libre Belgique*, le ministre-président flamand Kris Peeters y va d'une sérénade aux Wallons. Bien sûr que la Flandre ne les abandonnera pas et les aidera à surmonter leurs malheurs ! Une petite condition toutefois : qu'ils acceptent de réformer l'État en profondeur.

■ **15 SEPTEMBRE** — Décevants discours aux Fêtes de Wallonie à Namur, en présence du susdit Kris Peeters. Le ministre-président Demotte persiste à «croire en la valeur ajoutée de la fédération belge». Mais comme le chaudron bout, il évoque, presque à regret, la création d'un État fédéral wallon-bruxellois si «le pire» se produit. Le président du Parlement wallon José Happart se refuse lui aussi de condamner l'État belge à mort. Il se contente d'inviter les Wallons à «ne pas avoir peur de la liberté», de se dire en conséquence prêts à recevoir de nouvelles compétences et de menacer la Flandre de représailles à Bruxelles si les "facilités" de la périphérie bruxelloise étaient remises en cause.

On s'excuse de le dire, mais, dans la conjoncture actuelle, tout cela n'est que ronronnement.

>>>

■ **16 SEPTEMBRE** — En Flandre, on n'y va pas de main morte avec les belgicains. Le secrétaire général du ministère régional de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, Rudy Aernoudt, chouchou d'une certaine presse francophone (il a été dans un cabinet flamand et dans un wallon) est licencié par son gouvernement. Il en critiquait la gestion administrative, mais surtout il était devenu le chantre du fédéralisme d'union depuis la publication de son livre (à oublier) *Vlaanderen, Wallonie - Je t'aime, moi non plus*. Dans son plat pays, la chanson n'était vraiment pas au goût du jour. Pourvu qu'il ne demande pas l'asile politique à la Wallonie ! L'engeance belgicaine n'y est déjà que trop nombreuse.

■ **17 SEPTEMBRE** — Le roi élargit la mission de M. Van Rompuy aux questions économiques et sociales. Diversion ?

■ **18 SEPTEMBRE** — Le gros cachottier Dehaene n'est pas rentré dans l'ombre dont on n'aurait pas dû l'extirper. On apprend qu'il continue ses pourparlers à droite et à gauche, non sans mécontenter l'explorateur comme il a mécontenté le formateur. Il tente une nouvelle variante de la formule du frigo, cher à feu Vanden Boeynants : on confierait les sujets qui fâchent à un "comité des sages" composé de politiciens rompus aux négociations institutionnelles, ce qui faciliterait un accord — de type orange bleue, de préférence — sur le reste. Silence glacial de M. Leterme.

Le bruit court qu'il y aura un gouvernement pour la Toussaint. C'est ce que s'aventure à prédire le commissaire européen Louis Michel, dont la sagacité n'est pas la qualité première.

■ **19 SEPTEMBRE** — La ministre-présidente de la Communauté française, Marie Arena avance un début de bonne idée. Elle propose de faire étudier un avenir commun entre la Wallonie et Bruxelles par une commission (paritaire) composée de politiciens et de personnalités culturelles et médiatiques. D'autres l'ont fait avant elle, mais l'originalité du projet est qu'il n'exclut pas l'hypothèse de la scission du royaume, solution que l'auteur dit néanmoins ne pas souhaiter. Dur, dur de s'arracher aux vieilles convictions ! M. Demotte fait, dans un premier temps, un accueil plutôt frais à cette proposition. D'autres réactions se produisent en sens divers, mais peu à peu, elle fait son chemin. Inutile d'ajouter que les Flamands n'en ont rien à cirer.

Par ailleurs, les francophones s'inquiètent d'un nouveau coup de canif du gouvernement nordiste aux "facilités" de la périphérie bruxelloise : comme leurs condisciples de toute la Flandre, les élèves des écoles françaises des communes concernées sont priés de remplir un formulaire faisant ressortir la langue qu'ils emploient usuellement. Le comble, c'est que tout recensement linguistique y est interdit pour dissimuler les progrès de la francisation que les Thiois appellent "la tache d'huile". Quel mauvais coup se prépare encore ?

■ **21 SEPTEMBRE** — Manifestation "unioniste" à Bruxelles, organisée par la folklorique association "Pro Belgica". Bide complet, malgré le soutien des dirigeants francophones ! Elle ne rassemble qu'environ 400 personnes (à comparer avec les 10.000 de la marche anti-fédéraliste de 1993), parmi lesquelles Mmes Onkelinx et Milquet et M. De Decker (MR), agent actif de la présence flamande dans la capitale. Inutile de dire que les gens du nord brillaient par leur absence. Pendant ce temps, le CD&V fait distribuer un million de tracts dans les foyers nordistes. En s'appuyant sur 4 points relativement mineurs du contentieux communautaire — la scission de la SNCB est une tout autre affaire — il veut démontrer qu'il n'est pas séparatiste, mais seulement attaché à la cohérence des compétences régionales. Il en ressort plutôt que s'il veut

encore de la Belgique, c'est d'une *België* assaisonnée à la sauce flamande. Qui en sera surpris ?

■ **24 SEPTEMBRE** — Magistrale intervention du président du RWF Paul-Henry Gendebien hier à l'émission *Mise au point* de la RTBF. Alors que les autres invités glosaient avec crainte sur l'hypothèse de la scission du royaume sans dépasser la perspective, encore bien floue, du futur État wallon-bruxellois, il fit ressortir avec clarté les avantages immédiats de la réunion à la France. Personne (et il y avait là entourant Mme Arena, M. Charles Michel et le sénateur CDH Francis Delpérée) ne l'a contredit.

■ **25 SEPTEMBRE** — Tandis que ça palabre ferme dans les partis et entre les partis avec toujours le problème de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde au centre des discussions, un vieux belgicain découvre enfin la vérité. Interviewé par *Le Soir* le vice-président du PS Philippe Moureaux déclare — à regret — que la minorité active des radicaux flamands (40% des voix dans leur Région tout de même) va «déterminer les événements». Elle ne va pas provoquer tout de suite la scission, mais elle manœuvre pour conquérir Bruxelles et conserver le poste de Premier ministre pour peser sur la scène internationale. Il n'est plus temps pour les francophones de faire des compromis. Ils doivent se préparer au confédéralisme, voire au "splittsing" (*sic*). et de railler ceux de chez nous qui, comme lui naguère, brandissent le drapeau belgeois : «les médias interrogent tous les deux jours un Flamand qui est pour le maintien de la Belgique ; on va chercher les Martens, les De Croo ; on sort les drapeaux ; on défile pour la Belgique (...) Tout cela face au bulldozer flamand». Nous sommes d'accord avec lui : c'est «pathétique».

La commission de l'Intérieur de la Chambre se saisit du dossier Bruxelles-Hal-Vilvorde. Une fois de plus, les francophones étalent de facto leurs divergences, mais on ne s'en plaindra pas trop, puisque le PS prend enfin le taureau par les cornes et propose l'élargissement de la Région bruxelloise aux communes périphériques et le retour de Fourn à la province de Liège. Beaucoup plus timide, le CDH n'évoque que le retour aux anciens arrondissements électoraux et reproche discrètement à son partenaire de jeter de l'huile sur le feu. On examine aussi la possibilité (chimérique) de donner à tous les citoyens belges le droit de voter dans la circonscription de leur choix. Seul le FDF a le courage de dire franchement non à ce "shopping électoral".

■ **26 SEPTEMBRE** — L'unitarisme syndical, qui a coûté cher à nos travailleurs, se réveille. La CSC et la FGTB patronnent une pétition pour le maintien de la "solidarité" belgeoise... tout en se disant "citoyens du monde". On délire !

M. Di Rupo, qui redoute voir la Flandre voler un jour de ses propres ailes, la signe quand même. Vous disiez cohérence ? Tout ce cirque et ces cascades ne font pas du bien à Albert II qui doit se faire du souci pour son trône. Il prend le repos que lui conseillent ses médecins...

■ **27 SEPTEMBRE** — Fête de la Communauté française. Les discours officiels n'évoquent en rien les journées glorieuses de septembre 1830. Toujours le *lamento* belgicain.

À noter pourtant le discours de M. Olivier Maingain, président du FDF : il réclame fermement l'élargissement de Bruxelles si l'arrondissement BHV est scindé. Cette petite contre-offensive jette l'épouvante au CDH et même dans les rangs du MR et du PS, chez ceux qui croient encore apaiser la Flandre avec de douces paroles. Par ailleurs, M. Maingain évoque bizarrement une Belgique sans la Flandre. Si l'État Wallon doit ressembler à la *België*, mieux vaut passer tout de suite à l'étape suivante !

>>>

■ **29 SEPTEMBRE** — L'explorateur remet son rapport final au roi en repos et quitte le devant de la scène. Albert II juge qu'il y a "suffisamment de convergences" pour reprendre les négociations et repasse le flambeau à M. Leterme.

■ **30 SEPTEMBRE** — Fête du peuple fouronnais. Sans honte, M. Di Rupo dont le parti a livré les villages de Fouron à la Flandre il y a 45 ans et qui lui-même ne leur a jamais témoigné de solidarité, s'assoit au premier rang, devant une banderole proclamant "Belgitude = servitude". Qu'en a-t-il pensé ?

Les jours suivants, M. Leterme a repris les pourparlers entre les amateurs "d'orange bleue" il se confirme que les grands désaccords persistent. Néanmoins, le formateur affirme que l'on progresse... Voire ! On parle beaucoup d'un "non paper" (en anglais, cela fait tendance !) de Mme Milquet qui fait le point sur des "convergences" explorées par M. Van Rompuy. Elle essuie le feu croisé du FDF et de la NVA. À bien le lire, pourtant, elle brasse surtout du vent.

Le ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht (VLD) déclare qu'une grande réforme de l'État n'est pas mûre et que chacun devra faire des compromis, y compris la NVA qui devra se mettre "à plat ventre". Ce reniement du programme du Parlement flamand lui vaut une volée de bois vert.

■ **7 OCTOBRE** — Les Wallons tentés de livrer Bruxelles au Moloch flamand pour le calmer feraient bien de comprendre que leur Brabant serait au menu suivant de ce grand boulimique. Plusieurs centaines de jeunes gens du Voorpost et des étudiants catholiques du nord, menés par le président du *Vlaams Belang* Frans Vanhecke, débouchent sur le champ de bataille de Waterloo après avoir manifesté à Rhode-Saint-Genèse. Le maire de Braine-l'Alleud a la lâcheté de les lais-

ser planter leur drapeau au pied de la butte du lion. Pour ne pas mettre les touristes en danger, dit-il piteusement, et cela malgré la présence d'assez de forces de l'ordre pour les refouler. On en est là.

C'est le moment de rappeler que la secrétaire d'État flamande de Bruxelles Brigitte Grouwels (CD&V) a écrit aux maires du Brabant wallon pour leur demander s'ils accepteraient d'étendre les facilités linguistiques à leurs communes. Quand on sait comment elles sont respectées pour les francophones de la périphérie bruxelloise, le maire de Waterloo Serge Kubla (MR) lui a fait la réponse qui convient.

■ **9 OCTOBRE** — Rentrée du Parlement. Elle va donner des haut-parleurs aux protagonistes de la crise. "Cela veut juste réunir", comme on dit à Bruxelles : les négociateurs de l'orange bleue annoncent un accord sur l'immigration. Rien de révolutionnaire. Nous évitons la politique des portes grandes ouvertes et la régularisation massive des sans-papiers que voulait le CDH.

■ **10 OCTOBRE** — D'après *Le Soir*, M. De Gucht aurait glissé à l'oreille d'Albert II en voyage à Dublin (il est donc ra-gaillard) qu'il y aura un gouvernement pour le 11 novembre. On apprend la démission la veille du ministre de l'Économie du gouvernement flamand, Mme Fientje Moerman (VLD) convaincue d'avoir enfreint la loi sur les marchés publics. Comme quoi il n'y a pas qu'en Wallonie ... Une démission qui réjouit évidemment M. Aernoudt.

Une fois de plus nos délais d'impression nous obligent à interrompre le feuilleton de la crise. Suite dans le prochain numéro !

■ **FRANCE** — Qui débarrassera la République de son désastreux ministre des Affaires étrangères ? Il va en Israël sans pouvoir rien y faire, dit-il. En Irak, il s'entretient aimablement avec le Premier ministre Al Maliki, puis, à peine le dos tourné, souhaite son remplacement. Vis-à-vis de l'Iran, il lâche imprudemment le mot "guerre" que le Président Sarkozy désavoue et que lui-même est obligé d'atténuer et pour cause :

LE COIN DU GÉOPOLITICIEN

le problème est extrêmement complexe et, si un conflit s'avère nécessaire, il faudra prendre bien des précautions pour s'assurer d'une relève du régime des ayatollahs, illuminés qui gouvernent cette vieille nation civilisée, où la France compte encore beaucoup d'amis.

À New-York, en marge de la session annuelle de l'ONU, M. Kouchner ne trouve rien de mieux que de faire du jogging avec un T-shirt porteur de l'inscription "Gare au gorille !", sans égard à la dignité de son état. À contretemps et à contre-pied, ses discours droits-de-l'homme compliquent les situations là où il conviendrait de parler moins pour agir mieux. Enfin, il souhaite à la Belgique de rester unie !

■ La libéralisation du secteur énergétique, non contente d'alourdir la facture du consommateur, suit difficilement la ligne blanche de la légalité. Le gestionnaire du réseau électrique à haute tension Elia se voit réclamer 128 millions d'euros pour fraude. Qu'à cela ne tienne, cette société envisage froidement de les faire payer par ses clients. Dans le secteur gazier, Flexys est sur la sellette. Quand la Wallonie sera libre, il ne serait pas mauvais que la puissance

ÉCONOMIE

publique fourre son nez dans les affaires d'une fraude essentielle pour l'économie. En Belgique, il ne faut pas y compter.

■ Et voici la libéralisation eurocratique de la Poste qui perdra ce qui lui reste de monopole en 2011. Il paraît que le "service universel" sera garanti. Sans doute aux frais du contribuable, tandis

que de "nouveaux entrants" empocheront la rente des meilleurs créneaux. Et sans doute aussi avec des relèvements de prix.

On a déjà un avant-goût du système en Belgique où les méthodes du privé s'appliquent à la gestion du trafic postal : les timbres viennent d'augmenter sensiblement et le service rendu s'est racorni comme un peau de chagrin ces dernières années. Ni le PS, ni le CDH europhilisés ne bronchent.

N'oubliez pas de renouveler votre abonnement en versant 22 euros au compte n° 068-2271983-76 de *Wallonie-France*, 4130 Tilff, avec la mention "Nouvelle Wallonie Libre".

Soutenez-la et faites-la connaître ! nous tenons des exemplaires du périodique à votre disposition.

Charles de Gaulle et la Wallonie *

Il peut sembler quelque peu superflu de revenir ici sur un sujet qui a été abordé à diverses reprises, comme on le verra plus loin. Néanmoins, je voudrais évoquer l'un ou l'autre aspect ignoré ou négligé dans l'exposé du sujet dont il est question. Tout d'abord, au risque de paraître un tantinet audacieux, je m'enhardis à poser la question: « Et si *de Gaulle* signifiait tout simplement *Le Wallon* ? » J'entends d'ici les critiques se récrier en me taxant de chauvinisme, voire de fantaisie, le nom étant attesté de longue date dans cette région, de la Flandre gallicante et de sa métropole lilloise.

Effectivement, mais dans cette région de France, un grand nombre de noms flamands — ou germaniques si l'on préfère — ont été francisés (romanisés) et il est courant aujourd'hui en Flandre de rencontrer des patronymes comme *De Wael(e)* ou *Dewael(e)*, indiquant peut-être une origine wallonne (« Le Wallon »), le nom pouvant signifier également « Le Gaulois ».

En effet, si l'on considère le transfert courant entre la semi-voyelle germanique *w* et la palatale *g* des langues romanes, on comprend mieux la signification de nombreux mots, à commencer par l'appellation *Walha* par laquelle les Germains désignaient les Celtes ou Gaulois (1). De la même façon, *Wales* signifie *Galles* (pays de), le francique *werra* (*war* en anglais) a donné *guerre*; de l'allemand *wacht/warte*, nous avons *garde*, *wesp* est devenu *guêpe*, etc. Les exemples ne manquent pas.

Quant au nom *Wallonie*, Albert Henry (op. cit.) cite le mot germanique *Walonica* et son équivalent roman *Gualonica* figurant dans la *Chronique de l'abbaye de Saint-Trond*, datant du XII^e siècle.

Selon d'autres sources (2), *gaulle* est la francisation du néerlandais *wal*, en allemand *wall* (prononcé *val*), anglais *wall*, signifiant tantôt *rempart*, *levée de terre*, tantôt *mur*, *berge* (3). Ainsi, Jacques Capelovici, agrégé de l'Université, écrit dans *Le Figaro* du 14 février 2002 que le patronyme *De Gaulle* (il nie la particule) est calqué sur le flamand (*van*) *de Walle*, qui signifie littéralement « du rempart » (4).

Cela m'a été confirmé par le professeur Luc De Vos, titulaire de la chaire d'histoire de l'École royale militaire à Bruxelles, qui a toutefois précisé que le nom devait s'écrire *Vandewalle*, en un mot, graphie généralement usitée en Flandre occidentale, alors que dans la Flandre orientale voisine, les noms propres s'écrivent plutôt en deux ou trois mots, ce qui donnerait *van de Walle* (5). Constatons plaisamment au passage que voilà un nom prédestiné qui sied parfaitement à l'homme du 18 juin, rempart contre l'invasion nazie ! C'est donc cette deuxième explication qui semble prévaloir et des Flamands n'ont pas manqué de souligner que ce patronyme était effectivement la francisation d'un nom flamand et que, par conséquent, le grand homme était bien d'ascendance flamande.

Le même phénomène d'exigence d'une authenticité flamande s'est reproduit avec Marguerite Yourcenar. À l'occasion de son accession à l'Académie française en 1980, certains commentateurs flamands ont rappelé avec force l'ap-

partenance de la célèbre romancière à l'ethnie flamande, la preuve étant, selon eux, que son nom de plume n'était autre que l'anagramme de *Crayencour*, cette appellation était bel et bien la francisation de *Kraaienhof* (la cour aux corneilles), lieu acquis par la famille. Dans *Archives du Nord* (op. cit.), Marguerite Yourcenar relate d'ailleurs son ascendance paternelle flamande.

On pourrait citer d'autres exemples, et notamment celui de la belle-famille du Général, les Vendroux, francisation du patronyme *Van Droog*, comme chacun sait (du moins le présumait, s'agissant de lecteurs férus de gaullisme !).

Quoi qu'il en soit, pour en revenir au sujet qui nous préoccupe, si l'origine du nom *De Gaulle* ne peut plus guère faire l'objet de conjectures, le prénom, lui, est bien de Wallonie. Comment cela? s'étonnera-t-on.

Remontons au VII^e siècle. Les Mérovingiens règnent sur nos régions. Mais peu à peu, leurs pouvoirs vont passer aux mains des « maires du palais ». Le premier d'entre eux, Pépin de Landen, dit l'Ancien, a eu une fille, nommée Begge, qui a fondé, grâce à un monastère, Andenne, sur la Meuse (entre Namur et Liège). Le fils de Begge, Pépin, deuxième du nom, dit « de Herstal », aimait venir dans cette petite cité mosane, près de sa mère (mais aussi d'une jolie personne du nom d'Alpaïde). Or, un jour, alors qu'il dînait avec son épouse, un serviteur vint lui annoncer la naissance d'un fils (de ladite Alpaïde). Et d'ajouter, dans sa langue germanique : *Es ist ein schöner Kerl*, ce qui signifie : C'est un beau garçon, un solide gaillard. Gêné, et pour couper court, Pépin répondit : *Gut, dann nennen wir ihn Kerl* (Bon, eh bien, appelons-le Kerl), devenu Karl (allemand), Karel (néerlandais), Carolus (latin) et, en français, *Charles* (le futur Charles Martel). Donc, ce prénom, bien que prononcé par une bouche germanique, est né sur les bords de la Meuse, en Wallonie gallo-romaine (6).

>>>

* Article paru dans *Grandeur*, revue trimestrielle du Cercle d'Études Charles de Gaulle, juin 2007 — 105. Siège social : 24, rue du Boulevard, 1390 Grez-Doiceau. Tél. + fax : 010 84 40 47.

(1) Albert Henry, *Histoire des mots WALLON et WALLONIE*, Institut Jules Destrée, Charleroi, 1990, 152 pp.

(2) Jean Coste, *Dictionnaire des noms propres - Toponymes et patronymes*, Armand Colin, 2006, 704 pp.

(3) Tous ces termes remontent au latin *uallum* (rempart) ou *uallus* (palissade). Cf. W. Skeat, *Etymological Dictionary of the English Language*, Oxford, 1958.

(4) L'article a été reproduit dans *Grandeur*, n° 85, de juin 2002.

(5) Marguerite Yourcenar, dans *Archives du Nord* (Gallimard, Folio, 1977, p. 41) mentionne un Jacques *Van der Walle*, « trésorier de la ville de Dunkerque (...), dont le nom en français se traduit *De Gaulle* ».

(6) Précisons que le fait, rapporté par la tradition locale, a été confirmé par l'évêque Philippe Mousket, chroniqueur tournaisien du XIII^e siècle. Cf. Dr A. Melin : *Une cité carolingienne - Histoire de la ville et du ban d'Andenne*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1928. Voir également chez Jean Monterey, in *Nostradamus*, Paris, La Nef, 1961, sa note 22, p. 220, relatant comment le nom de Charles est entré dans la lignée royale française.

Ce serait encore une bonne raison de rapprocher Charles de Gaulle de la Wallonie ! Mais voyons à présent la perception qu'avait le Général de cette «petite France de Meuse» comme aimait à l'appeler Michelet.

En ce qui concerne la période de l'entre-deux-guerres, on peut trouver quelques informations sur le site internet www.charles-de-gaulle.org à la rubrique *La France dans le monde - De Gaulle et la Wallonie*. J'y renvoie les lecteurs intéressés et me contenterai ici de mentionner quelques points de repère.

En 1907, âgé de 17 ans, Charles de Gaulle entre à l'École du Sacré-Cœur d'Antoing, près de Tournai, tenue par des jésuites français, où il est inscrit en classe préparatoire à l'École centrale. La Wallonie proche ne lui est donc pas inconnue, d'autant plus que sa sœur Marie-Agnès, épouse d'un ingénieur des mines belge, habitera Charleroi, ce qui permettra à celle-ci de revoir son frère, blessé à l'entrée du pont de Dinant le 15 août 1914.

Après la Première Guerre mondiale, de Gaulle revint d'ailleurs à Dinant, le 11 septembre 1927, pour assister, avec le maréchal Pétain, à l'inauguration d'un monument commémorant l'assaut de la citadelle, assaut lancé à partir du pont en question.

Au cours des années '20, de Gaulle séjourne souvent dans la propriété des Vendroux, à Septfontaines, près de Charleville-Mézières, d'où il effectuera de nombreuses excursions dans la région wallonne proche de la frontière. Enfin, en 1945, à l'invitation du prince Charles, régent du Royaume, il se rend en visite officielle à Bruxelles, après un arrêt en gare de Mons où il est vivement applaudi.

Ce sont donc là les quelques contacts que de Gaulle a pu avoir avec la Belgique, et la Wallonie en particulier mais, par ailleurs, quelle était sa position à l'égard de cet État voisin, sur le plan politique notamment ?

En 1934, dans son ouvrage *Vers l'armée de métier*, on peut lire son sentiment à l'égard de la Belgique. Le stratège, en effet, analyse la situation aux frontières et met en garde contre l'illusion d'une protection, par la Belgique, du flanc nord-est de la France : «(...) Or, ce pays belge, sans profondeur, sans réduit, ce peuple partagé entre deux races et deux langues rivales, cet État récent et ombrageux, s'il a su récemment prendre un héroïque parti, combien de raisons pourraient un jour le détourner de s'engager à fond, tout seul, à l'avant-garde.» Et, plus loin : «N'attendons point, en tout cas, qu'elle (la Belgique) s'épuise à nous protéger». C'est donc en termes agacés (7) que de Gaulle parle, à cette époque, des deux communautés belges, comme il parlera également de l'État flamand et wallon.

Il faudra attendre 1944 pour que, après la création à Alger du Comité français de libération nationale, qui deviendra en juin 1944 le Gouvernement provisoire de la République française, de Gaulle ait à nouveau affaire à la réalité belge, avec l'arrivée à Alger d'un émissaire du mouvement Wallonie libre, François Simon, venu sur place dans l'espoir de rencontrer le Général et de lui remettre un mémorandum prônant le rattachement de la Wallonie à la France, après la guerre. Ledit Simon a relaté par la suite — dans les journaux *Wallo-*

nie libre et *Le Gaulois* — les péripéties de son voyage et sa rencontre avec le Général, mais le doute subsiste sur la réalité des faits tels qu'il les a relatés, comme le fait remarquer Paul Delforge dans l'*Encyclopédie du Mouvement wallon*, à la rubrique *François Simon*.

On ne peut donc inférer des résultats de cette démarche qu'en faisant appel aux témoignages disponibles du côté français et révélés dans l'un ou l'autre ouvrage par la suite. C'est ainsi que Jean-Raymond Tournoux, dans son ouvrage *Jamais dit* (Plon, 1971, p.291), cite Pierre Bloch, membre du Gouvernement provisoire à Alger, qui confirme la venue à Alger d'un délégué de Wallonie libre. Celui-ci (Simon) fut reçu par divers intermédiaires et, finalement, par Jacques Soustelle, chef des services spéciaux. Interrogé après la guerre par Pierre Bloch, Soustelle avoua très bien se souvenir de cette affaire et de la réponse du Général : pas question d'encourager le démembrement de la Belgique.

Une autre version, plus explicite, est rapportée par Alain Peyrefitte, lequel a interrogé longuement et à diverses reprises le général de Gaulle au sujet de ses vues concernant la question de la Wallonie.

À propos de la tentative ci-dessus, il répond en substance à Peyrefitte : «Des Wallons m'avaient déjà demandé de les annexer à la fin de la guerre. Je n'ai pas voulu donner suite à leur démarche. En 45, il fallait respecter les frontières que nous a léguées l'Histoire, sauf les frontières des pays vaincus. C'est ce qui a été fait. La Belgique, il ne faut pas y toucher (...). Ce serait trop facile de nous accuser de vouloir nous arrondir aux dépens de la Belgique» (8).

Notons ici, par parenthèse, la singulière idée de Roosevelt qui envisageait de modifier les frontières de la France après la guerre, en créant ce qu'il appelait un «État wallon» composé du nord de la France, de la Wallonie belge, du Luxembourg et de l'Alsace (9).

Toujours à Peyrefitte, de Gaulle confie encore (idem, *ibid.*) : «Après la guerre, je n'aurais eu qu'un mot à dire pour que la Wallonie demande son rattachement à la France et que la Belgique éclate. Mais, justement, ce mot, je n'ai pas voulu le dire».

Il faudra attendre près d'une vingtaine d'années pour qu'ait lieu une nouvelle tentative de militants wallons auprès du général de Gaulle, devenu entre-temps président de la République française. Selon J.-R. Tournoux, déjà cité, c'est en 1963 que plusieurs Wallons, dont Robert Liénard (voir *infra*) s'adressent à Jean Foyer, ministre de la Justice, en lui demandant d'être leur interprète auprès du général de Gaulle pour lui exprimer leur souhait d'un rattachement, sous >>>

(7) Formule utilisée par le journal *Nord Éclair* (Roubaix), dans son n° spécial de 1986 consacré à *De Gaulle et la Belgique* et intitulé *Wallons : la grande équivoque*.

(8) Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, De Fallois-Fayard, 2000, T. III, p. 329.

(9) Cité par François Kersaudy, in *De Gaulle et Churchill - La mésentente cordiale*, Perrin, 2001, p. 274. L'auteur ne dit pas si de Gaulle a eu vent de ce projet auquel il n'aurait pas manqué de s'opposer avec la plus grande détermination.

une forme à déterminer, des provinces francophones à la France. M. Foyer rend compte à l'Élysée. Toujours d'après Tournoux, de Gaulle n'hésite pas et répond à son garde des Sceaux :

«J'aime bien les Wallons, Nous ne nourrissons à leur égard que des sentiments de profonde sympathie, mais nous ne pouvons briser la Belgique. (...) Je comprends très bien qu'ils ne se plaisent pas dans le cadre actuel de leur pays. Mais, compte tenu de l'état du monde et de l'Europe, on ne peut pas s'offrir le luxe de faire éclater la Belgique, d'autant que nous sommes engagés dans la Communauté. Cela ferait exploser le Marché commun. (...) Dites à vos amis notre affection... Conseillez-leur de lutter en vue d'obtenir une représentation meilleure dans la Belgique équilibrée. Non, nous ne pouvons les associer à la France».

Enfin, une troisième démarche est tentée quelques années plus tard par le seul Robert Liénard. Il est regrettable qu'un tel événement ait laissé peu de traces permettant de mieux déterminer sa valeur historique. Ainsi, on ne dispose d'aucun témoignage direct de l'intéressé et force est de recourir au récit qu'en fait Claude de Groulart (10), malheureusement sans préciser ne fût-ce que la date de l'entretien. Ce journaliste au style flamboyant est disparu trop tôt pour confirmer son récit et apporter les précisions qu'exige la rigueur de l'historien.

On aurait pu espérer quelque lueur à ce sujet en consultant l'ouvrage de Peyrefitte cité plus haut mais, ici également, une certaine confusion perdure. Ainsi, l'auteur rapporte les propos du Général selon lesquels *des Wallons* lui avaient demandé de les annexer à la fin de la guerre (voir plus haut). De Gaulle dit «des Wallons» (une délégation) et plus loin : «J'ai renvoyé mes visiteurs». Or, partout, il n'est question que du seul François Simon. Ensuite se situe l'épisode de 1963 («plusieurs Wallons» ...), puis de Rober Liénard seul, vraisemblablement vers 1965, d'après le journal *Nord Eclair* (cf. aussi note 7), 1968 ou 1969, selon l'*Encyclopédie du Mouvement wallon* qui emploie le conditionnel dans sa relation de l'événement.

Robert Liénard a été professeur à l'Université catholique de Louvain, puis doyen de la faculté de droit. Il fut également membre du Mouvement wallon catholique, puis de Rénovation wallonne. Selon Claude de Groulart, il entretenait des contacts avec des personnalités alliées pendant et après la guerre, notamment en France. C'est ainsi qu'il aurait été reçu par le général de Gaulle pour l'entretenir des problèmes de

la Wallonie, à quoi de Gaulle aurait répondu en substance : «Je connais la Wallonie aussi bien et peut-être mieux que le Québec». Puis, après quelques phrases décrivant la situation de la Wallonie, il ajoute : «C'est votre drame d'appartenir à un État qui assistera impassible à votre déclin. C'est une manière de faire place à d'autres. C'est une tradition historique germanique d'occuper les terrains en friche.» Encore quelques mots et de Gaulle termine : «Je regrette de devoir vous dire : Chaque peuple ne peut se redresser que par lui-même. Tâchez de vous trouver des chefs jeunes qui diront la vérité au peuple et qui mobiliseront ce qui en reste. Bien entendu si, un jour, une autorité politique représentative de la Wallonie s'adressait officiellement à la France, ce jour-là, de grand cœur, nous répondrions favorablement à une demande qui aurait toutes les apparences de la légitimité. Avant, c'est impossible.» (10)

De Gaulle a fait allusion au Québec. Cette initiative de R. Liénard se situe-t-elle après le voyage du Général au Québec, en juillet 1967, soit quelques jours après le célèbre *Vive le Québec libre*, lancé le 24 juillet du balcon de l'hôtel de ville de Montréal ? De Gaulle répond que la Wallonie n'est pas le Québec. La France, dit-il, n'a pas à payer une dette comme

au Canada. Et d'ajouter : «Un moment, j'avais songé à faire un voyage qui aurait commencé à Gand, je me serais arrêté à Dinant où j'ai été blessé en 14, à Namur, capitale de la Wallonie, j'aurais descendu la Meuse jusqu'à Liège dont Michelet disait qu'elle était plus française que la France.

Ç'aurait été comme le Chemin du Roy au Québec. Mais j'ai résisté à la tentation. Notez bien que depuis mon retour aux affaires, une de mes premières initiatives a été d'inviter le Roi et la Reine des Belges (NDR: en mai 1961). On ne m'a jamais rendu l'invitation. On avait trop peur, sans doute, des manifestations populaires en Wallonie.» (Peyrefitte, op. cit., p. 344).



Dessin de François Walthéry dans *Wallonie française*, juin 1990.

Dans la présentation de l'ouvrage de Claude de Groulart (voir note 10), figurant sur la jaquette de couverture, on peut lire les lignes suivantes qui résument parfaitement les raisons pour lesquelles cette invitation n'a jamais été rendue : «Échaudé par le "scandale" du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, le Gouvernement belge résolu de tenir en suspens la visite officielle que le général de Gaulle devait >>>

(10) Claude de Groulart, *De Gaulle: Vous avez dit Belgique ?*, édition P.-M. Favre, Lausanne, 1984, pp. 37 à 42.

accomplir en Belgique. Pas question de prendre le risque, à Liège ou ailleurs, d'un "Vive la Wallonie libre !". La Belgique officielle, bilingue et de plus en plus dominée par sa (grosse) moitié flamande, veillait.»

Fin avril 1969, de Gaulle quitte le pouvoir. Il n'est plus question de la Wallonie. Partisan d'une Europe des États, de Gaulle s'est toujours refusé à envisager une dislocation de la Belgique. Il ne concevait sans doute l'avenir de la Wallonie qu'au sein de l'État belge, même s'il avait à l'égard des Wallons une sympathie certaine mais, répétons-le, dans le cadre de la Belgique. Tout comme il approuvait le combat des Jura-siens pour s'extraire du canton de Berne, mais en restant dans le cadre de la Confédération helvétique.

Pour que la France prenne en considération une demande des Wallons d'être associés à la République voisine, il faudrait, comme il l'a dit à Robert Liénard, «*qu'une autorité politique représentative de la Wallonie s'adresse officiellement à la France.*»

Dans la conjoncture politique actuelle, qu'advierait-il d'une telle démarche? De Gaulle, ami des Wallons, n'est plus là pour y répondre. Il les a néanmoins prévenus : «*Chaque peuple ne peut se redresser que par lui-même.*» Puissent les Wallons garder à l'esprit ce précepte avisé de l'homme du 18 juin.

Roland Ferrier

(né à Andenne, comme ... Charles Martel !)



La quatorzième édition du *Bon Usage*

On demande presque pardon aux orateurs prestigieux, dont notre ami le professeur Marc Wilmet, qui saluaient, le 26 septembre au Palais des Académies, la parution de la nouvelle édition du *Bon Usage*, en des discours étincelants de style et de finesse, mais on ne présente plus ce monument assez beau pour attirer les plus beaux honneurs académiques et, en même temps, assez pratique pour trouver place dans les chaumières.

On dit aussi *le Grevisse* et c'est justice rendue au créateur. Mais on le dit moins et c'est justice aussi parce que le professeur André Goosse a chargé les fondations de tout son génie architectural. Que le titre d'ailleurs, mondialement connu, soit devenu presque plus célèbre que ses auteurs, ne doit pas nous empêcher d'être fiers de ces deux grands Wallons et de le faire savoir. Plus que jamais, la Wallonie a besoin de mémoire. Mémoire de ses hauts faits, mémoire de ses grands hommes. Qu'elle prenne soin d'y garder les deux savants modestes auxquels nous de-

vons une œuvre dont Horace aurait dit qu'elle sera plus durable que l'airain.

Ne cherchez pas dans la philosophie de Goosse la méthode du "ne dites pas, mais dites". Il observe, en bon entomologiste de la langue, les variations et les mutations dans la manière de l'exprimer et prend débonnairement son parti des particularités belges, canadiennes, caraïbes ou africaines. Mais pour n'être pas un père fouettard, il n'est pas non plus un roi Pétard. Il rappelle fermement les impératifs de l'articulation correcte des phrases françaises et il le fait, c'est là que la renommée de l'ouvrage prend sa source, avec une lumineuse clarté, rehaussée par de judicieuses citations littéraires. Ne demandez pas comment cet homme a trouvé le temps de tant lire pour nous aider à bien penser et bien parler. Laissez-vous aller à l'émerveillement, voilà tout. S'il m'était permis de glisser, dans le concert de louanges méritées qui montent vers lui, le soupçon de critique d'un humble profane, je lui reprocherais de bousculer un peu trop parfois les prérogatives de l'Académie française en matière de lexique. La féminisation du genre des noms de profession ou de fonction est un coup de force contre l'unité de la langue. Ah, je sais bien que l'usage, ce maître en dernière instance, a suivi en certains cas, mais ne fallait-il pas attendre que le régulateur suprême le sanctionne ? Il est trop lent à réagir, me dira

gentiment M. Goosse du haut de son autorité. Mais je suis frileux en la cause. Voici donc la quatorzième édition, soigneusement revue, corrigée et complétée comme les précédentes. Les usagers de celles-ci ne seront évidemment pas dépayés, y compris dans leur plaisir de se reporter par un index *ad hoc* aux auteurs cités — c'est toujours un régal qui récompense la consultation. La grande transformation, opérée par un énorme labeur informatique, consiste au report en marge des remarques et des notules historiques qui soutiennent l'explication principale. On ne tarde pas à mesurer les gains de lisibilité, progrès, à vrai dire, que l'on aurait cru improbable dans le maniement des éditions antérieures, tant elles étaient déjà d'une rare limpidité. Et il est à peine besoin d'ajouter que l'ensemble représente une consistante valeur ajoutée. Voilà donc quelque 1.600 pages (observons que le format a changé) formant un auxiliaire devenu indispensable aux locuteurs du français soucieux d'en observer les qualités sans étouffer dans un corset. Et pour témoigner notre respect envers cette langue, une des plus belles du monde, point n'est besoin de se mettre, comme Buffon, en frais de manchettes de dentelle avant de prendre la plume. Il suffit de lui dédier un petit effort de révérence. C'est à cela, et c'est énorme, que sert le *Bon Usage*.

J. R.

Wallonie-France est la seule revue d'information et de réflexion pluraliste qui prône le retour de la Wallonie dans la République française

Le crépuscule du *Soir* ?

Le 19 septembre, *C dans l'air* (la 5e) intitule son émission : *Ça frite chez les Belges*. Trois invités répondent au talentueux meneur de jeu Yves Calvi : Béatrice Delvaux, rédactrice en chef du *Soir*, Chantal Kesteloot, historienne (ULB), rédactrice en chef des *Cahiers d'histoire du temps présent* et auteure de *Au nom de la Wallonie et de Bruxelles français* et enfin Marc Platel, écrivain et journaliste, signataire du *Manifeste pour l'indépendance de la Flandre*, produit par le cercle *In de Warande*.

Béatrice Delvaux et Chantal Kesteloot se complètent parfaitement pour retracer les origines des querelles communautaires en Belgique. Elles le font avec beaucoup d'esprit de synthèse et d'honnêteté intellectuelle, ce qui leur vaut un compliment mérité d'Yves Calvi. Mais les choses se gâtent sérieusement lorsque Béatrice Delvaux analyse la période contemporaine. Elle dit, en effet, «ne pas comprendre les frustrations flamandes au vu de leurs spectaculaires réussites, l'une économique, l'autre culturelle». N'est-elle donc pas au courant de la formidable ascension de la classe moyenne flamande, une ascension et une croissance freinées depuis trop de décennies par le boulet que constitue la Wallonie et ses "profiteurs du Sud" ? N'est-elle pas au courant, notre rédactrice en chef du *Soir*, que les Flamands ne peuvent plus supporter les transferts gigantesques Nord-Sud, ces cailloux dans le sac à dos des alpinistes flamands entrevoyant les sommets de la prospérité ?

Mais les choses se gâtent bien davantage encore lorsqu'arrive cette question par SMS :

«En cas de scission de la Belgique, la Wallonie pourrait-elle devenir une province française ?»

Voici, mot pour mot, la réponse de Béatrice Delvaux : *«Ça fait partie des hypothèses comme il y a, pour Bruxelles, six ou sept scénarios différents. Il y a un petit parti rattachiste qui est très minoritaire, qui existe depuis des années et des années ; donc c'est un peu le vieux fantasme. Le tout est de savoir, en tant que tel, si on aime bien être le ixième département d'un pays qui a d'autres soucis à régler. Mais la première question à poser est : "Est-ce qu'on intègre Bruxelles ou pas ?" Et ça changera beaucoup la donne. Parce que, si la Wallonie n'intègre pas Bruxelles, elle est plus faible ; si elle intègre Bruxelles, alors ça devient un espace francophone qui devient intéressant et qui, même, pourrait porter le nom de Belgique parce que ce nom-là, nous on n'est pas contre, on l'aime bien, le nom pourrait rester.»*

Yves Calvi insiste : *«Vous avez présenté l'éclatement de la Belgique comme inéluctable. Alors, est-ce que le rapprochement avec la France est quelque chose qui devient aujourd'hui sérieux ?»*

B.D. : *«Non! Non! Ce n'est pas sérieux ! Mais ce n'est pas exclu (sic). Et, pour ce qui est de l'idée du séparatisme, je pense que, aujourd'hui, c'est une possibilité qui n'était pas à l'ordre du jour il y a quelques années. En un an, les esprits ont beaucoup changé.»*

La coupe est pleine ! Devant cette paisible assurance pour

proférer des inepties, nous avons quelques questions à poser à Béatrice Delvaux qui est quand même la rédactrice en chef d'un journal majeur en région francophone de Belgique.

1. N'avez-vous, Mme Delvaux, jamais réalisé que l'objet fondamental des listes réunionistes est typique d'un référéndum, à tel point que certaine liste se présentait sans aucun programme ! Mais vous, sommairement, vous considérez que ceux qui n'ont pas voté pour les "rattachistes" sont contre la réunion à la France ? Voyons, jolie Béatrice ! Que ferez-vous pour dire "non" lors d'un vrai référendum ? Je le sais ! Car alors, il y aura "oui" et "non" sur les bulletins !

2. N'êtes-vous pas au courant que les sondages qui posent la question *«En cas d'éclatement de la Belgique, quelle solution voyez-vous pour la Wallonie ?»* reçoivent 44% de réponse *«le rattachement à la France»*, c-à-d. une nette majorité relative, de loin plus importante que chacune des autres solutions ?

3. N'êtes-vous pas au courant que cette valeur de 44% va croissant avec le temps ; le temps, cet allié ou cet ennemi ?

4. N'êtes-vous pas au courant que l'appellation "Belgique" sera refusé pour baptiser ainsi la Belgique résiduelle qui semble si chère à votre cœur ? Ne savez-vous donc pas, Madame, que l'Assemblée générale des Nations-Unies a refusé l'appellation de Yougoslavie à la Serbie-Monténégro qui le réclamait ? Ignorez-vous que le terme Yougoslavie n'est plus d'actualité ? Les enfants de 5e primaire le savent.

5. N'êtes-vous pas au courant que les transferts dont bénéficie la Wallonie viennent de Flandre et non de Bruxelles qui n'est que légèrement productrice de transferts malgré son PIB théorique (et plutôt factice) très élevé ? Ne voyez-vous donc pas, dès lors, que la Belgique résiduelle dont vous rêvez (c-à-d. Wallonie + Bruxelles) ne pourra survivre à l'autonomie fiscale de la Flandre sans subir une aggravation brutale et majeure de sa fiscalité ? Devenez-vous ministre de cette resucée de Belgique pour l'annoncer aux contribuables ? Croyez-vous donc que, devenue maîtresse absolue de sa propre fiscalité, la Flandre, même une seule fois, votera les transferts qui représentent 11% du total de son IPP et de ses cotisations sociales ? La Wallonie n'est-elle donc pas forcée de se tourner vers la France, cette nouvelle patrie, cette vraie patrie ?

Les jugements de Marc Platel, par contre, ont brillé par leur clarté et, surtout par la concordance avec les faits qu'on observe depuis longtemps et, surtout, depuis le 10 juin. On ne s'entend plus, dit-il. Et il n'y a plus moyen de s'entendre. Et, si même on arrivait à former un gouvernement, l'échéance de la fracture ne serait reportée que de deux ans, c-à-d. lors des élections régionales. Puis Marc Platel a cette réflexion lapidaire : *«Nous sommes au terminus»*. Heureux sont les Flamands car ils peuvent entendre des discours directs, francs, réalistes, clairs. Et ceci inspire encore une question à Béatrice Delvaux : on dit, Madame, que le lectorat du *Soir* fond comme la banquise. En étant aussi peu en phase avec des faits que vos lecteurs connaissent, n'êtes-vous pas en train de faire tout ce qu'il faut pour conduire *Le Soir* à son crépuscule ?

Adrien Laurant



Mme Huguette Dumont-Abrassart (Bruxelles) nous fait part de ses réflexions à propos du sort futur de sa ville.

Je viens de terminer, attentivement comme toujours, la lecture de votre périodique. M. Jean-Paul Roos signe les Échos de Flandre. J'avoue que je suis particulièrement choquée par l'opinion de M. Robert Senelle, professeur de droit constitutionnel, qui prône une Belgique constituée de deux États fédérés, la Flandre et la Wallonie, Bruxelles et la région de langue allemande devenant des régions autonomes.

C'est ignorer que Bruxelles est à 90% francophone. Que ce sont des Wallons qui sont venus s'installer à Bruxelles. J'ai de loin préféré un article paru dans l'Écho du 29 août dernier : "Bruxelles, la capitale de deux États", signé par Laurent Barnich, docteur en droit (Ath) : "Ni les Flamands ni les francophones ne veulent renoncer à leur capitale. En cas de séparation, Bruxelles pourra être la capitale des deux États". J'ajoute : les uns et les autres se sentiraient chez eux, chacun parlant sa langue.

La décision par les Wallons de choisir Namur comme capitale était plus qu'une erreur, c'était une faute. Les Flamands, eux, ont choisi Bruxelles, une ville qui leur était moins proche que Bruges, Gand ou Anvers. Ils pensaient déjà à la séparation. Si nous sortons de cette crise, le même problème se présentera plus tard. Les Flamands avancent à petits pas. Ils ne veulent plus de la monarchie. Ils veulent la liberté. Il suffit de se rappeler les dernières élections, M. Leterme, avec ses 800.000 voix de préférence, salué non par le drapeau belge, mais par le lion des Flandres. Tout cela m'attriste beaucoup. J'ai délibérément choisi de venir vivre à Bruxelles, mais ceci n'est qu'un point de détail.

M. Jean-Marie Verdière (Liège/Jupille) intervient dans le débat suscité par le possible changement de nom de la gare des Guillemins.

C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance de votre revue, même si je regrette de temps à autre que l'humour soit léger ou facile (surtout dans les jeux de mots avec les noms propres). J'ai lu attentivement votre article sur l'éventuel changement de nom de la nouvelle gare de Liège. C'est votre avis ou celui de la rédaction, mais j'ai trouvé vos arguments pour garder le nom Liège-Guillemins peu pertinents.

Comme vous, je connais l'origine du mot Guillemins et suis attaché à l'histoire de Liège et à son patrimoine. Je suis d'ailleurs actif à cet égard aussi bien dans ma profession que dans mes activités de loisirs. Mais mes goûts ne doivent pas entrer en ligne de compte. Peu de Liégeois connaissent encore l'origine du nom de la gare et s'ils y sont attachés, je pense que c'est tout simplement par habitude ou par conservatisme. Et que dire de votre argument selon lequel Guillemins apporte plus de convivialité!

Ce qui compte avant tout, dans le nom, c'est son impact pour l'image de Liège plus à l'extérieur que chez les habitants. Ces derniers savent où elle se trouve, ils savent comment l'utiliser fréquemment et parfois quotidiennement. Par contre, ce qui compte c'est comment l'ancrer d'une manière visible dans le réseau européen. Et quel meilleur moyen pour cela que d'utiliser un des personnages historiques les plus connus au monde : Charlemagne ? J'ai lu vos objections, mais ne puis y souscrire. Pourquoi ne pas profiter de la naissance de ce personnage dans la région liégeoise sous prétexte qu'il a vécu plus tard à Aachen. Appartiendrait-il seulement à cette ville pour cette raison.

Christophe Colomb ne devrait donc pas être utilisé par Gênes; ce n'est pas là qu'il a vécu une grande partie de sa vie et qu'il a réalisé ses exploits. Et pourtant, son nom est utilisé pour l'aéroport. Même chose pour Léonard de Vinci. Les exemples sont légion; le lieu de naissance est souvent exploité pour des

but divers. Et vous, encore une fois, vous devenez timide pour ne pas offusquer Aachen ! Un peu d'ambition ne fait pas de mal. De plus, sachez que Charlemagne revenait régulièrement à Liège. Que le siège de l'évêché a été changé sous son règne, avec son consentement. Et comme un des premiers fondateurs de l'Europe, il est une image excellente pour la gare principale d'une eurégio.

Si on n'utilise pas le nom de Liège-Charlemagne, je pense que nous aurons, une fois de plus raté une belle occasion de promouvoir notre ville. Je vous communique ces idées sans volonté de polémique mais simplement comme vous, pour défendre mon opinion.

Mme A. T. (Mons) nous demande :

Le 27 septembre, la rubrique culturelle d'ARTE a parlé d'un "peintre flamand", Joachim Patenir dont une vingtaine d'œuvres sont exposées à Madrid. Le Petit Robert reprend Patenier (ou Patenir) comme "peintre flamand", né vers 1480 à Dinant ou à Bouvignes et mort à Anvers en 1524. Dès lors, faut-il considérer Patenier comme un peintre wallon, au vu de son origine, ou comme flamand, au vu de sa carrière ?

Réponse par la voix d'André Piron qui, dans son livre *La peinture wallonne ancienne* (éd. Inst. J. Destrée, 1963, pp. 59-65), classe Joachim Patenier et Henri Blès parmi les peintres wallons. Selon cet auteur, Patenier serait né vers 1475 à Dinant (terre liégeoise) et son collègue H. Blès vers 1490 à Bouvignes (terre namuroise). Ils ont eu une source d'inspiration commune : les rochers de Meuse, mais amplifiés au point de ne pas permettre d'identifier les sites.

«Les deux peintres ne pouvaient vivre de leur art dans la modeste ville de Dinant. Ils émigrèrent à Anvers (...) Ses meilleurs artistes (de la Wallonie) ont émigré vers les prospères cités du Nord. L'art ne dédaigne pas le voisinage du haut négoce».

Ajoutons qu'A. Piron ne dit mot de leur formation de peintre. Sans doute s'est-elle faite auprès de petits maîtres wallons, mais leur carrière s'est bien déroulée en Flandre.

Le 18 août, *La Libre* publiait les réponses de lecteurs internautes qui répondaient à la question : « Acceptez-vous l'idée d'une Belgique confédérale ? ». Nous épinglons ci-dessous l'excellente réponse de M. Fabien Michaux.

"Un concept qui n'existe pas"

La question de lalibre.be est tout à fait trompeuse et, qui plus est, juridiquement incorrecte. Le confédéralisme, c'est par essence un accord de coopération, fixé par un traité, entre deux États indépendants et souverains sur la scène internationale. Il résulte de ce constat que prôner une "Belgique confédérale" est un abus de langage. Il ne peut y avoir de Belgique confédérale. En revanche, une confédération entre un État flamand et un État wallon, indépendants, oui. Le concept de "Belgique confédérale" n'est qu'une subtilité incorrecte de la langue afin de donner l'impression aux défenseurs de l'unité de ce pays que leur patrie serait conservée... Doux euphémisme, voire poudre aux yeux... à dessein.

Lorsque, le 30 juillet, le professeur émérite Robert Senelle déclarait à la *Gazet van Antwerpen* « qu'il appartiendra au Parlement flamand, au cours d'une séance solennelle, de proclamer la Flandre comme État fédéré d'une Belgique fédérale », ce fin connaisseur du droit constitutionnel jetait bien de la "poudre aux yeux". Dans quel but ? Devinez.



ÉCHOS DE FLANDRE

Jean-Paul Roos

Les tractations en vue de la formation du gouvernement, et donc les tensions communautaires, ont, tout naturellement, continué d'occuper une bonne place dans la presse flamande. Depuis quelques semaines,

toutefois, le ton général est nettement moins agressif qu'au lendemain des élections de juin. Le triomphalisme, les déclarations matamoresques et les imprécations à l'adresse des personnalités politiques francophones se font plus rares. Comme si, devant le Rubicon, la Flandre hésitait ...

Cela ne signifie d'ailleurs nullement que les éditorialistes aient évolué dans leurs positions. Ainsi, Paul Geudens, dans *Gazet van Antwerpen*, croit devoir rappeler à ses lecteurs à quoi servent les facilités accordées aux francophones dans six communes de la périphérie de Bruxelles : *Elles sont destinées à donner à une minorité d'allochtones l'occasion de s'adapter à l'unilinguisme officiel.* À la "minorité" de 80 % que représentent les francophones de Linkebeek ou de Drogenbos, par exemple !

Mais laissons là pour une fois les "faiseurs d'opinion" et interrogeons-nous sur ce que pense le citoyen flamand.

Pour le savoir, il est intéressant de voir, sur le site internet des

différents journaux, les résultats de certains sondages en ligne ou de lire les réactions des lecteurs sur les forums consacrés à l'actualité politique.

Sondages

Début septembre, *Het Laatste Nieuws* pose sur son site internet la question suivante : « La Belgique doit-elle continuer d'exister ? ». Sur les 23.000 personnes participant au sondage, 33,6 % répondent "oui", 10,7 % répondent « oui, mais comme État confédéral » et 53,7 % répondent "non". Voilà pour ceux qui affirment, contre toute évidence, que le séparatisme est le fait d'une petite minorité de Flamands.

Au lendemain du Gordel, randonnée cycliste autour de Bruxelles organisée chaque année par le pendant flamand de l'Adeps dans le but avoué d'affirmer le caractère flamand de la périphérie, à laquelle ont pris part cette année plus de 80.000 personnes, *De Standaard* demande : « Participez-vous au Gordel pour faire du sport ou pour souligner le caractère flamand de la périphérie de Bruxelles ? » Les 1.500 et quelques réponses sont sans ambiguïté : « le caractère flamand » : 62,3 % ; « faire du sport » : 37,7 %.. Le Gordel, une innocente manifestation sportive, vraiment ?

Troisième (et dernier) exemple : le chanteur Helmut Lotti propose l'organisation d'un concert en faveur de l'unité de la Belgique. *De Standaard* demande : « Êtes-vous favorable à cette idée ? ». Sur plus de 4.400 votants, 77,5 % répondent "non" et 22,5 % répondent "oui".

Les résultats de ces sondages se passent de commentaires. Ils ne font en fait que confirmer le résultat des élections : de 60 à 70 % des Flamands votent pour un parti séparatiste ou prônant le confédéralisme (ce qui, pour la Flandre, revient au même).

Forums

Les quelques exemples ci-après de réactions pêchées sur trois forums en disent long, eux aussi, sur l'état de l'opinion publique en Flandre.

Le 17 août, alors qu'on n'en était encore qu'à la première tentative de Leterme, *Het Volk*, journal relativement modéré et peu lu, pose sur son site la question suivante : « Croyez-vous encore en un dénouement heureux des négociations en vue de la formation d'un gouvernement ? ». Douze jours plus tard, cette question avait suscité 1.275 réactions. Voici quelques extraits tirés de dix réponses d'un seul tenant prises au hasard :

- *Open-VLD : tenez vos promesses et fermez tout à fait le robinet qui déverse de l'argent sur le sud de la Belgique, je dis bien tout à fait. [...] En fait, chaque Flamand devrait [...] refuser de payer toute forme d'impôt aussi longtemps qu'un seul centime va en Wallonie. Yves Leterme : Courage ! Ne lâchez pas prise !*

- *Tout à fait impossible, sauf si on débranche le jackpot de la "Solidarité" à sens unique qui dure depuis des décennies. On verrait comme ça qui est véritablement le plus fort.* >>>

- Qu'on scinde ce fourbi ! Ca fait assez longtemps qu'ils se payent notre tête. Que la Flandre commence par fermer le robinet des transferts avant de continuer les négociations. Espérons que cette fois les Flamands tiendront bon ! Et s'ils ne veulent toujours pas entendre raison, que l'on scinde définitivement ce guignol ! [J'ai "lissé" la traduction, certaines expressions étant franchement grossières.]

- Le dénouement peut être "heureux" si les partis flamands ravalent leurs aspirations à plus d'autonomie. Un compromis à la belge [...] implique que les Flamands ravalent plus de la moitié [de leurs revendications] ou accordent des compensations sous forme d'argent provenant d'impôts flamands, de sorte qu'ils ont toujours été perdants. En ira-t-il autrement cette fois-ci ? Les négociateurs flamands céderont-ils au chantage récurrent des francophones ... pour sauver la Belgique ?

- Avec les francophones arrogants, il n'y a pas moyen de négocier. Après 175 ans d'un mariage malheureux, entamons enfin la procédure de divorce et dirigeons-nous vers un véritable avenir ... une Flandre indépendante !

- Tout à fait d'accord avec vous. Que la Belgique crève.

- Sans argent flamand, Bruxelles n'est pas viable ! Pourquoi les Flamands ont-ils toujours aussi peur des négociateurs francophones ? Plus on attend pour la scission, plus la (grande) banlieue de Bruxelles se francise. Vive la Flandre !!!

Vers la mi-septembre, Yves Leterme propose de mieux financer l'école francophone en échange d'un assouplissement de la position des francophones dans les négociations en vue de la formation d'un gouvernement. Cette proposition est aussitôt rejetée par l'ensemble des partis francophones, qui dénoncent la maladresse et l'arrogance du formateur. Question posée sur le site du *Standaard* : «Leterme ferait-il mieux de ne plus donner d'interview ?». Voici deux extraits tirés des premières réactions :

- Où allons-nous ? Faut-il que quelqu'un qui a recueilli 800.000 voix soit réduit au silence ? [...] Nous, les Flamands, devons avaler les concessions, génération après génération. Qui donc mettra fin à cette tradition ? Leterme, j'espère.

- Ça fait longtemps que ce pays n'est plus un pays, même plus un mariage de raison. Messieurs les politiciens flamands, je vous en prie, faites front contre l'impérialisme wallon.

Dernier exemple : début octobre, Olivier Maingain déclare que, si la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde est approuvée au Parlement fédéral par les seuls partis flamands, cela signifiera l'échec des négociations pour la formation du gouvernement. Le lendemain, *Gazet van Antwerpen* demande à ses lecteurs ce qu'ils pensent de cette déclaration. Petit florilège des premières réactions :

- Depuis 177 ans, ils ont été habitués à ce qu'on leur passe tous leurs caprices, et surtout pendant les huit ans de la coa-

lition violette de sinistre mémoire. A présent, ils menacent les Flamands avec arrogance. Fort bien. On ne cède pas et on scinde le machin. Et la Belgique avec, si possible.

- Pourquoi ne pas leur répondre fermement [...] que nous allons conserver toutes les recettes fiscales flamandes jusqu'à ce que l'affaire soit réglée. On parie qu'ils feront moins le malin ?

- M. Olivier Chagraïn est un sale type d'extrême droite dans un beau costume. Pourquoi en Wallonie parle-t-on avec les gens d'extrême droite, et pas chez nous, en Flandre ?

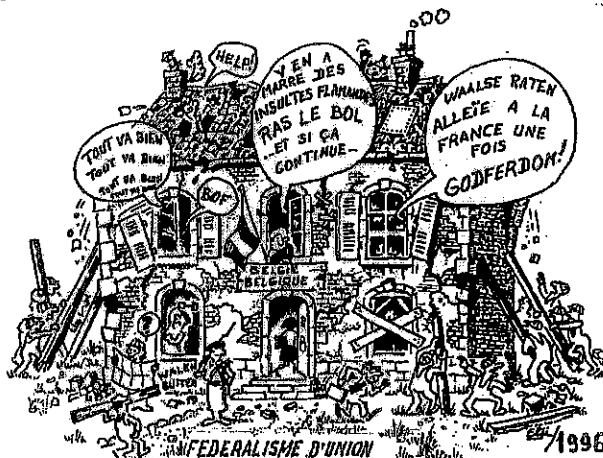
- Le summum de l'arrogance. C'est invraisemblable avec quelle arrogance les politiciens francophones traitent les Flamands. Les Flamands versent chaque année, sans aucune condition, des milliards d'euros aux Wallons et quand, à la suite d'un arrêt de la Cour d'arbitrage favorable à la Flandre, il faut corriger une situation, ils refusent tout dialogue. Ils torpillent par tous les moyens la formation du gouvernement et ont encore la lâcheté de faire endosser aux Flamands la responsabilité d'une éventuelle scission du pays.

Et le reste est à l'avenant...

On objectera que ces excès de langage sont le fait d'exaltés. Sans doute, mais, d'une part, on ne peut que constater qu'il y a beaucoup d'exaltés et, d'autre part, les réactions appelant le monde politique flamand à la modération et à la solidarité, si elles ne sont pas totalement absentes, sont rares.

La lecture de ces forums révèle aussi que les Flamands se perçoivent comme les éternels perdants des réformes de l'État considérant qu'ils doivent chaque fois céder devant les exigences des francophones. Le monde à l'envers, par rapport à la vision qu'en ont les francophones. Qui peut espérer pouvoir concilier deux perceptions aussi radicalement opposées ?

Il est dommage, vraiment, que les bonnes âmes qui, en Wallonie, mais surtout à Bruxelles, "ornent" leur façade du drapeau belge ne lisent que *Le Soir* ou *La Dernière Heure* ou ne regardent que la RTBF ou RTL. Mais peut-être ces bons Belges autoproclamés ne comprennent-ils pas le néerlandais... Ou alors ils sont sourds ou aveugles !



Divorces

Rupture



Nous avions initialement intitulé cette rubrique : "Divorce à la belge". Or, les ultimes rebondissements qui secouent le couple présidentiel, nous obligent à revoir notre copie. On pourrait dire que ça ne concerne que la vie privée et ... *no comment*. Mais Nicolas et Cécilia Sarkozy ont tellement médiatisé leur relation,

à l'américaine, style Kennedy, que toute la presse — et pas seulement française — se passionne pour le sujet. C'est en effet la première fois qu'un président de la république se trouve dans cette situation, même si Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac ont failli suivre la même pente. Voici quelques "unes": pour le *Nouvel Obs'* (18-24.10), «Grève, ADN, Rugby, Cécilia : L'OCTOBRE NOIR DE SARKOZY»; pour *L'Express* (18-24.10), «L'Affaire Cécilia»; pour *Le Parisien* (18.10), «Une page se tourne»; pour *Libé* (18.10), «Desperate Housewife». Naturellement, la presse pipeûle se délecte sans vergogne : «Cécilia, une femme libre» (*Voici*, 15-21.10); «Chronique d'une rupture annoncée» (*Point de vue*, 17-23.10); «Le douloureux choix de Cécilia» (*Closer*, 15-21.10).

Les médias français continuent à s'intéresser à la crise belge.

La Belgique vue de Sirius ou l'effondrement du bazar
Justement, dans ce numéro de *Libé* (10.09), Didier Pourquery, dans son éditio *Implosion* déplore que «voir se créer un État flamand sur la seule base de l'homogénéité culturelle, linguistique, économique de sa population n'est pas une tendance à encourager au moment où ailleurs on essaie de faire fonctionner le moteur de la diversité. Pour ces raisons, au moins, nous sommes concernés par ce qui se passe en Belgique.»

Jean-Pierre Stroobants (*Le Monde*, 15.09) pond une page entière sur le royaume et, de façon très pédagogique, résume l'histoire d'un divorce annoncé tout en tournant en dérision le modèle belge envié — paraît-il jusqu'il y a peu — par la terre entière : **Belgique : les origines d'une fracture** — «La question, désormais, au cœur du débat belge — et européen — est celle de la pertinence d'un "modèle" de ce type. Il était probablement le seul remède possible, mais fédère de plus en plus mal des populations qui connaissent, depuis quelques décennies, des évolutions économiques, politiques et culturelles très divergentes. La Flandre, majoritaire, de droite, entrepreneuriale et en pleine prospérité, taraudée par une forte interrogation identitaire, s'accommode mal d'une Wallonie de centre-gauche qui tarde à se moderniser, fait d'abord confiance aux pouvoirs publics et à un parti, le PS, marqué par des scandales. (...) Marc Platel, autre auteur flamand, préfère citer un ancien homme politique francophone, Lucien Outers, pour résumer la situation belge : "Les compromis ne constituent plus le commun dénominateur des satisfactions,

mais la somme des mécontentements". Longtemps adepte de la formule "Avec la Belgique s'il le faut, sans si l'on peut", il (Platel) a comme d'autres, changé de cap et est devenu séparatiste. Un juriste francophone, Michel Leroy, faisait un autre pari dès 1996 : une évolution pouvant conduire à une désagrégation de l'État (et) à un avenir fait d'une course de lenteur entre cette désagrégation et la construction européenne».

Dans son analyse **Le financement de la Sécurité sociale exacerbe les tensions entre Flamands et Wallons**, Pierre Avril (*Le Figaro*, 12.10) se demande : «Pourquoi le sort de la Belgique, pays peuplé de seulement 10,5 millions d'habitants, fascine-t-il autant les Européens ?». Et de poursuivre : «Si la revendication indépendantiste flamande est quasiment consubstantielle à la naissance de la Belgique, pays fédéral à l'origine (ndlr : ce qui est faux), les forces centrifuges l'ont progressivement emporté sur les forces centripètes. (...) Durant cette période, la Flandre s'est dotée d'un agenda politique cohérent — la recherche d'une plus grande autonomie, voire de l'indépendance — face à une Wallonie inerte. "Face à une situation politique qui leur échappe, les francophones sont restés au balcon", explique Michel Quévât, professeur honoraire à l'université catholique de Louvain».

Dans la revue *Esprit* (octobre 2007), sous le titre **La Belgique dans l'attente de son avenir**, Annick Jamart écrit : «Ce lundi 10 septembre 2007, cela fait trois mois que les Belges ont voté pour les législatives. La crise s'est installée. Il n'est toujours pas possible de former un gouvernement. Les opinions publiques s'impatientent en Flandre, s'inquiètent en Wallonie et à Bruxelles. La presse tant flamande que francophone observe le raidissement des parties. Les milieux d'affaires, les médias étrangers s'interrogent sur l'avenir de la Belgique. Le gouverneur de la Banque centrale lance une mise en garde. Les réformes institutionnelles qui se sont succédé depuis 1970 — faisant de la Belgique un perpétuel chantier institutionnel — n'ont pas apporté la paix que l'ultime réforme de 1993-1995 pouvait laisser entrevoir. Si, en 1970, le Premier ministre Gaston Eyskens pouvait déclarer : "L'État unitaire est dépassé par les événements", l'État fédéral actuel ne l'est-il pas également ? Est-ce pour cela que la Flandre va déclarer unilatéralement son indépendance, faire sécession ? Est-ce pour cela que la Wallonie va demander son rattachement à la France ?». Et de conclure : «N'est-ce pas le moment, le tournant que doivent impérativement saisir les francophones pour élaborer, eux aussi, un projet positif afin d'entamer une discussion sereine et loyale pour l'avenir de la Belgique».

De profonds.

La Belgique vue d'Italie — Pour la presse italienne aussi, les carottes sont cuites à court ou moyen terme. Deux exemples :

L'hebdomadaire *Panorama* (13.09) a envoyé son correspondant permanent à Paris, Alberto Toscano, au contact du "folklore" flamand. Titre de son article : **Flamands et Wallons : preuves techniques du divorce** et ses conclusions qui n'étonneront que les béotiens : «Ils étaient des dizaines de milliers, peut-être cent mille, en file avec leurs vélos >>>

et leurs enfants. Une manifestation politico-sportive qui se répète chaque année depuis 1981, mais qui en ce premier dimanche de septembre 2007 a eu la saveur d'un véritable défi : celle des Belgo-Flamands (sic), qui se sentent toujours plus Flamands et toujours moins Belges. (...) Le roi Albert consulte et assigne des mandats à des explorateurs, pendant qu'un sondage du quotidien La Libre Belgique révèle que seuls 29% des Belges se disent "certains" que dans 10 ans le pays sera encore uni. La Tchécoslovaquie pourrait n'être pas si lointaine.»

La Repubblica (20.09) a mandé un envoyé spécial, Andrea Bonanni, qui titre: **ALBERT II, LE ROI SANS ROYAUME. AINSI LA BELGIQUE RISQUE DE DISPARAITRE**. Il s'interroge : «Et si la Belgique était arrivée à sa fin ? Après plus de cent-soixante ans d'histoire, le pays semble ne plus croire en son avenir. Moins d'un Belge sur trois se dit certain que dans dix ans, le royaume d'Albert II et de la reine Paola figurera encore sur les cartes géographiques d'Europe. (...) Dans ce contexte, il est évident que l'hypothèse d'une scission du pays prend forme de plus en plus. Le quotidien francophone Le Soir a envoyé des journalistes à Prague et Bratislava pour apprendre comment s'est déroulée la "scission de velours" qui a mis fin à la Tchécoslovaquie en 1992. La presse internationale, du moins celle qui suit les développements d'un pays comme la Belgique généralement laissé dans l'ombre de l'actualité, souffle sur le brasier. The Economist ironise sur "le divorce des pralines" et, somme toute, ne verrait pas d'un mauvais œil la disparition d'un pays "que personne n'aurait l'idée d'inventer, s'il n'existait déjà". Libération titre en première page : "Que se passera-t-il si la Belgique éclate ?".

Claudio Opassich

France Culture à la Maison de la Presse de Liège

Faut-il que la situation politique soit abracadabrantesque, voire dantesque plutôt — *l'Inferno* — pour que l'élite de la radio française (France Culture de Radio France) se déplace dans le plat pays ? D'abord à Anvers et ensuite à Liège où, à la Maison de la Presse, le vendredi 12 octobre, deux émissions étaient présentées en direct.

D'abord à 17h, **Du grain à moudre**, un débat met face à face deux journalistes de France Culture et Jean-Claude Schlossem, professeur de Droit constitutionnel (ULg) ; Nicolas Redeker, chercheur en Sciences Po (ULB) ; Véronique Lamkin, chef de service adjointe au Service politique belge du *Soir*, et, côté flamand, l'éditorialiste du *Laatste Nieuws*, Luc Van der Kelen.

Après une présentation synthétique de l'état des lieux par la journaliste parisienne où, d'emblée, elle insiste sur le rôle capital de Bruxelles dans les débats en cours et, en cas de séparation du pays, «Bruxelles sera-t-elle la maîtresse ou l'amante de la Belgique ?» ; on retiendra essentiellement que ce qui a surtout frappé nos confrères français, c'est qu'en Flandre (notamment à Anvers), ils n'ont pas vu un seul drapeau belge aux fenêtres, tandis qu'ils étaient nombreux à Bruxelles et beaucoup moins en Wallonie. D'autre part, ils furent sidérés de constater que les jeunes Flamands ne parlent

pas le français et vice-versa, si bien que les jeunes dialoguent en anglais ! D'autre part, malgré l'air incrédule des journalistes français, nos quatre larrons sont persuadés que les choses vont, comme d'habitude, s'arranger même si «on aura un gouvernement de fantômes pour Halloween», dicit Van der Kelen. Contrairement aux trois autres, il estime qu'il faut mettre un terme définitif à ces "répliques" à répétition, dire une bonne fois pour toutes ce que l'on veut encore faire ensemble, le bétonner dans la Constitution et faire le bilan dans 20 ans ! Tous cependant remarquent que, pour la première fois depuis 1970, le mot "confédéralisme" est employé. Enfin, les journalistes français sont sidérés par le taux de chômage catastrophique en Wallonie : «17% ! Mais vous vous rendez compte !?». Ils parlent de «mal-gouvernance».

À 18h30, après le journal de 18h, c'est au tour de **Travaux Publics**, émission à la fois "zygomatiquement stimulante" et sérieuse. Très bien documentée et informée, elle démontre le professionnalisme des journalistes de France Culture. Mais qui en doutait ?

Côté sérieux, un mini-cours de dialectologie wallonne, une évocation de la réouverture du haut fourneau n°6 et un essai de définition de la nationalité par un étudiant béninois...

Côté loufoque, entre deux sketches de Stéphane Steeman, on nous passe la Brabançonne chantée en flamand par Jo Lemaire et la Marseillaise chantonnée par Yves Leterme lors de son fameux "dérapage" le 21 juillet.

Puis, en joyeuse pagaille, Jean Lebrun, l'animateur, parvient à faire chanter en français et en wallon le professeur de linguistique de l'ULg, Jean-Marie Klinkenberg.

Tout finira par des boulettes sauce lapin à la liégeoise, forcément à la liégeoise !

Messieurs-Dames de France Culture, vos émissions, on en reprendrait bien une double portion ! Mais laissons le dernier mot à Arthur Rimbaud qui décrit le boulevard du Régent dans le poème *Bruxelles*. En voici la dernière strophe. Comme la dernière crise ?

«Boulevard sans mouvement ni commerce,
Muet, tout drame et toute comédie,
Réunion de scènes infinie,
Je te connais et t'admire en silence.»

Claudio Opassich

De France encore...

Après l'avis décapant d'Alexandre Adler paru dans *Le Figaro* (25.08), la presse française a fait ses choux gras de la crise belge. En voici quelques échantillons.

«La fin du royaume, une histoire belge ?» jette d'emblée François Bonnet aux lecteurs de *Marianne* (01.09). L'envoyé spécial de l'hebdo attaque bille en tête en décrivant longuement la calamiteuse situation de «Charleroi, la première ville de Wallonie» ; Charleroi, «cauchemar des Flamands, ce pourquoi ils sont prêts à jeter par dessus bord le bon royaume de Belgique» ; Charleroi enfin, cause profonde de la crise existentielle belge ? Une cause certes, mais pas >>>

la seule ! Car, au-delà de la «quincaillerie surréaliste» (orange bleue et BHV), «l'essentiel est beaucoup plus simple. Dopés par leur richesse, poussés par la croissance, mobilisés par une forte "identité nationale", les Flamands sont déterminés à tourner la page, voire à larguer les amarres », perçoit F. Bonnet. Et de citer la confiance de Christian De Bast (1) : «Il y a une forte dynamique côté flamand et rien côté wallon. Le camp francophone demeure enfermé dans la vision d'une vieille Belgique, celle où le français était dominant, où l'État central était fort et où il y avait "un bon Flamand sympa". Aujourd'hui, le "bon Flamand" parle anglais, est plus proche de Margaret Thatcher que d'Henri Emmanuelli et voit venir l'heure de sa revanche contre le bourgeois français !». Quant aux «Carolos interdits de boîte de nuit en Flandre, ricane Georges Hupez, bistrotière et futur patron du "Palais des sens" à Charleroi, ils pourront vivre en paix chez eux.» «Sans doute le début de la fin, conclut F. Bonnet, pour cette vieille Belgique que plus personne ne semble supporter». Un mois plus tard, sous le titre inattendu «Oui, il faut sauver la Belgique», Marianne refait le point. : «Rien n'est perdu ! À Bruxelles, le drapeau est soudain suspendu aux balcons,» clament F. Bonnet et E. Dior. Autres signes de "belgitude" : «des mariages "communautaires"» (sic) et interventions d'artistes divers. Oui, mais au-delà des apparences, il y a la réalité et ses terrifiants pépins que nos deux compères décortiquent fort lucidement : les énormes différences économiques, financières et culturelles révélant l'existence de «deux mondes parallèles» (selon le mot du philosophe Van Parijs), deux mondes mus par «l'infamie machinerie politique belge» qui, par sa complexité ne fait que pousser au divorce. «Un cauchemar bien dans l'air du temps, dont la Belgique doit se réveiller», soupirent les journalistes apparemment incrédules.

(1) Ancien journaliste à *Vers l'Avenir* et actuellement en poste au parti (chrétien) humaniste francophone (CDH).

Libération (30.08) a publié sur son site le point de vue de Romain Weyss, anthropologue : «Le fédéralisme belge a déclenché le compte à rebours de la Belgique». Voilà qui est net.

Le vieux souci des francophones de contrôler l'appétit des Flamands se révèle un leurre et la Belgique n'est plus «qu'une vague idée symbolisée par la Couronne qui n'est maintenue qu'à bout de bras». Les Wallons, qui ont tout à perdre en cas de départ de la Flandre, «risquent de se retrouver seuls face à leur dénuement». Certains, dit R. Weyss, louchent vers la France, d'autres vers le Luxembourg ! Le 5 septembre, **Libé** en remet une couche. Cette fois, c'est l'envoyée spéciale du journal, Sabine Cessou, qui est allée humer l'air de Hal. Elle a interrogé le romancier Thomas Gunzig qui «admet que les communautés se fréquentent sans se mélanger [même si, au quotidien,] il ne constate pas d'animosité réelle». Toutefois, il remarque, consterné, que «40% des Flamands [sont] pour la scission dans les derniers sondages [et] ça fait quand même la moitié des Belges». L'enquête se termine à Vilvorde où la journaliste n'a pas décelé de traces de tension. Soit...

Le Nouvel Obs' (06.08.07) a envoyé dare-dare outre-Quiévrain Claude Askolovich pour qu'il relate «la guerre des Belges». Prudemment, il a préféré en appeler aux témoignages de figures (plus ou moins connues) de la politique «belgoslave».

Côté flamand, Jean-Marie Dedecker, ex-entraîneur de l'équipe belge de judo de 1980 à 2000, a rappelé, plein de fiel, que «la presse wallonne (le) harcelait au moment des sélections pour qu'(il) respecte un équilibre absurde... Mais 75% des médailles (étaient) flamandes». Revenant au présent, l'ex-judoka a soutenu que les Flamands subventionnent le déclin wallon. Ainsi, les entreprises de Courtrai occupent sans problème des milliers de Français, mais aucun travailleur ne vient de Wallonie !

Autre témoignage, celui de Marie-Rose Morel, fille de bourgeois modérés anversois mais élue du *Vlaams Belang*. La dame a mal vécu le rejet de son père paraplégique par le prince Philippe et son entourage lors d'une mission économique en Chine en 2004. L'affaire, dit-elle, s'est déroulée «sous les yeux ébahis des Chinois».

Côté wallon, c'est Claude Eerdeken, qui, en plein Parlement, lançait en 1996 aux Flamands : «Si vous voulez que la France se trouve aux portes de Bruxelles, alors allez-y !» Onze ans après, Eerdeken, toujours député, n'a pas renié son adresse séparatiste.

C'est encore José Happart qui, comme les Flamands, sait où il va et balance que «l'histoire des Wallons n'est pas française» (ndlr : admirons au passage le coup de pied de l'âne aux "rattachistes").

Côté "belge", c'est Wilfrid Martens, l'un des derniers experts en compromis(sions), qui regrette d'avoir poussé Yves Leterme «à avoir une ambition fédérale» !

C'est enfin Antoinette Spaak qui a répondu : «Mon père a incarné la Belgique, c'est vrai. Mais sa Belgique était francophone uniquement. On a grandi ainsi. Mon grand-père était allé à Paris pour l'enterrement de Zola. Il militait pour notre rattachement à la France... Aujourd'hui, j'en suis fière».

Encore un petit effort, Madame.

Le Monde (19.09) se penche sur le sort de «la royauté (qui) joue sa propre existence». J.-P. Stroobants explique que le roi des Belges reste le garant de la loyauté fédérale... tant qu'elle est respectée ! Car «face au risque de délitement, ou d'éclatement du pays, le Palais royal ne peut plus cacher son inquiétude» et, comme l'a dit un responsable politique francophone : le Palais pourrait «céder à un certain chantage flamand afin d'éviter (croit-il !) le pire».

Le Figaro (23.09) publie le point de vue à la fois spirituel et désespéré de l'écrivain belge Patrick Roegiers : «À force de proclamer sa fin prochaine, la Belgique finit par y croire». Le 4 octobre dans le même quotidien, Irina de Chikoff, envoyée spéciale à Namur, rapporte que «les Wallons commencent à douter de l'unité belge» et cite le professeur Jean Pirotte, président de la Fondation wallonne : «Le Wallon ne sait pas qui il est. Ses seuls symboles sont la Belgique et la royauté. Agressé, il les défend ou plutôt s'abrite derrière eux. Comment s'affirmer quand on n'a même pas conscience d'exister ?». Son fils Arnaud, lui, a tranché : il milite pour la réunion à la France.

Le Canard enchaîné (19.09) à son tour, ironise :

Ohé Sarko ! Et les otages wallons ?

C'EST bien beau de s'occuper de l'Iran, de la Hongrie et de la guerre civile colombienne. Mais à nos portes la Belgique est en crise et Sarkozy ne fait rien. Harcelés par la guérilla flamande, nos voisins francophones n'en mènent pas large dans l'enclave de Bruxelles. Le 2 septembre, à l'occasion d'une randonnée autour de la capitale belge, des milliers de Flamands ont à nouveau joué aux Indiens, encerclant l'ennemi re-tranché derrière ses chariots. Au lieu de chevaux, les Flamands montaient des bicyclettes mais leurs chants étaient du genre guerrier. Invokant l'indépendance de la Flandre et la partition du royaume, le leader flamand Yves Leterme demande plus fort que

jamais que sa province gère elle-même, à la place de l'État fédéral, la justice, les impôts, l'économie, la Sécurité sociale, le Code de la route, etc. C'est-à-dire à peu près tout ! Les Wallons s'occuperaient de leurs allocations-chômage et d'Annie Cordy...

Or que fait Sarko ? Rien. Que fait Kouchner ? Pas la moindre menace de guerre... Pas le moindre corridor humanitaire pour « rattacher » les Wallons à la France ! Quel immobilisme ! Puisque nos hommes politiques montrent leur impuissance, il reste une solution : envoyer Cécilia Sarkozy à Bruxelles pour négocier la libération des 4 millions de francophones.

Vite un Airbus !



**ÉPINGLE
DANS
LA
PRESSE**

Nationalistes pur sucre

La Libre (18-19.08) a publié, sous le titre *Les raisons du blocage*, une analyse très réaliste de Francis Van de Woestyne. Parmi les points étudiés, épinglons le n° 2, intitulé *Les nationalistes*. «Les hommes politiques flamands qui sont à présent autour de la table, à l'une ou l'autre exception près, sont de vrais nationalistes (...) (Pour eux) le droit du sol est ultra-sacré. L'homogénéité linguistique de la Flandre doit être totale, il faut éliminer, une bonne fois pour toutes, les taches belgicaines que sont, par exemple, les facilités linguistiques. Et la présence de la N-VA ne facilite pas évidemment les choses. Bart De Wever tire sans arrêt les Flamands vers le séparatisme. C'est lui qui place le curseur. Et le CD&V tient à son cartel. D'ailleurs, sans les voix de la N-VA, l'orange bleue n'a plus de majorité. Mais construire un programme fédéral avec un parti séparatiste, c'est impossible. D'autres veillent aussi au grain flamand : ce sont les très influents éditorialistes du Nord qui guettent le moindre faux pas».

Un avenir «sans complexe»

M. Bernard Remiche, président du département de droit économique de l'UCL et cosignataire du manifeste *Choisir l'avenir* (1997), a voulu requinquer le moral des francophones de Belgique (cf. *Le Soir*, 22.08).

Ou bien, pour sortir de la crise, les négociateurs signeront «un compromis à la belge» ou on marchera vers «un confédéralisme à la flamande, pour les uns, le séparatisme, pour les autres» (ndlr : ce qui revient globalement au même).

Toutes les propositions ont été refusées par la Flandre, notamment l'alternance du poste de Premier ministre, l'organi-

sation d'un Sénat paritaire ou encore l'élargissement de la Région bruxelloise, juste compensation à la scission de BHV. En cas de séparation, les Bruxellois et les Wallons doivent prendre, sans complexe, leur destin en main parce qu'ils ont des atouts sérieux : une position géographique exceptionnelle, de l'eau en abondance, des universités performantes, des secteurs de pointe. Il faudra cependant développer l'axe Région bruxelloise-Namur-Luxembourg, améliorer la gestion privée et publique et enfin réformer l'enseignement (à la traîne en Europe).

Cela est juste, mais pourquoi les responsables politiques wallons et bruxellois ont-ils attendu — et attendent-ils toujours ! — pour préparer leur opinion publique ? On est loin du compte.

«Le peuple francophone doit être ambitieux pour son avenir, conclut M. Remiche, il en a les moyens, il faut qu'il y croie». Très juste encore, mais pour y arriver, il faudra surtout changer les mentalités.

«Il est minuit moins cinq»...

titre *La Libre* (31.08). C'est, en résumé, l'avis de M. Jean-Luc De Meulemeester, professeur à l'ULB, pour lequel l'heure de la disparition de la Belgique se rapproche.

Moment redouté par les francophones qui «n'ont guère de patrie de substitution» et qui espèrent que «leur pays (la Belgique) (sur-)vivra encore (quelque temps)». L'espoir fait vivre en effet !

Cependant, l'idée de scission gagne en Flandre et ce mouvement «n'a rien de contre-nature» puisque, depuis longtemps, on voit l'Europe travaillée en ce sens. «Ce mouvement de fond (va) vers la constitution d'États nationaux mono-linguistiques» et, d'ailleurs, les grands empires du XIX^e siècle (ottoman, russe et austro-hongrois) se sont tous morcelés et, plus récemment, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et même l'URSS.

L'Europe de l'Ouest a, jusqu'à présent, été épargnée, mais ce n'est peut-être qu'un sursis (cf. l'Écosse à laquelle on ajoutera le Pays basque et la Catalogne). Il semble y avoir une volonté d'adaptation au modèle capitaliste anglo-saxon, suppose M. De Meulemeester, qui redoute dès lors la disparition de l'État-providence auquel les Wallons sont attachés.

En tout cas, cela confirme la vision flamande de toujours plus de libéralisme. «Bref, la constitution d'une nation flamande indépendante semble s'inscrire dans un certain sens de l'histoire».

Au Sud, des intellectuels et des économistes commencent à parler (discrètement, il est vrai) «d'un État francophone indépendant». Solution difficile, certes, mais les atouts ne manquent pas pour le réaliser «sans nostalgie pour une Belgique qui risque bien de rejoindre le musée des États disparus».

Remercions M. De Meulemeester pour sa pertinente analyse, mais peut-on lui faire remarquer que les Wallons et les Bruxellois de langue française ont bien «une patrie de substitution» : un État français mono-linguistique !

Un réquisitoire accablant

La responsabilité de la crise serait-elle seulement flamande ? Non, répondent Donat Carlier et Luc Van Campenhout, collaborateurs à *La Revue Nouvelle* (1), il faut accepter de >>>

discuter, car de nouvelles compétences pourraient être bénéfiques pour tous... *«mais on est loin du compte, les responsables politiques francophones, grosso modo en phase avec leur électorat, continuent à clamer que les "problèmes communautaires" ne font pas partie des "vrais problèmes des gens" et qu'ils ne demandent rien»*.

Or, la vérité est que ces responsables n'ignorent rien de l'irréalisme de leurs positions parce que, depuis longtemps, ils savent que *«la moitié du ménage belge ne veut plus vivre sur les mêmes bases avec l'autre»*; parce que celui des partenaires, qui n'a cessé de ruser pour différer les réformes inévitables, ne fait que *«rendre la déchirure plus brutale»* et qu'un refus obstiné *«ne prépare que des futures débâcles»*, faute de n'avoir étudié aucune riposte.

Le diagnostic est clair. Seulement voilà, si nos braves responsables "sudistes" lancent une contre-attaque, ils ne feront que hâter la fin de leur chère Belgique et, accessoirement, tarir la source de leurs avantages.

Le dilemme est cruel. Il faudra bien cependant que les politiques bruxellois et wallons aient le courage de le trancher dans un sursaut de dignité retrouvée.

(1) Cf. *La Revue Nouvelle* de septembre. Ce que nous nommons ici "réquisitoire" est, en fait, une analyse des responsabilités francophones doublée d'une recherche de solutions pour tenter de sauver ce qui reste de l'État belge. Il nous a toutefois semblé que, çà et là, les auteurs laissaient percer leur scepticisme !

Pèlerinage

La 80e manifestation à la Tour de l'Yser a eu lieu le 26 août. Elle a réuni 4.500 participants, donc moins qu'il y a quelques années.

Certains francophones se réjouissent un peu vite de voir le nombre de pèlerins se réduire d'année en année parce qu'ils devraient savoir que la priorité des responsables flamands n'est plus de paraître à Dixmude.

Piet Chielens, coordinateur du musée *In Flanders Fields* (Ypres) a retracé l'histoire du fameux pèlerinage (cf. *Le Vif/L'Express*, 24.08). Traumatisés par les souffrances endurées dans les tranchées, les anciens combattants flamands de 1914-18 ont voulu manifester leur pacifisme par le slogan *"Nooit meer oorlog"* (plus jamais la guerre). S'il est vrai que le mouvement populaire en a fait rapidement une manifestation autonomiste, *«le pèlerinage s'est recentré sur le pacifisme (et) a coupé, affirme P. Chielens, ses liens avec le nationalisme extrême»*. C'est vrai, mais en partie seulement, puisque le *Vlaams Belang* organise sa propre journée (*Ijzerwake*).

Cela n'a pas empêché Walter Baeten, président de l'orthodoxe pèlerinage de l'Yser, d'exhorter les hommes politiques présents à la plus grande fermeté. N'hésitez pas, leur a-t-il lancé, à user de la loi du nombre ! Message reçu cinq sur cinq, n'en doutons pas, par les "pèlerins" du cartel CD&V-NVA (dont Kris Peeters, ministre président de Flandre) et du *Spirit*, associé au SP.A. Du beau linge, en vérité.

Deux pays différents

Dans *La Libre* (13.09), un professeur a fait exception à la règle : il s'agit de M. Michel Hermans (HEC/Liège) qui, avec

gentillesse, rappelle, aux Bruxellois et aux Wallons, quelques évidences :

- **La comparaison fréquente de la Belgique (à 2 composantes) avec le Canada ou la Suisse.** Elle est erronée, car «la Suisse dispose de 26 entités fédérées (les Cantons dont 4 sont bilingues) ; le Canada est composé de 10 entités fédérées (les Provinces dont une, le Québec, est francophone et une autre est bilingue, le Nouveau-Brunswick) ;
- **le choix révélateur de symboles.** Alors que la Communauté française choisit le 27 septembre comme jour de fête commémorant la Révolution de 1830, la Flandre opte pour le 11 juillet qui rappelle sa victoire contre le roi de France ;
- **le choix de Paris par les francophones pour réussir.** Alors que «la Flandre dispose d'une vraie identité (culturelle) et ses artistes ne se rendent jamais à Amsterdam» ;
- **la fin de la suprématie économique de la Wallonie.** Tandis que la croissance flamande *«domine l'économie belge et même l'européenne»*.

Si aucune solution n'est trouvée, conclut le professeur liégeois, le *«modèle belge, admiré par l'Europe, pourrait disparaître»*. Pourquoi employer le conditionnel ? Par une ultime prudence.

RTBF : Vendredi 18 octobre, journal télévisé (édition de midi) : **Philippe Geluck**, interrogé sur la situation politique, dit se sentir belge, mais se demande : *«C'est quoi, une nation ? Est-ce de la terre, une langue, une religion ? C'est surtout des gens qui ont envie de vivre ensemble. Si ce n'est pas le cas, faisons comme le couple Sarkozy, séparons-nous !»* La grande sagesse du Chat en quelque sorte.

«Le désamour subi»

Parmi les nombreuses cartes blanches du *Soir*, celle de Me Jean-Marie Dermagne (29.09) est marquée au coin du bon sens — le vrai, pas celui, faisandé, des belgicains. Les Wallons et les Bruxellois trembleraient-ils à l'idée de l'implosion de la Belgique ? Non, ce qui les inquiète bien plus, ce sont les menaces sur leur niveau de vie, sur l'avenir de leurs enfants et celui de la planète. Mais, abreuvés de sornettes historiques (dans le style "les Belges sont les plus braves de la Gaule"), les voilà désorientés et même fatalistes. *«Quant à moi, affirme Me Dermagne, je suis résolument séparatiste»* parce que c'est d'abord une question d'honneur, *«mieux vaut la rupture et un divorce que l'humiliation du désamour subi»*. Pour lui qui attend une Europe des régions, les francophones doivent se tourner vers la France, une France régionalisée qui a réduit la trop fameuse *«morgue parisienne»*, une France qui, sous la Première République, a donné aux régions dites belges comme au reste de la France, des réformes heureuses au point que *«notre quotidien démocratique doit plus à la France qu'à toutes les autres nations réunies»*. Il fallait le rappeler.

«Bienvenue dans notre nouveau pays»

C'est sous ce titre que Vincent Peiffer s'est livré à un exercice de haute voltige politique dans *Télémostique* (03.10). La crise actuelle sonne-t-elle le glas de la Belgique ? >>>

Personne ne sait vraiment, mais il y a au moins une certitude : la Flandre s'éloigne.

Mais nous voici en 2009, un nouvel État est en train de naître : la Wallonie et Bruxelles s'unissent pour le meilleur et pour le pire. Et V. Peiffer d'ironiser sur ses attributs :

- son nom : Bruwallonie, Wallobrunie, Belgique romane, Romandie belge ou, tout simplement Belgique ;
- son statut : royauté ou république ;
- sa capitale : Bruxelles (ndlr : et Namur alors ?) ;
- son hymne : "la Valeureuse petite Gayolleke" ;
- son drapeau : bleu pour Bruxelles, jaune et rouge pour la Wallonie (ndlr : qu'en penseront les Roumains ?) ;
- son territoire : plus de 17.500 km² grâce à l'absorption des 15 communes de la périphérie bruxelloise et des Fourons (ndlr : on peut toujours rêver) ;

Alors, plaisanterie ou anticipation ? Peu importe. Une chose est sûre en tout cas : "on" prépare l'opinion à l'après Belgique. N'en déplaise aux nostalgiques de tout poil.

Et la corise sur le gâteau :

«Time to abolish Belgium», titrait, le 8 septembre, *The Economist* (Londres), ajoutant : *«Parfois, il peut être juste pour un pays de reconnaître que sa tâche (historique) est achevée»*. Bel exemple du réalisme britannique, clôturant ainsi l'ouvrage entrepris en 1830-1831 par Palmerston et... Talleyrand.

Fortune royale

Selon une déclaration du Palais, la fortune personnelle d'Albert II ne serait que de 12,4 millions d'euros (soit environ un demi-milliard d'anciens francs belges) à quoi il faut ajouter la propriété d'une villa à Châteauneuf-de-Grasse et d'un nouveau yacht. Est-ce tout ? On ne sait. Flou artistique garanti.

Jacques Liénard

La Libre Belgique ouvre les yeux

... sur le divorce franco-flamand. Ce journal, réputé pour être l'organe bruxellois conservateur et belgiciste, a rangé la langue de bois au placard. Et pour les observateurs de la presse étrangère, l'État fédéral s'évapore, la sécession de la Flandre est inévitable et la Wallonie sera française.

En une colonne de *La Libre* (10.09), Michel Konen a parfaitement résumé le "brol" (mot désormais au Petit Robert) belge. Trois mois se sont écoulés depuis le 10 juin.

«Ces trois mois immobiles ont pourtant été instructifs. Ils ont révélé le fossé qui sépare désormais les Flamands des francophones. Les moins exigeants, au nord, réclament le confédéralisme : tous les pouvoirs aux Régions et un État fédéral croupion. Les autres se situent clairement dans la voie séparatiste ou indépendantiste. Au sud du pays, c'est le sauve-qui-peut général et dans le désordre. La seule réponse francophone aux exigences flamandes est de dire non. C'est un peu court, trop court...»

Les politiciens bruxellois et wallons, qui n'ont rien vu venir, pensent encore *«bloquer la marche de la Flandre. Mais c'est la dernière fois»*

«Ce que la crise actuelle a révélé, c'est que Flamands, Bruxellois et Wallons ne se connaissent plus; qu'ils n'ont plus de projets communs pour faire exister la Belgique. Pas un

pays au monde ne peut résister, à long terme, à des volontés si divergentes en matière d'organisation de l'État (...) La Belgique a rendez-vous avec l'histoire : si pas cette fois-ci, du moins dans quatre ans. Au plus tard».

Autre exemple de dénonciation des impostures de l'État fédéral à la belge :

Fédéralismes enchevêtrés

Le sociologue F. Dassetto (UCL) déclare le 8 septembre : *«On a parlé de "fédéralisme d'union" (...), de "fédéralisme de coopération". (...) Le fédéralisme à la belge pourrait être autre chose. En réalité, il est appréhendé (...) de manière de plus en plus partagée, comme un "fédéralisme d'indivision", un fédéralisme résigné qui n'existe que parce qu'il ne peut pas diviser les biens hérités (on cite Bruxelles, la dette, de manière plus résiduelle, la monarchie (...)) Les héritiers restent ensemble bien à contrecœur !*

Mais les débats récents font apparaître au grand jour une autre idée (...) un "fédéralisme d'évaporation". On reste fédéré jusqu'à ce que l'État fédéral se soit évaporé, ou bien en favorisant l'évaporation de ce qui reste de l'entité commune belge. (...)

Face à ces fédéralismes et pour soutenir un fédéralisme d'union ou de coopération, on a emprunté un "fédéralisme d'assemblage" (...) il s'agit de multiplier les institutions pour recoudre, assembler, mettre ici ou là des points de soudure, des boulons ou des ficelles pour tenir vaillamment que vaillamment le tout ensemble (...) d'établir aussi des pactes d'échange, (...) de doser les institutions et les "gros sous" respectifs. (...) Ceci n'est pas un projet commun (...) de la fédération ".be".

Les francophones, des "zonards" !

Dans *La Libre* (27.09), le philosophe Jérôme Grynepas ne l'envoie pas dire aux "francophones".

Les Flamands ont constitué, en un peu plus d'un siècle, un *«vivre ensemble»*. C'est une évidence.

En face, qu'y a-t-il ? Des Wallons sans conscience nationale et des Bruxellois sans légitimité aux yeux des Flamands et sans grande confiance dans les Wallons !

«En deux mots comme en cent : les Flamands s'appuient sur une volonté d'existence nationale, les "autres" sur des craintes (comment allons-nous survivre ?), des rodомontades (nous allons faire un grand district européen) ou de fausses bonnes idées (la nation francophone)».

Parce que la langue est d'abord le ciment de l'identité nationale, dit J. Grynepas. Le mot "francophone", accommodé à la sauce belge, ne signifie plus grand-chose. En effet, il désigne tous ceux qui, indistinctement de leur origine, usent du français par nécessité, mais *«sans la culture qui va avec»*.

«Ne nous payons donc pas de mots : fédération, confédération ne seront que des cache-misère tant qu'en face du peuple flamand ne se constitue pas une force identitaire équivalente. Autrement, indépendamment de toute considération économique, les non-Flamands. resteront toujours des "zonards"».

Notre conclusion : si les Wallons ne veulent plus être des "zonards", une seule solution : qu'ils deviennent Français.

Marc De Middelée

Lu dans Téléoustique (01-07-09).

En couverture de l'hebdomadaire, la photo de Yves Leterme s'éloignant, et ce titre sans appel : «*Les dix raisons qui rendent la Belgique impossible*». Puis ce sous-titre flamboyant : «*Le Nord et le Sud ne partagent plus du tout la même vision d'un État commun. Le divorce n'est plus très loin. Voici pourquoi.*»

C'est Julien Bosseler qui signe cet article d'une lucidité et d'une logique auxquelles les principaux leaders des partis traditionnels francophones ne nous ont plus habitués depuis belle lurette devant le fossé qui s'approfondit entre Flamands et Francophones. Voici les dix raisons.

1. Cinquante ans de nationalisme flamand.

Pour J. Bosseler, c'est l'ascension de la classe moyenne flamande qui est l'élément déclencheur. L'argent lui donne des ailes qui lui permettent de s'envoler vers les sommets de la prospérité, laissant loin derrière elle la Wallonie.

2. Une nouvelle génération politique. Propulsée principalement par des quadragénaires aussi dynamiques que populaires comme Yves Leterme, la nouvelle classe politique flamande reprend le flambeau et radicalise le discours régionaliste de ses aîeux dont le ton est jugé trop feutré et les rapports avec les francophones trop policés.

3. La mue du CVP. Les jeunes sociaux chrétiens flamands recourent à une recette miracle pour reconquérir l'électeur : le durcissement communautaire. La nouvelle ligne est scellée par le cartel avec la NVA.

4. L'effet Vlaams Belang. La surenchère communautaire a engendré l'ascension du VB. Il s'agit bien d'une lame de fond puisque seuls les partis flamands qui auront affirmé un projet séparatiste connaîtront le succès électoral. La clairvoyance de J.-M. De Decker a été récompensée dès le 10 juin.

5. Les électeurs flamands en phase. La majorité des Flamands (CD&V-NVA, Liste De Decker, Spirit) est résolue à vivre son propre destin en coupant le fil avec les «*profiteurs du Sud*» et en abandonnant le rôle de «*vache à lait*».

6. La déconfiture de la gauche. Cette déconfiture laisse seul le CDH dans son combat pour la solidarité inter-personnelle et inter-régionale.

7. Programmes régionaux pour le fédéral.

Les négociateurs flamands de l'Orange bleue se sont retrouvés dos au mur en étant obligés d'arracher des régionalisations de compétences à des francophones qui avaient promis l'inverse à leurs électeurs.

8. Le ras-le-bol francophone. Les revendications flamandes sont récurrentes et provoquent le "non" des Francophones; mais ce "non" entraîne le

"non" des Flamands aux revendications francophones.

9. La fin du compromis à la belge. Il semble bien loin, le temps des Tindemans, Martens et autres Dehaene qui maniaient à merveille l'art du compromis. Le démineur n'a rien déminé du tout et les quarante jours et quarante nuits de Val Duchesse n'ont fait voguer aucune arche pour sauver de la noyade l'espèce "belge".

10. Le temps, terrible ennemi. Le temps conduit à un renforcement de la crispation des deux côtés de la frontière linguistique. C'est la porte ouverte à la solution de plus en plus évoquée dans chaque camp : le possible divorce pour en finir avec une Belgique impossible.

Adrien Laurant

Solution du mot croisé du n°74

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I	M	A	I	G	R	E	T		J	U	L	E	S
II	O	F	F		O	P		H	A	T	E	N	T
III	R	F		G	U	I	N	G	U	E	T	T	E
IV	T	A	B	A	G	I	E	N	T	A	R		
V		I		L	E	E		T	E	M	O	I	N
VI	B	R	O	L		Z	O		E	N	E		
VII	A	E	R	E	S		T	U	T	U	N	P	
VIII	R		E	T	A	M	E	S		B	Y	T	E
IX		C	E		T	O		S	A	L	E		D
X	C	A		P	I	N	E	A	L	E		V	I
XI	O	S	T	E	N	D	A	I	S		R	E	G
XII	R		E	N	E		N	A	H	O	U	R	
XIII	P	E	N	D	U		E	T	C		O	V	E
XIV	S	I	D	E	R	A	L		E	D	M	E	E

ET MOI... ET MOI... ET MOI !



Wallonie-France

Rédaction:

49B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège
Tél. + fax: 04 253 26 47

Rédacteur en chef: Jacques LIÉNARD

Secrétaire de rédaction:

Adrien LAURANT — tél. 085 51 25 52.

Secrétaire adjoint: Boris COUNE

Composition et mise en page:

Monique WESMAEL

Trésorier: Jacques BONNIVERT

tél. 04 388 20 90.

Éditeur responsable:

Jacques-Yves CHARLIER,
34, rue de la Baume,
4470 St-Georges s/Meuse
Tél. + fax: 04 275 36 20
GSM: 0477 29 63 24.

Correspondant en France:

Pierre MÉLOT, Le Barsac, 07230 Payzac
Tél. 0033 (0) 4 75 39 99 32.

Avec la collaboration de

Mme Edwina FASTREZ;
MM. Pierre BERTRAND, CHANTECLER,
Cédric CHOPIN, Jacques DEHAES,
Marc DE MIDDELEER, Guy DENIS,
Paul DURIEUX, Roland FERRIER,
Joël GOFFIN, Pierre HUPET,
Jean-Sébastien JAMART, Daniel JOZIC,
Michel LEMMENS, Michel MARTENS,
Pierre MÉLOT, OCULUS, Claudio
OPASSICH, André PATRIS, Marc
PHILIPPE, Georges RÉGIBEAU,
Jacques ROGISSART, Jean-Paul ROOS,
Eric SMETS, Marc SUTTOR,
René SWENNEN.

Sous le parrainage de

MM. Pierre BERTRAND,
sénateur honoraire,
Robert COLLIGNON,
ancien président du Parlement wallon,
Philippe DETROZ, professeur,
Albert SALON,
ancien ambassadeur de France
président du Forum francophone
International (FFI)
et de l'Avenir de la langue française,
Dr Jean-Pierre LEVECQ, ancien député,
André PATRIS, directeur honoraire de la
Maison de la Francité,
Roger PINON,
professeur d'école normale e.r.,
Me René SWENNEN, écrivain et avocat
aux barreaux de Liège et de Paris.

Partisans du retour de la Wallonie à la France, faites de votre position convaincue une attitude convaincante!

Deux formules sont à votre disposition pour propager cette solution d'avenir:

* sur simple demande adressée au rédacteur en chef (coordonnées ci-contre), vous recevrez gratuitement d'anciens numéros de *Wallonie-France* (dans la limite des stocks encore disponibles).

* vous pouvez vous abonner à l'essai (ou offrir un abonnement à un proche, un ami pour quelques mois à titre de cadeau). Il vous suffit de remplir le bulletin de commande ci-dessous (à détacher, photocopier ou recopier)

Je soussigné:

rue n°

code postal. localité.

prie l'éditeur responsable de *Wallonie-France* de m'adresser un exemplaire de la revue bimestrielle ou de l'envoyer à la personne ci-dessous:

Mme, Mlle, M.

rue n°

code postal. localité.

pendant 6 mois (3 numéros) à partir du mois de

Je verse la somme de faveur de 5 euros (3 numéros)
sur le compte bancaire n° 068-227198376 de *Wallonie-France*
à 4130 Tilff.

Pour la France, paiement par chèque en précisant bien nom et adresse au trésorier (coordonnées ci-dessous).

Je désire (Je ne désire pas) que mon identité soit communiquée au destinataire de cet abonnement cadeau.

* Biffer les mentions inutiles.

Date: Signature:

Abonnement

	Belgique	France et Europe
simple	17,00 euros	19,50 euros
soutien:	22,00 euros	24,50 euros
étudiant, chômeur:	8,00 euros	10,50 euros

À verser au compte 068-2271983-76 de *Wallonie-France* à 4130 Tilff
Pour la France, paiement par chèque en précisant bien nom et adresse au trésorier M. Jacques Bonnivert, 14, rue des Aubépines, B 4130 Tilff.